



ACCOMPAGNER
FORMER
PROTÉGER



CATALOGUE DES FORMATIONS EN PRÉVENTION 2023



« Prévenir
les risques,
c'est notre métier,
notre passion. »



EDITO

Depuis 1999, FTIRA forme les professionnels des secteurs de l'**industrie**, de l'**agriculture** et de la **construction**, à la prévention et à la maîtrise des risques qu'ils encourent dans l'exercice de leur activité.

Autour de notre cœur de métier, **les espaces confinés**, nous vous proposons une gamme de formations complémentaires adaptées à vos risques métiers.

Apprendre en expérimentant !

C'est notre méthode pour engager les apprenants et assurer l'impact durable des formations proposées. Notre **pédagogie immersive et participative** s'appuie sur des infrastructures réalistes et l'apprentissage par le jeu.

Besoin d'être conseillé ?

Nous vous accompagnons pour une gestion des risques de bout en bout. Comptez sur nous pour ne rien laisser au hasard !

Robert Emeriat,
Directeur Général FTIRA

2836

stagiaires pour l'année 2022

95,5%

taux de satisfaction stagiaire/client

96,4%

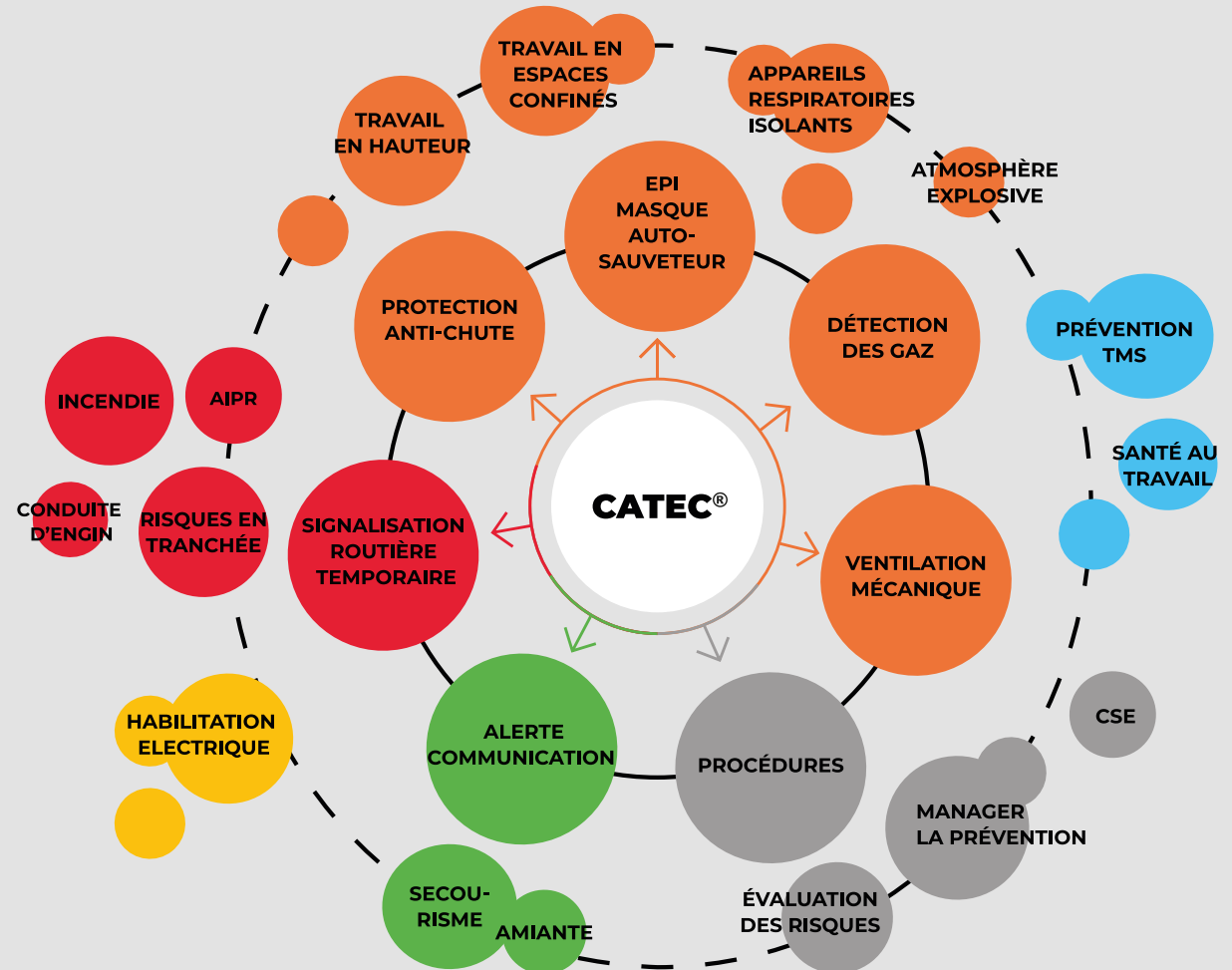
taux de réussite





FTIRA FORME VOS COLLABORATEURS À LA PRÉVENTION DES RISQUES

Spécialistes de la formation CATEC® en espaces confinés, nous proposons désormais une gamme de formations complémentaires adaptées à vos risques métiers adaptés aux profils des professionnels et aux situations qu'ils rencontrent.



Architecture des formations complémentaires en prévention des risques

secteurs :
industrie
agricole
construction

— — — — — Notions prérequis CATEC®
- - - - - Approfondissement des connaissances

APPRENDRE EN EXPÉRIMENTANT : DÉCOUVREZ NOTRE PÉDAGOGIE INNOVANTE, ACTIVE ET LUDIQUE.

Pour engager les apprenants et assurer l'impact durable des formations proposées, FTIRA s'appuie sur une pédagogie d'un genre nouveau. **L'apprentissage, à travers la gamification, des outils adaptés et des aventures, devient inoubliable.** Les enseignements sont ainsi plus facilement assimilés, grâce à la conception de scénarios et de jeux d'apprentissage, ainsi que de maquettes miniatures réalistes.



DÉCOUVREZ NOTRE MÉTHODE EXPÉRIENTIELLE

Notre approche pédagogique mise sur l'expérience. Il s'agit d'inculquer, aux participants, un réflexe de prévention. Les apprentissages sont conçus sous forme d'aventures à vivre, pour une expérience unique et mémorable. Devenez acteur de votre sécurité !



UNE PÉDAGOGIE ACTIVE ET PARTICIPATIVE

Le formateur anime le groupe, et les apprenants construisent leur apprentissage en résolvant des problèmes en situation réelle. Le tout s'opère dans un esprit de convivialité et d'équipe, pour un excellent moment de partage.

LA LUDIFICATION DES APPRENTISSAGES

L'apprentissage, à travers la gamification, des outils adaptés et des aventures, devient inoubliable. Les enseignements sont ainsi plus facilement assimilés, grâce à la conception de scénarios et de jeux d'apprentissage, ainsi que de plateformes miniatures réalistes.



UNE PÉDAGOGIE IMMERSIVE

Nos plateformes d'apprentissage recréent l'ambiance et les contraintes rencontrées par les travailleurs amenés à intervenir à proximité des réseaux d'eau et d'assainissement, des espaces confinés amiante et autres cuves agricoles et viticoles.



SOMMAIRE INTERACTIF

- 2 EDITO
- 3 ARCHITECTURE DES FORMATIONS
- 4 UNE PÉDAGOGIE INNOVANTE
- 134 OÙ SE FORMER ?



FORMATIONS ESPACES CONFINÉS

- 9 PRÉREQUIS À LA CERTIFICATION CATEC®
- 10 CATEC® SURVEILLANT - INTERVENANT (FI)
- 12 PRÉREQUIS CATEC® + CATEC® SURVEILLANT - INTERVENANT
- 14 ASSURER LES OPÉRATIONS SUR DES INSTALLATIONS DE CHLORE GAZEUX EN SÉCURITÉ (FI)
- 15 ENCADREMENT ET TRAVAIL EN ESPACES CONFINÉS
- 16 UTILISATION DES APPAREILS RESPIRATOIRES ISOLANTS - A.R.I. (FI)
- 17 TRAVAILLER EN ESPACES CONFINÉS
- 18 AUTORISATION DE TRAVAIL EN ESPACES CONFINÉS
- 19 ÉVALUATION DES RISQUES SPÉCIFIQUES EN ESPACES CONFINÉS
- 20 ATEX NIVEAU 0
- 21 ATEX NIVEAU 1 - NON ÉLECTRIQUE
- 22 SENSIBILISATION DU TRAVAIL EN ESPACES CONFINÉS
- 23 TRAVAILLER EN ESPACES CONFINÉS MILIEU AGRICOLE
- 24 TRAVAILLER EN ESPACES CONFINÉS MILIEU INDUSTRIEL
- 25 TRAVAIL ET SAUVETAGE EN ESPACES CONFINÉS (FI)
- 28 UTILISATION DU MATÉRIEL DE DÉTECTION ET MOYENS DE PROTECTION ADAPTÉS (FI)
- 29 CATEC® SURVEILLANT - INTERVENANT (MAC)
- 31 ASSURER LES OPÉRATIONS SUR DES INSTALLATIONS DE CHLORE GAZEUX EN SÉCURITÉ (MAC)
- 32 UTILISATION DU MATÉRIEL DE DÉTECTION ET DE PROTECTION (MAC)
- 33 UTILISATION DES APPAREILS RESPIRATOIRES ISOLANTS - A.R.I. (MAC)
- 34 TRAVAIL ET SAUVETAGE EN ESPACES CONFINÉS (MAC)



FORMATIONS SECOURISME

- 36 FORMATION AUX PREMIERS SECOURS AVANT LE DÉPART À LA RETRAITE
- 37 SENSIBILISATION AUX GESTES DE PREMIERS SECOURS
- 38 GESTES DE PREMIERS SECOURS ET CAS CONCRET (FI)
- 39 SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (FI)
- 41 SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL EN AMIANTE (FI)
- 43 SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL EN ESPACES CONFINÉS (FI)
- 45 ALERTER MASSER DÉFIBRILLER
- 46 GESTES DE PREMIERS SECOURS ET CAS CONCRET (MAC)
- 47 SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (MAC)
- 49 SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL EN AMIANTE (MAC)
- 51 SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL EN ESPACES CONFINÉS (MAC)



FORMATIONS RISQUES INCENDIE

- 54 SENSIBILISATION AUX PARTICULIERS
- 55 SENSIBILISATION AUX SALARIÉS
- 56 ÉQUIPIER DE PREMIÈRE INTERVENTION
- 57 ÉVACUATION
- 58 SYSTÈME DE SÉCURITÉ INCENDIE
- 59 GUIDES ET SERRES FILES
- 60 RESPONSABLE D'ÉVACUATION
- 61 ÉQUIPIER DE SECONDE INTERVENTION (FI)
- 62 GUIDES, SERRES FILES ET ÉVACUATION
- 63 ÉQUIPIER DE PREMIÈRE INTERVENTION ÉVACUATION PRÉVENTION
- 64 RÉAGIR FACE AU FEU ET MANIPULATION À L'AIDE DE LA RÉALITÉ VIRTUELLE
- 65 ÉQUIPIER DE PREMIÈRE INTERVENTION ET MANIPULATION - RÉALITÉ VIRTUELLE
- 66 ÉQUIPIER DE SECONDE INTERVENTION (MAC)

SOMMAIRE INTERACTIF



FORMATIONS SANTÉ AU TRAVAIL

- 68 PRÉVENTION TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES
- 69 PRÉVENTION TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES ET MOUVEMENTS SPÉCIFIQUES
- 70 INFORMATION ERGONOMIE
- 71 ERGONOMIE ET AMÉNAGEMENT DU POSTE DE TRAVAIL



FORMATIONS HABILITATION ÉLECTRIQUE

- 73 HABILITATION ÉLECTRIQUE – NON ÉLECTRICIEN H0 B0 (FI)
- 74 HABILITATION ÉLECTRIQUE – NON ÉLECTRICIEN BE BS (FI)
- 75 HABILITATION ÉLECTRIQUE – ÉLECTRICIEN B1V – B2V – BC – BR – BE (FI)
- 77 HABILITATION ÉLECTRIQUE – NON ÉLECTRICIEN BF HF (FI)
- 78 HABILITATION ÉLECTRIQUE – NON ÉLECTRICIEN H0 B0 (MAC)
- 79 HABILITATION ÉLECTRIQUE – NON ÉLECTRICIEN BE BS (MAC)
- 80 HABILITATION ÉLECTRIQUE – ÉLECTRICIEN B1V – B2V – BC – BR – BE (MAC)
- 82 HABILITATION ÉLECTRIQUE – NON ÉLECTRICIEN BF HF (MAC)



FORMATIONS PRÉVENTION TRAVAUX PUBLICS

- 84 AIPR CONCEPTEUR / ENCADRANT
- 85 AIPR OPÉRATEUR
- 86 CERTIFICATION AIPR
- 87 SENSIBILISATION SIGNALISATION TEMPORAIRE ET BALISAGE DE CHANTIER
- 88 SIGNALISATION TEMPORAIRE ET BALISAGE DE CHANTIER
- 89 INFORMATION SIGNALISATION TEMPORAIRE ET BALISAGE DE CHANTIER
- 90 RISQUES TRAVAUX EN TRANCHÉE



FORMATIONS CONDUITE D'ENGIN

- 92 PONTS ROULANTS ET PORTIQUES
- 93 TRANSPALETTE GERBEUR À CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT
- 94 GRUE AUXILIAIRE DE CHARGEMENT (GAC)
- 95 CHARIOT AUTOMOTEUR À CONDUCTEUR PORTÉ – CATÉGORIE DE 1 À 7
- 97 PLATE FORME ÉLÉVATRICE MOBILE DE PERSONNES (PEMP)
- 98 CATÉGORIE A – MINI ENGIN (6 T MAX)
- 99 CATÉGORIE B1 PELLE + 6T
- 100 CATÉGORIE C1 CHARGEUSE/TRACTO
- 101 CATÉGORIE C2 BULDOZER/BOUTEUR
- 102 CATÉGORIE C3 NIVELEUSE
- 103 CATÉGORIE D COMPACTEUSE
- 104 CATÉGORIE E – ENGIN DE TRANSPORT
- 105 CATÉGORIE F – CHARIOT DE CHANTIER
- 106 CATÉGORIE G – HORS PRODUCTION – PORTE-ENGIN
- 107 TRACTEUR DE PARC
- 109 POSE ET DÉPOSE DE POTEAUX
- 110 ARRIMAGE CONDUCTEUR
- 111 ARRIMAGE RÉFÉRENT
- 112 ARRIMAGE CONCEPTEUR
- 113 GRUE À TOUR GMA
- 114 CONDUITE ÉCO-CITOYENNE PL



FORMATIONS TRAVAIL EN HAUTEUR

- 116 PORT DU HARNAIS
- 117 TRAVAIL EN HAUTEUR PORT DU HARNAIS
- 118 TRAVAIL EN HAUTEUR EN ESPACES CONFINÉS

SOMMAIRE INTERACTIF



FORMATIONS SPÉCIFIQUES

- 120 GESTION DES RISQUES HYMÉNOPTÈRES
- 121 SENSIBILISATION RISQUES CHIMIQUES
- 122 RISQUES CHIMIQUES



FORMATIONS MANAGER LA PRÉVENTION

- 124 SENSIBILISATION PRÉVENTION
- 125 INFORMATION PRÉVENTION
- 126 MANAGER LA PRÉVENTION SUR CHANTIER
- 127 ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS (FI)
- 128 CSE / CSSCT (FI)
- 129 DOCUMENT UNIQUE DE L'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS (FI)
- 130 ANALYSE D'UN ACCIDENT DE TRAVAIL - ARBRE DES CAUSES
- 131 ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS (MAC)
- 132 DOCUMENT UNIQUE DE L'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS (MAC)
- 133 CSE / CSSCT (MAC)

TARIFS

Le tarif des formations présentées dans ce catalogue est communiqué sur demande via le formulaire de contact disponible sur le site web www.ftira.fr ou à l'adresse : contact@ftira.fr





FORMATIONS ESPACES CONFINÉS





ACCOMPAGNER
FORMER
PROTÉGER

FORMATION PRÉREQUIS À LA CERTIFICATION CATEC® PRÉPARATION À L'UTILISATION DU MATÉRIEL DE SÉCURITÉ POUR LES ESPACES CONFINÉS

FTIRA est habilité
par l'INRS CATEC®
1516195/2022/Catec-01/0/06

FI.000.001
Formation espaces confinés

< RETOUR
SOMMAIRE

OBJECTIFS

PRÉVENTION D'ACCIDENT LORS DE TRAVAUX EN ESPACE CONFINÉS

- Connaître les caractéristiques d'un espace confiné
- Connaître la nature des risques
- Être capable de mettre en place des mesures de prévention
 - Mesures de préventions préalables à toutes interventions
 - Mesures à prendre lors de l'intervention
 - Mesures de prévention des risques d'asphyxie et d'intoxication
 - Mesures de prévention des risques d'explosion
 - Mesures de prévention des risques liés aux chutes de hauteur
 - Mesures de prévention des risques électriques
 - Mesures de prévention des risques de noyade
- Connaître le plan d'intervention de secours

NB : Nous attirons votre attention sur les risques lors des mises en situation pédagogiques et l'intérêt de convenir avec le médecin du travail d'un suivi médical adapté, notamment pour la formation et la future activité du stagiaire.
Se munir des EPI.

CONTENU

THÉORIE

- Présentation des objectifs de la journée
- Cadre réglementaire : code du travail et Recommandation 447
- Analyse des risques
- La procédure d'alerte

PRATIQUE

- Préparation et sécurisation d'une intervention
- Le balisage
- La ventilation
- Les dispositifs de protection contre les chutes
 - Connaître les différents types d'EPC et EPI
 - Maitriser les système antichute, l'ajustement et contrôle du harnais
- Les masques auto-sauveteurs : maitriser son ajustement et les contrôles
- Les détecteurs de gaz : comprendre les principes d'utilisation et des contrôles
- Les différents types de consignations

THÉORIE
PRATIQUE

25%
75%



Formation
certifiante



INFORMATIONS PRATIQUES

7 H - DE 1 À 8 PERSONNES

PUBLIC CONCERNÉ : Tout salarié travaillant ou devant travailler en espaces confinés dans le domaine de l'eau et de l'assainissement

PRÉREQUIS : Personnel reconnu apte à travailler en espaces confinés par le médecin du travail.

PÉDAGOGIE : Diaporama / Participative

SUIVI ET ÉVALUATION : Lors de la pratique et QCM

DOCUMENT STAGIAIRE : Livret FTIRA

PROFIL DU FORMATEUR : 1 formateur espaces confinés - Expérience dans le domaine enseigné - Capable d'adaptabilité aux différents profils formés.

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS

FI.000.001 PRÉPARATION À L'UTILISATION DU MATÉRIEL DE SÉCURITÉ POUR LES ESPACES CONFINÉS.

Le tarif de cette formation est communiqué sur demande via le formulaire de contact disponible sur le site web ou en nous contactant par mail ou téléphone. www.ftira.fr // contact@ftira.fr // 04 74 59 52 09
FTIRA, 5 rue des Tamaris 69320 Feyzin - SARL au capital de 7700€ - Siren 422453019 RCS Lyon - APE8559A Numéro de déclaration d'activité : 82010066401. Ce numéro ne vaut pas agrément de l'état.
Programme de formation FTIRA - Concepteur de la formation - Version juillet 2023

OBJECTIFS

- Repérer les risques spécifiques liés aux caractéristiques des espaces confinés
- Maîtriser la (les) procédure(s) préalable(s) à toute intervention
- Maîtriser l'utilisation des équipements de sécurité, savoir vérifier leur bon état de fonctionnement, et utiliser les moyens de code de communication

POUR LES SURVEILLANTS

- Assurer une présence constante et le maintien des conditions de l'intervention
- Maîtriser les procédures d'alerte et de secours

POUR LES INTERVENANTS

- Maîtriser les procédures d'évacuation
- Repérer et prévenir les risques

NB : Prérequis obligatoires (voir page suivante). Les prérequis devront être attestés, par écrit, par l'entreprise ou être réalisés par FTIRA. Le stagiaire devra se munir de sa tenue de travail et EPI.

CONTENU

THÉORIE 1H45

- Présentation du dispositif CATEC®
- Cadre réglementaire : code du travail, R447, R472
- Champ d'application
- Principes généraux de prévention
- Risques du travail en espaces confinés
- Les acteurs de la prévention
- Rappel sur les autorisations, permis et protocole

PRATIQUE 3H15

- Vérification du matériel et mise en place du site (signalisation temporaire, repérage des risques, ventilation, détection, chute...)
- Réalisation d'exercices d'entraînement

CERTIFICATION 2H



Formation
certifiante



INFORMATIONS PRATIQUES

7 H - DE 2 À 8 PERSONNES

Les deux rôles doivent être représentés dans chaque session de formation

PUBLIC CONCERNÉ : Tout salarié travaillant ou devant travailler en espaces confinés dans le domaine de l'eau et de l'assainissement

PRÉREQUIS : voir liste prérequis sur page suivante

PÉDAGOGIE : Diaporama / Participative / Certificative

RESSOURCES : Matériel spécifique suivant la liste du cahier des charges et sur Espace d'Entraînement et de Certification référencé

ÉVALUATION ET CERTIFICATION : Lors de mise en situation et questions complémentaires. Le renouvellement du CATEC® est obligatoire tous les 3 ans.

DOCUMENT STAGIAIRE : Livret FTIRA

PROFIL DU FORMATEUR : 2 formateurs CATEC® formés et certifié par l'INRS, expérience dans le domaine enseigné, capables d'adaptabilité aux différents profils formés.

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

**FORMATION CONFORME AUX RECOMMANDATIONS R447
ET AU DISPOSITIF CATEC® R472 DE LA CNAMTS**



PRÉREQUIS

POUR LES SURVEILLANTS ET LES INTERVENANTS

- Notions sur la signalisation temporaire de chantier (pour mise en œuvre dans le cadre d'une intervention)
- Maîtrise, nécessaire à la réalisation de l'intervention, de l'usage des contrôleurs d'atmosphère (mise en marche, vérification des critères accessibles pour l'utilisateur, positionnement, reconnaissance des alarmes et leur signification opérationnelle, procédure d'arrêt du matériel, informations à communiquer à son entreprise sur des dysfonctionnements constatés)

POUR LES SURVEILLANTS

- Notions sur les appareils respiratoires d'évacuation (pour contrôle en vis-à-vis de l'équipement de l'intervenant au moment de l'intervention)
- Notions sur l'utilisation des équipements de travail en hauteur : tripode, anti chute à rappel automatique, harnais (pour réaliser le contrôle en vis-à-vis de l'équipement de l'intervenant avant d'accéder à l'espace)

POUR LES INTERVENANTS

- Maîtrise de l'utilisation des équipements de travail en hauteur : dispositif antichute : harnais, tripode, anti chute à rappel automatique...
- Maîtrise de l'utilisation des EPI (dont le masque auto-sauveteur)
- Epreuves certificatives

NB : Les prérequis devront être attestés, par écrit, par l'entreprise ou être réalisés par FTIRA. Le stagiaire devra se munir de sa tenue de travail et EPI.

A l'occasion de la formation, le salarié sera exposé à certains risques (travail en hauteur, espaces confinés, ...) avec le port d'équipement de protection respiratoire. L'attention des employeurs est attirée sur l'opportunité d'entrer en contact avec le médecin du travail pour décider du suivi et des mesures adaptées tant, éventuellement, pour le suivi de la formation que pour l'activité en entreprise.

Les deux rôles doivent être représenté dans chaque session de formation.

JOUR 1 : PRÉ-CATEC®

Préparation à l'utilisation du matériel de sécurité pour les espaces confinés

OBJECTIFS

PRÉVENTION D'ACCIDENT LORS DE TRAVAUX EN ESPACE CONFINÉS

- Connaître les caractéristiques d'un espace confiné
- Connaître la nature des risques
- Être capable de mettre en place des mesures de prévention
 - Mesures de préventions préalables à toutes interventions
 - Mesures à prendre lors de l'intervention
 - Mesures de prévention des risques d'asphyxie et d'intoxication
 - Mesures de prévention des risques d'explosion
 - Mesures de prévention des risques liés aux chutes de hauteur
 - Mesures de prévention des risques électriques
 - Mesures de prévention des risques de noyade
- Connaître le plan d'intervention de secours

CONTENU

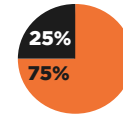
THÉORIE

- Présentation des objectifs de la journée
- Cadre réglementaire : code du travail et Recommandation 447
- Analyse des risques
- La procédure d'alerte

PRATIQUE

- Préparation et Sécurisation d'une intervention
- Le balisage
- La ventilation
- Les dispositifs de protection contre les chutes
 - Connaître les différents types d'EPC et EPI
 - Maîtriser le système antichute, l'ajustement et contrôle du harnais
- Les masques auto-sauveteurs : maîtriser son ajustement et les contrôles
- Les détecteurs de gaz : comprendre les principes d'utilisation et des contrôles
- Les différents types de consignations

THÉORIE
PRATIQUE



Formation
certifiante

NB : Le stagiaire devra se munir de sa tenue de travail et EPI.

A l'occasion de la formation, le salarié sera exposé à certains risques (travail en hauteur, espaces confinés, ...) avec le port d'équipement de protection respiratoire. L'attention des employeurs est attirée sur l'opportunité d'entrer en contact avec le médecin du travail pour décider du suivi et des mesures adaptées tant, éventuellement, pour le suivi de la formation que pour l'activité en entreprise.

JOUR 2 : CATEC® SURVEILLANT - INTERVENANT

Certificat d'aptitude à travailler en espaces confinés dans le domaine de l'eau et l'assainissement

OBJECTIFS

- Repérer les risques spécifiques liés aux caractéristiques des espaces confinés
- Maîtriser la (les) procédure(s) préalable(s) à toute intervention
- Maîtriser l'utilisation des équipements de sécurité, savoir vérifier leur bon état de fonctionnement, et utiliser les moyens de code de communication

POUR LES SURVEILLANTS

- Assurer une présence constante et le maintien des conditions de l'intervention
- Maîtriser les procédures d'alerte et de secours

POUR LES INTERVENANTS

- Maîtriser les procédures d'évacuation
- Repérer et prévenir les risques

CONTENU

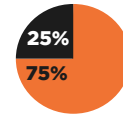
THÉORIE 2H

- Présentation du dispositif CATEC®
- Cadre réglementaire : code du travail, R447, R472
- Champ d'application
- Principes généraux de prévention
- Risques du travail en espaces confinés
- Les acteurs de la prévention
- Rappel sur les autorisations, permis et protocole

PRATIQUE 5H

- Vérification du matériel et mise en place du site (signalisation temporaire, repérage des risques, ventilation, détection, chute...)
- Réalisation d'exercices d'entraînement et épreuves certificatives

THÉORIE
PRATIQUE



Formation
certifiante



INFORMATIONS PRATIQUES

14 H - DE 2 À 8 PERSONNES

PUBLIC CONCERNÉ : Tout salarié travaillant ou devant travailler en espaces confinés dans le domaine de l'eau et de l'assainissement

PÉDAGOGIE : Diaporama / Participative / Certificative

RESSOURCES : Matériel spécifique suivant la liste du cahier des charges et sur Espace d'Entraînement et de Certification référencé

SUIVI ET ÉVALUATION : (2h pour un groupe de 8 stagiaires)

Lors de mise en situation et questions complémentaires.

DOCUMENT STAGIAIRE : Livret FTIRA

PROFIL DU FORMATEUR : 2 formateurs CATEC® - Expérience dans le domaine enseigné - Capable d'adaptabilité aux différents profils formés.

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS

OBJECTIFS

- Identifier les risques encourus et choisir les mesures de prévention adaptées
- Mettre en œuvre la méthodologie d'intervention en cas d'incident
- Sélectionner l'équipement de protection individuelle approprié
- Citer les principes réglementaires en matière de stockage et de transport des contenants de chlore
- Maîtriser les opérations de maintenance et de changement de bouteilles en sécurité

NB : Se munir des EPI.

Nous attirons votre attention sur les risques lors des mises en situation pédagogiques et l'intérêt de convenir avec le médecin du travail d'un suivi médical adapté, notamment pour la formation et la future activité du stagiaire.

CONTENU

THÉORIE

Sécurité et réglementation concernant le chlore gazeux

- Les dangers du chlore
- L'exposition du personnel
- Les protections collectives et individuelles
- Les recommandations diverses sur le transport, le stockage et l'utilisation de contenants
- La conduite à tenir en cas d'incident

PRATIQUE

- Échange de bouteilles sur une installation de formation
- Opérations de maintenance
- Exercice pratique



INFORMATIONS PRATIQUES

7 H - DE 1 À 8 PERSONNES

PUBLIC CONCERNÉ : Agents d'exploitation chargé de l'entretien des installations de chlore

PRÉREQUIS : Personnel ayant des connaissances de base sur la technologie d'une installation de chlore

PÉDAGOGIE : Diaporama / Participative

SUIVI ET ÉVALUATION : Lors de la pratique et QCM

DOCUMENT STAGIAIRE : Procédure société

PROFIL DU FORMATEUR : Formateur ayant une expérience dans le domaine enseigné. Capable d'adaptabilité aux différents profils formés.

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS



OBJECTIFS

- Repérer les risques spécifiques liés aux caractéristiques des espaces confinés
- Maîtriser la (les) procédure(s) préalable(s) à toute intervention
- Connaître le contexte réglementaire
- Organiser une procédure en espaces confinés

NB : Se munir des EPI.

CONTENU

THÉORIE

- Présentation du DISPOSITIF CATEC®
- Cadre réglementaire : code du travail, R447, R472
- Champ d'application
- Principes généraux de prévention
- Risques du travail en espaces confinés
- Rappel sur les autorisations, permis et protocole

PRATIQUE

- Réalisation du permis de pénétrer
- Réalisation du plan de prévention
- Mise en pratique sur site



INFORMATIONS PRATIQUES

7 H - DE 1 À 12 PERSONNES

PUBLIC CONCERNÉ : Encadrement

PRÉREQUIS : Néant

PÉDAGOGIE : Diaporama / Participative

SUIVI ET ÉVALUATION : Lors de la mise en place du dispositif

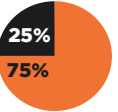
DOCUMENT STAGIAIRE : PDF INRS

PROFIL DU FORMATEUR : 1 formateur espaces confinés, expérience dans le domaine enseigné, capable d'adaptabilité aux différents profils formés.

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS





OBJECTIFS

- Repérer les risques spécifiques liés aux caractéristiques des espaces confinés
- Comprendre la protection respiratoire
- Mettre en œuvre le port de l'ARI
- Intervenir en atmosphère toxique en respectant les consignes de sécurité

NB : Se munir des EPI.
Nous attirons votre attention sur les risques lors des mises en situation pédagogiques et l'intérêt de convenir avec le médecin du travail d'un suivi médical adapté, notamment pour la formation et la future activité du stagiaire.

CONTENU

THÉORIE

- Assurer une présence constante et le maintien des conditions de l'intervention
- Analyse des risques
- Le permis de pénétrer
- Les différents types d'appareils respiratoires
 - Filtrant
 - Isolant
 - À circuit ouvert / fermé
 - Narguilé
- Les contraintes liées au port de l'ARI
- Les règles d'utilisation

PRATIQUE

- Équipement du porteur
- Mise en évidence des contraintes
- Réalisation de tâches professionnelles
- Recherche de victime et dégagement d'urgence
- Procédure d'entretien



INFORMATIONS PRATIQUES

7 H - DE 1 À 8 PERSONNES

PUBLIC CONCERNÉ : Tout salarié travaillant ou devant travailler en espaces à risques

PRÉREQUIS : Personnel reconnu apte à travailler en espaces confinés par le médecin du travail. Salariés qui sont tenus d'utiliser des équipements de protection respiratoire.

PÉDAGOGIE : Diaporama / Participative

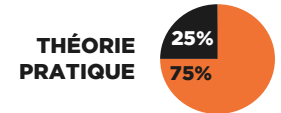
SUIVI ET ÉVALUATION : Lors de la pratique

DOCUMENT STAGIAIRE : Livret FTIRA - PDF INRS

PROFIL DU FORMATEUR : Formateur en prévention des risques liés aux interventions en espace confiné - Expérience dans le domaine enseigné - Capable d'adaptabilité aux différents profils formés.

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS



OBJECTIFS

- Repérer les risques spécifiques liés aux caractéristiques des espaces confinés
- Maîtriser la (les) procédure(s) préalable(s) à toute intervention
- Maîtriser l'utilisation des équipements de sécurité, savoir vérifier leur bon état de fonctionnement, et utiliser les moyens de code de communication
- Assurer le maintien des conditions de l'intervention
- Maîtriser les procédures d'alerte et de secours
- Maîtriser les procédures d'évacuation

NB : A l'occasion de la formation, le salarié sera exposé à certains risques (travail en hauteur, espaces confinés, ...) avec le port d'équipement de protection respiratoire. L'attention des employeurs est attirée sur l'opportunité d'entrer en contact avec le médecin du travail pour décider du suivi et des mesures adaptées tant, éventuellement, pour le suivi de la formation que pour l'activité en entreprise.

CONTENU

THÉORIE

- Présentation du dispositif
- Cadre réglementaire : code du travail, R447
- Champ d'application
- Principes généraux de prévention
- Risques du travail en espaces confinés
- Les acteurs de la prévention
- Rappel sur les autorisations, permis, procédures et protocole

PRATIQUE

- Vérification du matériel et mise en place du site (signalisation temporaire, repérage des risques, ventilation, détection, chute...)
- Réalisation d'exercices d'entraînement



INFORMATIONS PRATIQUES

7 H - DE 2 À 8 PERSONNES

PUBLIC CONCERNÉ : Tout salarié travaillant ou devant travailler en espaces confinés

PÉDAGOGIE : Diaporama / Participative

RESSOURCES : Matériel spécifique et espace d'entraînement

SUIVI ET ÉVALUATION : Lors de mise en situation et questions complémentaires

DOCUMENT STAGIAIRE : Livret FTIRA

PROFIL DU FORMATEUR : 1 formateur ayant une expérience dans le domaine enseigné. Capable d'adaptabilité aux différents profils formés.

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS



OBJECTIFS

- Maîtriser la(les) procédure(s) préalable(s) à toute intervention
- Connaître le contexte règlementaire

CONTENU

THÉORIE

- Rappel du contexte règlementaire
- Autorisation de travail
- Permis de pénétrer
- Plan de prévention

PRATIQUE

- Réalisation du permis de pénétrer
- Mise en place pratique suivant le plan de prévention



INFORMATIONS PRATIQUES

3 H - DE 1 À 12 PERSONNES

PUBLIC CONCERNÉ : Personnel travaillant en espaces confinés

PRÉREQUIS : Néant

PÉDAGOGIE : Diaporama / Participative

SUIVI ET ÉVALUATION : Lors de la mise en place des situations

DOCUMENT STAGIAIRE : Procédure société

PROFIL DU FORMATEUR : 1 formateur espaces confinés, expérience dans le domaine enseigné, capable d'adaptabilité aux différents profils formés.

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS



OBJECTIFS

- Connaître les enjeux de la prévention
- Connaître le mécanisme de l'accident (Danger + Risques)
- Analyser les risques de son entreprise
- Organiser un plan d'actions correctives

CONTENU

THÉORIE

- Présentation des recommandations
- Contexte réglementaire
- Liste des documents de l'entreprise à collecter pour les sites
- Etude des plans de prévention

PRATIQUE

- Analyse des actions à mettre en place dans son entreprise
- Points forts et points faibles des plans d'actions envisagés
- Évaluation des risques



INFORMATIONS PRATIQUES

7 H - DE 1 À 12 PERSONNES

PUBLIC CONCERNÉ : Encadrement

PRÉREQUIS : Néant

PÉDAGOGIE : Diaporama / Participative

SUIVI ET ÉVALUATION : Lors de la mise en place de la procédure

DOCUMENT STAGIAIRE : Procédure et EVRP société

PROFIL DU FORMATEUR : 1 formateur espaces confinés et préventeur, expérience dans le domaine enseigné, capable d'adaptabilité aux différents profils formés.

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS



OBJECTIFS

- Acquérir les connaissances de base pour le personnel intervenant ou circulant en zone ATEX
- Identifier les procédures d'accès et consignes générales à respecter en zone ATEX
- Appliquer les consignes de sécurité et les procédures spécifiques au regard des risques d'explosion

CONTENU

LES MÉCANISMES DE L'EXPLOSION

- Les définitions de l'explosion, les grandeurs physiques
- L'évaluation du risque atmosphère explosive, son périmètre et son déroulement

PROTECTION ET PRÉVENTION DES RISQUES EXPLOSIFS

- Le marquage et la signalisation
- La conformité des matériels et installations antidéflagrants
- Les EPI spécifiques contre les risques d'inflammation et de projection



INFORMATIONS PRATIQUES

3 H 30 - DE 1 À 10 PERSONNES

PUBLIC CONCERNÉ : Tout salarié devant intervenir ou circuler en zone ATEX

PRÉREQUIS : Savoir communiquer en Français

PÉDAGOGIE : Diaporama / Participative / Évaluative

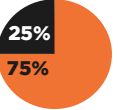
SUIVI ET ÉVALUATION : QCM

DOCUMENT STAGIAIRE : Livret

PROFIL DU FORMATEUR : Formateur en prévention des risques ayant une expérience dans le domaine enseigné. Capable d'adaptabilité aux différents profils formés.

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS



OBJECTIFS

- Mesurer l'impact de la réglementation sur votre organisation, décrire les risques dans les différentes zones à risques d'explosion
- Préparer les interventions des différents entrants dans la zone à risques d'explosion
- Faire appliquer les consignes de sécurité et les procédures spécifiques au regard des risques d'explosion
- Adapter son comportement et ses pratiques professionnelles à l'environnement ATEX

CONTENU

CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

- Les prescriptions
- Les conséquences sur votre organisation
- Obligations et contraintes supplémentaires de la transposition des directives en droit français (La directive européenne ATEX 94/9/CE - La directive 1999/92/CE)

LES MÉCANISMES DE L'EXPLOSION

- Les définitions de l'explosion, les grandeurs physiques
- L'évaluation du risque atmosphère explosive, son périmètre et son déroulement
- Le classement des zones d'explosion
- Les moyens de propagation

PROTECTION ET PRÉVENTION DES RISQUES EXPLOSIFS

- Nécessité des procédures d'organisation et d'intervention
- Le marquage et la signalisation
- La formation spécifique du personnel
- La conformité des matériels et installations antidéflagrants
- Les EPI spécifiques contre les risques d'inflammation et de projection

SÉLECTION DU MATÉRIEL ATEX

- Documentation et marquages « ce » à exiger du fournisseur de vos matériels et installations
- Sélection du matériel ATEX gazeuse et/ou poussière
- Installations électriques en ATEX



INFORMATIONS PRATIQUES

7 H - DE 1 À 8 PERSONNES

PUBLIC CONCERNÉ : Tout salarié travaillant ou devant travailler en zone ATEX de type zone 1

PRÉREQUIS : Savoir communiquer en français

PÉDAGOGIE : Diaporama / Participative / Évaluative

SUIVI ET ÉVALUATION : QMC

DOCUMENT STAGIAIRE : Livret

PROFIL DU FORMATEUR : 1 formateur en prévention des risques ayant une expérience dans le domaine enseigné. Capable d'adaptabilité aux différents profils formés.

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS



OBJECTIFS

- Repérer les risques spécifiques liés aux caractéristiques des espaces confinés
- Maîtriser la (les) procédure(s) préalable(s) à toute intervention
- Connaître les dangers et les risques en espaces confinés

CONTENU

- Cadre réglementaire
- Champ d'application
- Principes généraux de prévention
- Risques du travail en espaces confinés
- Rappel sur les autorisations, permis et protocole
- Sensibilisation de l'utilisation du détecteur de gaz



INFORMATIONS PRATIQUES

4 H - DE 1 À 12 PERSONNES

PUBLIC CONCERNÉ : Tout le personnel

PRÉREQUIS : Néant

PÉDAGOGIE : Diaporama / Participative

SUIVI ET ÉVALUATION : Lors des échanges

DOCUMENT STAGIAIRE : PDF INRS

PROFIL DU FORMATEUR : Formateur en espaces confinés ayant une expérience dans le domaine enseigné. Capable d'adaptabilité aux différents profils formés.

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS



OBJECTIFS

- Repérer les risques spécifiques liés aux caractéristiques des espaces confinés agricoles
- Maîtriser la (les) procédure(s) préalable(s) à toute intervention
- Maîtriser l'utilisation des équipements de sécurité, savoir vérifier leur bon état de fonctionnement, et utiliser les moyens de code de communication
- Assurer le maintien des conditions de l'intervention
- Maîtriser les procédures d'alerte et de secours
- Maîtriser les procédures d'évacuation

NB : A l'occasion de la formation, le salarié sera exposé à certains risques (travail en hauteur, espaces confinés, ...) avec le port d'équipement de protection respiratoire. L'attention des employeurs est attirée sur l'opportunité d'entrer en contact avec le médecin du travail pour décider du suivi et des mesures adaptées tant, éventuellement, pour le suivi de la formation que pour l'activité en entreprise.

CONTENU

THÉORIE 3H

- Présentation du dispositif
- Cadre réglementaire
- Champ d'application
- Principes généraux de prévention
- Risques du travail en espace confiné agricole
- Les dispositifs de protection (détecteurs de gaz, matériel antichute, ventilation, etc.)
- Les acteurs de la prévention
- Rappel sur les autorisations, permis, procédures et protocole

PRATIQUE 4H

- Vérification du matériel et mise en place du site (signalisation temporaire, repérage des risques, ventilation, détection, chute...)
- Réalisation d'exercices d'entraînement



INFORMATIONS PRATIQUES

7 H - DE 2 À 8 PERSONNES

PUBLIC CONCERNÉ : Tout salarié travaillant ou devant travailler en espaces confinés agricoles

PÉDAGOGIE : Diaporama / Participative

RESSOURCES : Matériel spécifique et espace d'entraînement

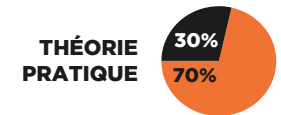
SUIVI ET ÉVALUATION : Lors de mise en situation et questions complémentaires (2h pour un groupe de 8 stagiaires)

DOCUMENT STAGIAIRE : Livret FTIRA

PROFIL DU FORMATEUR : 1 formateur ayant une expérience dans le domaine enseigné. Capable d'adaptabilité aux différents profils formés.

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS



OBJECTIFS

- Repérer les risques spécifiques liés aux caractéristiques des espaces confinés industriels
- Maîtriser la (les) procédure(s) préalable(s) à toute intervention
- Maîtriser l'utilisation des équipements de sécurité, savoir vérifier leur bon état de fonctionnement, et utiliser les moyens de code de communication
- Assurer le maintien des conditions de l'intervention
- Maîtriser les procédures d'alerte et de secours
- Maîtriser les procédures d'évacuation

NB : A l'occasion de la formation, le salarié sera exposé à certains risques (travail en hauteur, espaces confinés, ...) avec le port d'équipement de protection respiratoire. L'attention des employeurs est attirée sur l'opportunité d'entrer en contact avec le médecin du travail pour décider du suivi et des mesures adaptées tant, éventuellement, pour le suivi de la formation que pour l'activité en entreprise.

CONTENU

THÉORIE

- Présentation du dispositif
- Cadre réglementaire
- Champ d'application
- Principes généraux de prévention
- Risques du travail en espaces confinés industriels
- Les dispositifs de protection (détecteurs de gaz, matériel antichute, ventilation, etc.)
- Les acteurs de la prévention
- Rappel sur les autorisations, permis, procédures et protocole

PRATIQUE

- Vérification du matériel et mise en place du site (signalisation temporaire, repérage des risques, ventilation, détection, chute...)
- Réalisation d'exercices d'entraînement



INFORMATIONS PRATIQUES

7 H - DE 2 À 8 PERSONNES

PUBLIC CONCERNÉ : Tout salarié travaillant ou devant travailler en espaces confinés industriels.

PÉDAGOGIE : Diaporama / Participative

RESSOURCES : Matériel spécifique et espace d'entraînement

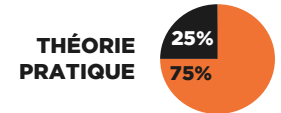
SUIVI ET ÉVALUATION : Lors de mise en situation et questions complémentaires

DOCUMENT STAGIAIRE : Livret FTIRA

PROFIL DU FORMATEUR : 1 formateur ayant une expérience dans le domaine enseigné. Capable d'adaptabilité aux différents profils formés.

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS



Formation
certifiante

JOUR 1 : PRÉPARATION à l'utilisation du matériel de sécurité pour les espaces confinés

OBJECTIFS

PRÉVENTION D'ACCIDENT LORS DE TRAVAUX EN ESPACE CONFINÉS

- Connaître les caractéristiques des espaces confinés
- Connaître la nature des risques
- Être capable de mettre en place des mesures de prévention
 - Mesures de préventions préalables à toutes interventions
 - Mesures à prendre lors de l'intervention
 - Mesures de prévention des risques d'asphyxie et d'intoxication
 - Mesures de prévention des risques d'explosion
 - Mesures de prévention des risques liés aux chutes de hauteur
 - Mesures de prévention des risques électriques
 - Mesures de prévention des risques de noyade
- Connaître le plan d'intervention de secours
- Connaître le permis de pénétrer

CONTENU

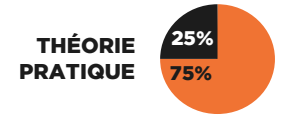
THÉORIE

- Présentation des objectifs de la journée
- Cadre réglementaire
- Analyse des risques
- La procédure d'alerte

PRATIQUE

- Préparation et sécurisation d'une intervention
- Le balisage
- La ventilation
- Les dispositifs de protection contre les chutes
 - Connaître les différents types d'EPC et EPI
 - Maitriser les système antichute, l'ajustement et contrôle du harnais
- Les masques auto-sauveteurs : maitriser son ajustement et les contrôles
- Les détecteurs de gaz : comprendre les principes d'utilisation et des contrôles
- Les différents types de consignations

NB : Nous attirons votre attention sur les risques lors des mises en situation pédagogiques et l'intérêt de convenir avec le médecin du travail d'un suivi médical adapté, notamment pour la formation et la future activité du stagiaire.



Formation
certifiante

JOUR 2 : UTILISATION DES APPAREILS RESPIRATOIRES ISOLANTS

OBJECTIFS

- Repérer les risques spécifiques liés aux caractéristiques des espaces confinés
- Comprendre la protection respiratoire
- Mettre en œuvre le port de l'ARI
- Mettre en œuvre le masque auto-sauveteur
- Intervenir en atmosphère toxique en respectant les consignes de sécurité

CONTENU

THÉORIE

- Assurer une présence constante et le maintien des conditions de l'intervention
- Analyse des risques
- Le permis de pénétrer
- Les différents types d'appareils respiratoires
 - Filtrant
 - Isolant
 - À circuit ouvert / fermé
 - Narguilé
- Les contraintes liées au port de l'ARI
- Les règles d'utilisation

PRATIQUE

- Equipement du porteur
- Mise en évidence des contraintes
- Réalisation de tâches professionnelles
- Recherche de victime et dégagement d'urgence
- Procédure d'entretien



Formation
certifiante

JOUR 3 : SAUVETAGE EN ESPACES CONFINÉS

OBJECTIFS

PRÉVENTION D'ACCIDENT LORS DE TRAVAUX EN HAUTEUR

- Connaître la nature des risques lié au travail en hauteur
- Être capable de mettre en place des mesures de prévention
 - Mesures de préventions préalables à toute intervention
 - Mesures à prendre lors de l'intervention
 - Mesures de prévention des risques d'asphyxie et d'intoxication
 - Mesures de prévention des risques liés aux chutes de hauteur
 - De mettre en place un lot de sauvetage
- Connaître le plan d'intervention de secours

CONTENU

THÉORIE

- Cadre réglementaire : code du travail et recommandation
- Les dispositifs de sauvetage :
 - Lot de sauvetage
 - Brancardage
 - Stop chute treuil

PRATIQUE

- Préparation et sécurisation d'une intervention
- Mise en place du lot de sauvetage
- Exercices pratiques de sauvetage
- Exercices pratiques de l'ensemble des modules
- Exercices pratiques des modules et action de secours



INFORMATIONS PRATIQUES

21 H - DE 1 À 8 PERSONNES

PUBLIC CONCERNÉ : Tout salarié travaillant ou devant travailler en espaces confinés

PRÉREQUIS : Personnel reconnu apte à travailler en espaces confinés par le médecin du travail. Avoir été formé au secourisme

PÉDAGOGIE : Diaporama / Participative / Certificative

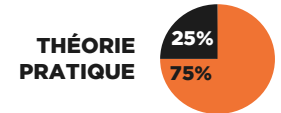
SUIVI ET ÉVALUATION : Lors de la pratique et QCM

DOCUMENT STAGIAIRE : Livret FTIRA

PROFIL DU FORMATEUR : 1 formateur espaces confinés et sauvetage en hauteur, expérience dans le domaine enseigné, capable d'adaptabilité aux différents profils formés.

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS



OBJECTIFS

UTILISATION DES DÉTECTEURS DE GAZ ET DES MOYENS DE PROTECTION

- Connaître la nature des risques liés au gaz
- Connaître les différents modèles de détecteurs de gaz et leur utilisation
- Connaître les différents moyens de protection et leur utilisation
- Connaître les différents moyens de lutter contre les gaz
- Être capable de mettre en place des mesures de prévention
 - Mesures de préventions préalables à toute intervention
 - Mesures de prévention des risques d'asphyxie et d'intoxication
 - Mesures de prévention des risques d'explosion

NB : Se munir de ses EPI.

Nous attirons votre attention sur les risques lors des mises en situation pédagogiques et l'intérêt de convenir avec le médecin du travail d'un suivi médical adapté, notamment pour la formation et la future activité du stagiaire.

CONTENU

THÉORIE

- Présentation du matériel
- Analyse des risques
- La procédure de vérification

PRATIQUE

- Préparation et sécurisation d'une intervention
- Les masques auto-sauveteurs : maîtriser son ajustement et les contrôles
- Les détecteurs de gaz : comprendre les principes d'utilisation et des contrôles



INFORMATIONS PRATIQUES

4 H - DE 1 À 8 PERSONNES

PUBLIC CONCERNÉ : Tout salarié travaillant ou devant utiliser les détecteurs et les moyens de protections

PRÉREQUIS : Néant

PÉDAGOGIE : Diaporama / Participative

SUIVI ET ÉVALUATION : Lors de la pratique

DOCUMENT STAGIAIRE : Livret FTIRA

PROFIL DU FORMATEUR : 1 formateur ayant une expérience dans le domaine enseigné. Capable d'adaptabilité aux différents profils formés.

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS

OBJECTIFS

- Actualisation des compétences
- Vérifier la maîtrise et le maintien des compétences
- Repérer les risques spécifiques liés aux caractéristiques des espaces confinés
- Maîtriser la (les) procédure(s) préalable(s) à toute intervention
- Maîtriser l'utilisation des équipements de sécurité, savoir vérifier leur bon état de fonctionnement, et utiliser les moyens de code de communication

POUR LES SURVEILLANTS

- Assurer une présence constante et le maintien des conditions de l'intervention
- Maîtriser les procédures d'alerte et de secours

POUR LES INTERVENANTS

- Maîtriser les procédures d'évacuation
- Repérer et prévenir les risques

NB : Prérequis obligatoires (voir page suivante). Les prérequis devront être attestés, par écrit, par l'entreprise ou être réalisés par FTIRA. Le stagiaire devra se munir de sa tenue de travail et EPI.

CONTENU

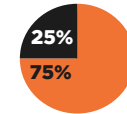
THÉORIE 2H

- Présentation du dispositif CATEC®
- Cadre réglementaire : code du travail, R447, R472
- Champ d'application
- Principes généraux de prévention
- Risques du travail en espaces confinés
- Les acteurs de la prévention
- Rappel sur les autorisations, permis et protocole

PRATIQUE 5H

- Vérification du matériel et mise en place du site (signalisation temporaire, repérage des risques, ventilation, détection, chute...)
- Réalisation d'exercices d'entraînement et épreuves certificatives au cours de la journée après chaque séquence formative

THÉORIE
PRATIQUE



Formation
certifiante



INFORMATIONS PRATIQUES

7 H - DE 2 À 8 PERSONNES

Les deux rôles doivent être représentés dans chaque session de formation

PUBLIC CONCERNÉ : Tout salarié titulaire du CATEC® en cours de validité, travaillant ou devant travailler en espaces confinés dans le domaine de l'eau et de l'assainissement

PRÉREQUIS : voir liste prérequis sur page suivante

PÉDAGOGIE : Diaporama / Participative / Certificative

RESSOURCES : Matériel spécifique suivant la liste du cahier des charges et

sur Espace d'Entraînement et de Certification référencé.

ÉVALUATION ET CERTIFICATION : En phase évaluative lors de mises en situation + questionnaire au cours de la journée après chaque séquence formative. Le renouvellement du CATEC® est obligatoire tous les 3 ans.

DOCUMENT STAGIAIRE : Livret FTIRA

PROFIL DU FORMATEUR : 2 formateurs CATEC® formés et certifié par l'INRS, expérience dans le domaine enseigné, capables d'adaptabilité aux différents profils formés.

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

**FORMATION CONFORME AUX RECOMMANDATIONS R447
ET AU DISPOSITIF CATEC® R472 DE LA CNAM**



PRÉREQUIS

Pour accéder au maintien et actualisation des compétences après 3 ans, le stagiaire devra être titulaire du CATEC® en cours de validité, avoir réalisé des interventions régulières en espaces confinés sur les 3 dernières années et une formation récente ou une pratique régulière concernant les contrôleurs d'atmosphère et les masques auto-sauveteurs actuellement mis en œuvre en entreprise.

Rappel les prérequis de la formation MAC (Maintien et Actualisation des Compétences) sont identiques à ceux d'une Formation Initiale :

POUR LES SURVEILLANTS ET LES INTERVENANTS

- Notions sur la signalisation temporaire de chantier (pour mise en œuvre dans le cadre d'une intervention)
- Maîtrise, nécessaire à la réalisation de l'intervention, de l'usage des contrôleurs d'atmosphère (mise en marche, vérification des critères accessibles pour l'utilisateur, positionnement, reconnaissance des alarmes et leur signification opérationnelle, procédure d'arrêt du matériel, informations à communiquer à son entreprise sur des dysfonctionnements constatés)

POUR LES SURVEILLANTS

- Notions sur les appareils respiratoires d'évacuation (pour contrôle en vis-à-vis de l'équipement de l'intervenant au moment de l'intervention)
- Notions sur l'utilisation des équipements de travail en hauteur : tripode, anti chute à rappel automatique, harnais (pour réaliser le contrôle en vis-à-vis de l'équipement de l'intervenant avant d'accéder à l'espace)

POUR LES INTERVENANTS

- Maîtrise de l'utilisation des équipements de travail en hauteur : dispositif antichute : harnais, tripode, anti chute à rappel automatique...
- Maîtrise de l'utilisation des EPI (dont le masque auto-sauveteur)
- Epreuves certificatives

NB : Les prérequis devront être attestés, par écrit, par l'entreprise ou être réalisés par FTIRA. Le stagiaire devra se munir de sa tenue de travail et EPI.

Nous attirons votre attention sur les risques lors des mises en situation pédagogiques et l'intérêt de convenir avec le médecin du travail d'un suivi médical adapté, notamment pour la formation et la future activité du stagiaire.

Les deux rôles doivent être représentés dans chaque session de formation.



OBJECTIFS

- Identifier les risques encourus et choisir les mesures de prévention adaptées
- Mettre en œuvre la méthodologie d'intervention en cas d'incident
- Sélectionner l'équipement de protections individuelles approprié
- Citer les principes réglementaires en matière de stockage et de transport des contenants de chlore
- Maîtriser les opérations de maintenance et de changement de bouteilles en sécurité

NB : Se munir des EPI.
Nous attirons votre attention sur les risques lors des mises en situation pédagogiques et l'intérêt de convenir avec le médecin du travail d'un suivi médical adapté, notamment pour la formation et la future activité du stagiaire.

CONTENU

THÉORIE

Sécurité et réglementation concernant le chlore gazeux

- Retour d'expérience
- Les dangers du chlore
- L'exposition du personnel
- Les protections collectives et individuelles
- Les recommandations diverses sur le transport, le stockage et l'utilisation de contenants
- La conduite à tenir en cas d'incident

PRATIQUE

- Échange de bouteilles sur une installation de formation
- Opérations de maintenance
- Exercice pratique



INFORMATIONS PRATIQUES

7 H - DE 1 À 8 PERSONNES

PUBLIC CONCERNÉ : Agents d'exploitation chargé de l'entretien des installations de chlore

PRÉREQUIS : Personnel ayant des connaissances de base sur la technologie d'une installation de chlore

PÉDAGOGIE : Diaporama / Participative

SUIVI ET ÉVALUATION : Lors de la pratique et QCM

DOCUMENT STAGIAIRE : Procédure société

PROFIL DU FORMATEUR : Formateur ayant une expérience dans le domaine enseigné. Capable d'adaptabilité aux différents profils formés.

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS



OBJECTIFS

- Repérer les risques spécifiques liés aux caractéristiques des espaces confinés
- Maîtriser la (les) procédure(s) préalable(s) à toute intervention
- Maîtriser l'utilisation des équipements de sécurité, savoir vérifier leur bon état de fonctionnement

CONTENU

THÉORIE

- Risques du travail en espaces confinés
- Rappel sur les autorisations, permis et protocole

PRATIQUE

- Vérification et exercice d'entraînement du matériel de détection et de protection
- Réalisation d'exercices d'entraînement



INFORMATIONS PRATIQUES

1 H - DE 1 À 8 PERSONNES

PUBLIC CONCERNÉ : Tout salarié travaillant ou devant travailler en espaces confinés (hors des domaines de l'eau et de l'assainissement)

PRÉREQUIS : Personnel reconnu apte à travailler en espaces confinés par le médecin du travail. Personnes ayant les connaissances à l'utilisation des détecteurs de 4 gaz et l'utilisation des auto-sauveteurs.

PÉDAGOGIE : Diaporama / Participative / Certificative

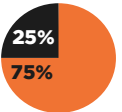
SUIVI ET ÉVALUATION : Lors de la pratique et QCM

DOCUMENT STAGIAIRE : Livret FTIRA

PROFIL DU FORMATEUR : Formateur en prévention des risques liés aux interventions en espaces confinés. Expérience dans le domaine enseigné. Capable d'adaptabilité aux différents profils formés.

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS



OBJECTIFS

- Repérer les risques spécifiques liés aux caractéristiques des espaces confinés
- Comprendre la protection respiratoire
- Mettre en œuvre le port de l'ARI
- Intervenir en atmosphère toxique en respectant les consignes de sécurité

NB : Se munir des EPI.
Nous attirons votre attention sur les risques lors des mises en situation pédagogiques et l'intérêt de convenir avec le médecin du travail d'un suivi médical adapté, notamment pour la formation et la future activité du stagiaire.

CONTENU

THÉORIE

- Retour d'expérience
- Assurer une présence constante et le maintien des conditions de l'intervention
- Analyse des risques
- Le permis de pénétrer
- Les différents types d'appareils respiratoires
 - Filtrant
 - Isolant
 - À circuit ouvert / fermé
 - Narguilé
- Les contraintes liées au port de l'ARI
- Les règles d'utilisation

PRATIQUE

- Equipement du porteur
- Mise en évidence des contraintes
- Réalisation de tâches professionnelles
- Recherche de victime et dégagement d'urgence
- Procédure d'entretien



INFORMATIONS PRATIQUES

4 H - DE 1 À 8 PERSONNES

PUBLIC CONCERNÉ : Tout salarié travaillant ou devant travailler en espaces à risques.

PRÉREQUIS : Personnel reconnu apte à travailler en espaces confinés par le médecin du travail. Salariés qui sont tenus d'utiliser des équipements de protection respiratoire.

PÉDAGOGIE : Diaporama / Participative

SUIVI ET ÉVALUATION : Lors de la pratique

DOCUMENT STAGIAIRE : Livret FTIRA - PDF INRS

PROFIL DU FORMATEUR : Formateur en prévention des risques liés aux interventions en espaces confinés - Expérience dans le domaine enseigné - Capable d'adaptabilité aux différents profils formés.

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS



ACCOMPAGNER
FORMER
PROTÉGER

Formation espaces confinés

TRAVAIL ET SAUVETAGE EN ESPACES CONFINÉS (MAC)

Formation
Maintien et Actualisation
des Compétences
MAC.001.004

< RETOUR
SOMMAIRE

OBJECTIFS

PRÉVENTION D'ACCIDENT LORS DE TRAVAUX EN ESPACES CONFINÉS

- Connaître les caractéristiques des espaces confinés et la nature des risques
- Mettre en place des mesures de prévention
- Connaître le plan d'intervention de secours
- Mettre en œuvre le port de l'ARI et le masque auto-sauveteur
- Intervenir en atmosphère toxique en respectant les consignes de sécurité
- Connaître la nature des risques liés au travail en hauteur
- Être capable de mettre en place des mesures de prévention
- Connaître le plan d'intervention de secours
- Être capable de mettre en place des mesures de prévention

NB : Nous attirons votre attention sur les risques lors des mises en situation pédagogiques et l'intérêt de convenir avec le médecin du travail d'un suivi médical adapté, notamment pour la formation et la future activité du stagiaire.

CONTENU

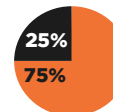
THÉORIE

- Cadre réglementaire
- Analyse des risques et moyens de détection
- La procédure d'alerte
- Les contraintes liées aux EPI spécifiques et les règles d'utilisation
- Les dispositifs de sauvetage

PRATIQUE

- Préparation et sécurisation d'une intervention
- Les dispositifs de protection contre les chutes
- Les détecteurs de gaz
- Réalisation de tâches professionnelles
- Recherche de victime et dégagement d'urgence
- Préparation et Sécurisation d'une intervention
- Exercices pratiques de l'ensemble des modules
- Exercices pratiques des modules et actions de secours

THÉORIE
PRATIQUE



INFORMATIONS PRATIQUES

7 H - DE 1 À 8 PERSONNES

PUBLIC CONCERNÉ : Tout salarié travaillant ou devant travailler en espaces confinés

PRÉREQUIS : Personnel reconnu apte à travailler en espaces confinés par le médecin du travail, ayant suivi une FI travail et sauvetage en espace confiné. Avoir été formé au secourisme.

PÉDAGOGIE : Diaporama / Participative

SUIVI ET ÉVALUATION : Lors de la pratique et QCM

DOCUMENT STAGIAIRE : Livret FTIRA

PROFIL DU FORMATEUR : 1 formateur espaces confinés et sauvetage en hauteur, expérience dans le domaine enseigné, capable d'adaptabilité aux différents profils formés.

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS

MAC.001.004 TRAVAIL ET SAUVETAGE EN ESPACES CONFINÉS.

Le tarif de cette formation est communiqué sur demande via le formulaire de contact disponible sur le site web ou en nous contactant par mail ou téléphone. www.ftira.fr // contact@ftira.fr // 04 74 59 52 09
FTIRA, 5 rue des Tamaris 69320 Feyzin - SARL au capital de 7700€ - Siren 422453019 RCS Lyon - APE8559A Numéro de déclaration d'activité : 82010066401. Ce numéro ne vaut pas agrément de l'état.
Programme de formation FTIRA - Concepteur de la formation - Version juillet 2023



FORMATIONS SECOURISME



OBJECTIFS

- Assurer sa propre sécurité, celle de la victime ou de toute autre personne
- Savoir alerter les secours
- Réagir face à une hémorragie externe et installer la victime dans une position d'attente adaptée
- Réagir face à une victime en arrêt cardiaque et utiliser un défibrillateur automatisé externe (DAE)
- Réagir face à un malaise

CONTENU

THÉORIE ET PRATIQUE

- Assurer la protection d'un accident
- Alerter les secours adaptés
- La victime saigne
- La victime ne répond pas, elle ne respire pas
- La victime se plaint d'un malaise

NB : Tenue pratique pour cas concrets.

Depuis le 21 avril 2021, l'employeur doit proposer aux salariés, avant leur départ à la retraite, des actions de sensibilisation à la lutte contre l'arrêt cardiaque et aux gestes qui sauvent. Ces actions se déroulent pendant le temps de travail.



INFORMATIONS PRATIQUES

3H30 - DE 4 À 10 PERSONNES

PUBLIC CONCERNÉ : Tout public

PRÉREQUIS : Néant

PÉDAGOGIE : Diaporama / Participative

SUIVI ET ÉVALUATION : Lors de la pratique

DOCUMENT STAGIAIRE : Fiches réflexes

PROFIL DU FORMATEUR : 1 Formateur secouriste

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS

Possibilité d'accessibilité aux personnes en situation d'handicap.





OBJECTIFS

- Être capable de mettre en œuvre les gestes d'urgence
- Savoir alerter les secours

CONTENU

THÉORIE ET PRATIQUE

- Alerter les secours adaptés
- La victime saigne
- La victime ne répond pas, elle ne respire pas
- La victime se plaint d'une plaie d'une brûlure

NB : Tenue pratique pour cas concrets.



INFORMATIONS PRATIQUES

1 H - DE 4 À 12 PERSONNES

PUBLIC CONCERNÉ : Tout public

PRÉREQUIS : Néant

PÉDAGOGIE : Expositive

SUIVI ET ÉVALUATION : Questionnement

DOCUMENT STAGIAIRE : Fiches réflexes

PROFIL DU FORMATEUR : 1 Formateur secouriste

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS

Possibilité d'accessibilité aux personnes en situation d'handicap.





OBJECTIFS

- Générer les compétences de secouriste
- Mettre en pratique les gestes d'urgence

NB : Tenue pratique pour cas concrets.

CONTENU

THÉORIE

- Assurer la protection d'un accident
- Alerter les secours adaptés
- La victime s'étouffe
- La victime saigne
- La victime ne répond pas, elle respire
- La victime ne répond pas, elle ne respire pas
- La victime se plaint d'un malaise
- La victime se plaint d'une plaie d'une brûlure
- La victime se plaint d'un traumatisme

PRATIQUE

- Cas concret



INFORMATIONS PRATIQUES

7 H - DE 1 À 10 PERSONNES

PUBLIC CONCERNÉ : Tout public

PRÉREQUIS : Néant

PÉDAGOGIE : Exposé interactif / apprentissage de geste / mises en situation

SUIVI ET ÉVALUATION : Lors de la pratique

DOCUMENT STAGIAIRE : Fiches réflexes

PROFIL DU FORMATEUR : 1 Formateur secouriste / expérience dans le domaine enseigné / capable d'aptabilité aux différents profils formés

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS

Possibilité d'accessibilité aux personnes en situation d'handicap.



OBJECTIFS

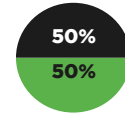
- Être capable d'intervenir efficacement, face à une situation d'accident du travail, en portant secours à la ou les victime(s)
- Être capable également d'intervenir en toute sécurité sur une situation dangereuse sur son lieu de travail en mettant en pratique ses connaissances en matière de prévention des risques professionnels.

CONTENU

DOMAINE DE COMPÉTENCES 1

- Être capable d'examiner la(les) victime(s) avant/ et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
- Être capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement
- Être capable de secourir la (les) victime(s) de manière appropriée
- Secourir une victime qui saigne abondamment
- Secourir une victime qui s'étouffe
- Secourir une victime qui se plaint de sensations pénibles et/ou qui présente des signes anormaux
- Secourir une victime qui se plaint de brûlures
- Secourir une victime qui se plaint de plaies
- Secourir une victime qui se plaint d'une douleur suite à un traumatisme
- Secourir une victime qui ne répond pas mais qui respire
- Secourir une victime qui ne répond pas et qui ne respire pas
- Mettre en place et utiliser en toute sécurité un défibrillateur

THÉORIE
PRATIQUE

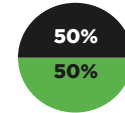


Formation
certifiante

NB : Tenue pratique pour cas concrets.

Les groupes en intra seront de 4 personnes minimum.

THÉORIE
PRATIQUE



Formation
certifiante

CONTENU

DOMAINE DE COMPÉTENCES 2

- Être capable de mettre en application ses compétences SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise
- Être capable de situer le rôle du SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Être capable de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention
- Être capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la/des situation(s) dangereuse(s) repérée(s)

Il convient d'ajouter, aux 14 heures de formation, le cas échéant, le temps nécessaire pour traiter les risques spécifiques de l'entreprise ou de la profession.

A définir avec le médecin du travail et/ou le responsable hygiène et sécurité prévention.

NB : Tenue pratique pour cas concrets.

Les groupes en intra seront de 4 personnes minimum.

INFORMATIONS PRATIQUES



14 H - DE 4 À 10 PERSONNES

PUBLIC CONCERNÉ : Tout membre du personnel

PRÉREQUIS : Néant

PÉDAGOGIE : Démonstration pratique / Apprentissage des gestes / Cas concrets professionnels

SUIVI ET ÉVALUATION : Fiche individuelle de suivi / Évaluation formative lors des cas concrets / Évaluation certificatives liées aux 2 domaines de compétences / Fiche certificative SST

DOCUMENT STAGIAIRE : Fiches réflexes

PROFIL DU FORMATEUR : 1 Formateur secouriste SST / expérience dans le domaine enseigné / capable d'aptabilité aux différents profils formés

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS

Possibilité d'accessibilité aux personnes en situation d'handicap.





Formation secourisme

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL EN AMIANTE (FI)

Formation
Initiale
FI.003.005

< RETOUR
SOMMAIRE

MISE EN SITUATION SUR NOTRE PLATEFORME PÉDAGOGIQUE AMIANTE

OBJECTIFS

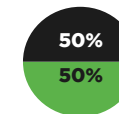
- Être capable d'intervenir efficacement, face à une situation d'accident du travail, en portant secours à la ou les victime(s)
- Être capable également d'intervenir en toute sécurité sur une situation dangereuse sur son lieu de travail en mettant en pratique ses connaissances en matière de prévention des risques professionnels en amiante.

CONTENU

DOMAINE DE COMPÉTENCES 1

- Être capable d'examiner la(les) victime(s) avant/ et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
- Être capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement
- Être capable de secourir la (les) victime(s) de manière appropriée
- Secourir une victime qui saigne abondamment
- Secourir une victime qui s'étouffe
- Secourir une victime qui se plaint de sensations pénibles et/ou qui présente des signes anormaux
- Secourir une victime qui se plaint de brûlures
- Secourir une victime qui se plaint de plaies
- Secourir une victime qui se plaint d'une douleur suite à un traumatisme
- Secourir une victime qui ne répond pas mais qui respire
- Secourir une victime qui ne répond pas et qui ne respire pas
- Mettre en place et utiliser en toute sécurité un défibrillateur

THÉORIE
PRATIQUE



Formation
certifiante

NB : Tenue pratique pour cas concrets.



Les formations pratiques se dérouleront sur une plateforme dédiée à l'amiante.



Formation secourisme

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL EN AMIANTE (FI)

Formation
Initiale
FI.003.005

< RETOUR
SOMMAIRE

THÉORIE
PRATIQUE



Formation
certifiante

CONTENU

DOMAINE DE COMPÉTENCES 2

- Être capable de mettre en application ses compétences SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise
- Être capable de situer le rôle du SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Être capable de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention
- Être capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la/des situation(s) dangereuse(s) repérée(s)

Il convient d'ajouter, aux 14 heures de formation, le cas échéant, le temps nécessaire pour traiter les risques spécifiques de l'entreprise ou de la profession.

A définir avec le médecin du travail et/ou le responsable hygiène et sécurité prévention.

NB : Tenue pratique pour cas concrets.



Les formations pratiques se dérouleront sur une plateforme dédiée à l'amiante.



INFORMATIONS PRATIQUES

16 H - DE 1 À 10 PERSONNES

PUBLIC CONCERNÉ : Tout membre du personnel

PRÉREQUIS : Formation amiante

PÉDAGOGIE : Démonstration pratique / Apprentissage des gestes / Cas concrets professionnels sur plateforme dédiée

SUIVI ET ÉVALUATION : Fiche individuelle de suivi / Évaluation formative lors des cas concrets / Évaluation certificatives liées aux 2 domaines de compétences / Fiche certificative SST

DOCUMENT STAGIAIRE : Fiches réflexes

PROFIL DU FORMATEUR : 1 Formateur secouriste SST / expérience dans le domaine enseigné / capable d'aptabilité aux différents profils formés.

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SUR LA PLATEFORME DE VIENNE

Possibilité d'accessibilité aux personnes en situation d'handicap.



MISE EN SITUATION SUR NOTRE PLATEFORME PÉDAGOGIQUE ESPACES CONFINÉS

OBJECTIFS

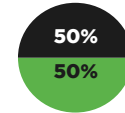
- Être capable d'intervenir efficacement, face à une situation d'accident du travail, en portant secours à la ou les victime(s)
- Être capable également d'intervenir en toute sécurité sur une situation dangereuse sur son lieu de travail en mettant en pratique ses connaissances en matière de prévention des risques professionnels en espaces confinés

CONTENU

DOMAINE DE COMPÉTENCES 1

- Être capable d'examiner la(les) victime(s) avant/ et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
- Être capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement
- Être capable de secourir la (les) victime(s) de manière appropriée
- Secourir une victime qui saigne abondamment
- Secourir une victime qui s'étouffe
- Secourir une victime qui se plaint de sensations pénibles et/ou qui présente des signes anormaux
- Secourir une victime qui se plaint de brûlures
- Secourir une victime qui se plaint de plaies
- Secourir une victime qui se plaint d'une douleur suite à un traumatisme
- Secourir une victime qui ne répond pas mais qui respire
- Secourir une victime qui ne répond pas et qui ne respire pas
- Mettre en place et utiliser en toute sécurité un défibrillateur

THÉORIE
PRATIQUE



Formation
certifiante

NB : Tenue pratique pour cas concrets.

Les formations pratiques se dérouleront sur une plateforme dédiée aux espaces confinés.

CONTENU

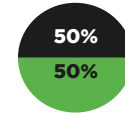
DOMAINE DE COMPÉTENCES 2

- Être capable de mettre en application ses compétences SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise
- Être capable de situer le rôle du SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Être capable de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention
- Être capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la/des situation(s) dangereuse(s) repérée(s)

Il convient d'ajouter, aux 14 heures de formation, le cas échéant, le temps nécessaire pour traiter les risques spécifiques de l'entreprise ou de la profession.

A définir avec le médecin du travail et/ou le responsable hygiène et sécurité prévention.

THÉORIE
PRATIQUE



Formation
certifiante

NB : Tenue pratique pour cas concrets.

Les formations pratiques se dérouleront sur une plateforme dédiée aux espaces confinés.



INFORMATIONS PRATIQUES

16 H - DE 1 À 10 PERSONNES

PUBLIC CONCERNÉ : Tout membre du personnel

PRÉREQUIS : Formation espaces confinés

PÉDAGOGIE : Démonstration pratique / Apprentissage des gestes / Cas concrets professionnels sur plateforme dédiée

SUIVI ET ÉVALUATION : Fiche individuelle de suivi / Évaluation formative lors des cas concrets / Évaluation certificatives liées aux 2 domaines de compétences / Fiche certificative SST

DOCUMENT STAGIAIRE : Fiches réflexes

PROFIL DU FORMATEUR : 1 Formateur secouriste SST / expérience dans le domaine enseigné / capable d'aptabilité aux différents profils formés

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SUR LA PLATEFORME DE VIENNE

OBJECTIFS

- Assurer sa propre sécurité, celle de la victime ou de toute autre personne
- Savoir alerter les secours
- Réagir face à une victime en arrêt cardiaque et utiliser un défibrillateur automatisé externe (DAE)
- Réagir face à un malaise

NB : Tenue pratique pour cas concrets.

CONTENU

THÉORIE ET PRATIQUE

- Assurer la protection d'un accident
- Alerter les secours adaptés
- La victime ne répond pas, elle ne respire pas



INFORMATIONS PRATIQUES

1H30 - DE 4 À 10 PERSONNES

PUBLIC CONCERNÉ : Tout public

PRÉREQUIS : Néant

PÉDAGOGIE : Diaporama / Participative

SUIVI ET ÉVALUATION : Lors de la pratique

DOCUMENT STAGIAIRE : Fiches réflexes

PROFIL DU FORMATEUR : 1 Formateur secouriste

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS

Possibilité d'accessibilité aux personnes en situation d'handicap.



OBJECTIFS

- Générer les compétences de secouriste
- Mettre en pratique les gestes d'urgence

NB : Tenue pratique pour cas concrets.

CONTENU

THÉORIE :

- Assurer la protection d'un accident
- Alerter les secours adaptés
- La victime s'étouffe
- La victime saigne
- La victime ne répond pas, elle respire
- La victime ne répond pas, elle ne respire pas
- La victime se plaint d'un malaise
- La victime se plaint d'une plaie d'une brûlure
- La victime se plaint d'un traumatisme

PRATIQUE : Cas concret



INFORMATIONS PRATIQUES

4 H - DE 1 À 10 PERSONNES

PUBLIC CONCERNÉ : Tout public

PRÉREQUIS : Être titulaire de la FI PSC1

PÉDAGOGIE : Exposé interactif / apprentissage de gestes / mises en situation

SUIVI ET ÉVALUATION : Lors de la pratique

DOCUMENT STAGIAIRE : Fiches réflexes

PROFIL DU FORMATEUR : 1 Formateur secouriste / expérience dans le domaine enseigné / capable d'aptabilité aux différents profils formés

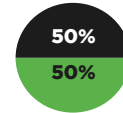
CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS

Possibilité d'accessibilité aux personnes en situation d'handicap.



THÉORIE
PRATIQUE



Formation
certifiante

OBJECTIFS

- Maintenir les compétences du SST, définies dans le référentiel de formation, à un niveau au moins équivalent voir supérieur à celui de sa formation initiale
- Comprendre : une évaluation à partir d'accident du travail simulé permettant de repérer les écarts par rapport au comportement attendu du SST
 - Une partie consacrée à la révision des gestes d'urgence
 - Une partie consacrée à l'actualisation de la formation
 - Aux risques de l'entreprise ou de l'établissement
 - Aux modifications du programme

CONTENU

DOMAINE DE COMPÉTENCES 1

- Être capable d'intervenir face à une situation
- Présentation de la formation et de son organisation
- Retour d'expérience sur les actions menées en prévention et/ou secours
- Être capable de réaliser une protection adaptée
- Être capable d'examiner la(les) victime(s) avant/ et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
- Être capable de secourir la (les) victime(s) de manière appropriée
- Être capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement
- Être capable de vérifier par observation, l'atteinte et la persistance du résultat attendu ainsi que l'évolution de l'état de la victime, jusqu'à la prise en charge de celle-ci par les secours spécialisés

NB : Tenue pratique pour cas concrets.

Les groupes en intra seront de 4 personnes minimum.

MAC SST tous les 24 mois.

CONTENU

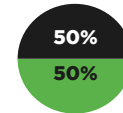
DOMAINE DE COMPÉTENCES 2

- Être capable de mettre en application ses compétences SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise
- Être capable de situer le rôle du SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Être capable de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention
- Être capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la/des situation(s) dangereuse(s) repérée(s)

Il convient d'ajouter, aux 7 heures de formation, le cas échéant, le temps nécessaire pour traiter les risques spécifiques de l'entreprise ou de la profession.

A définir avec le médecin du travail et/ou le responsable hygiène et sécurité prévention.

THÉORIE
PRATIQUE



Formation
certifiante

NB : Tenue pratique pour cas concrets.

Les groupes en intra seront de 4 personnes minimum.

MAC SST tous les 24 mois.



INFORMATIONS PRATIQUES

7 H - DE 4 À 10 PERSONNES

PUBLIC CONCERNÉ : Tout membre du personnel

PRÉREQUIS : Être titulaire de la FI SST et être à jour de sa MAC

PÉDAGOGIE : Démonstration pratique / Apprentissage des gestes / Cas concrets professionnels sur plateforme dédiée

SUIVI ET ÉVALUATION : Fiche individuelle de suivi / Évaluation formative lors des cas concrets / Évaluation certificatives liées aux 2 domaines de compétences / Fiche certificative SST

DOCUMENT STAGIAIRE : Fiches réflexes

PROFIL DU FORMATEUR : 1 Formateur secouriste SST / expérience dans le domaine enseigné / capable d'aptabilité aux différents profils formés.

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SUIVANT LES IMPERATIFS CLIENTS



Formation secourisme

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL EN AMIANTE (MAC)

Formation
Maintien et Actualisation
des Compétences
MAC.003.003

< RETOUR
SOMMAIRE

MISE EN SITUATION SUR NOTRE PLATEFORME PÉDAGOGIQUE AMIANTE

OBJECTIFS

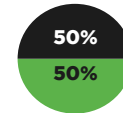
- Maintenir les compétences du SST, définies dans le référentiel de formation, à un niveau au moins équivalent voir supérieur à celui de sa formation initiale.
- Comprendre : une évaluation à partir d'accident du travail simulé permettant de repérer les écarts par rapport au comportement attendu du SST
 - Une partie consacrée à la révision des gestes d'urgence
 - Une partie consacrée à l'actualisation de la formation
 - Aux risques de l'entreprise ou de l'établissement
 - Aux modifications du programme

CONTENU

DOMAINE DE COMPÉTENCES 1

- Être capable d'intervenir face à une situation
- Présentation de la formation et de son organisation
- Retour d'expérience sur les actions menées en prévention et/ou secours
- Être capable de réaliser une protection adaptée
- Être capable d'examiner la(les) victime(s) avant/ et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
- Être capable de secourir la (les) victime(s) de manière appropriée
- Être capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement
- Être capable de vérifier par observation, l'atteinte et la persistance du résultat attendu ainsi que l'évolution de l'état de la victime, jusqu'à la prise en charge de celle-ci par les secours spécialisés

THÉORIE
PRATIQUE



Formation
certifiante

NB : Tenue pratique pour cas concrets.



Les formations pratiques se dérouleront sur une plateforme dédiée à l'amiante.

MAC SST tous les 24 mois



Formation secourisme

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL EN AMIANTE (MAC)

Formation
Maintien et Actualisation
des Compétences
MAC.003.003

< RETOUR
SOMMAIRE

CONTENU

DOMAINE DE COMPÉTENCES 2

- Être capable de mettre en application ses compétences SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise
- Être capable de situer le rôle du SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Être capable de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention
- Être capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la/des situation(s) dangereuse(s) repérée(s)

Il convient d'ajouter, aux 7 heures de formation, le cas échéant, le temps nécessaire pour traiter les risques spécifiques de l'entreprise ou de la profession.

A définir avec le médecin du travail et/ou le responsable hygiène et sécurité prévention.

THÉORIE
PRATIQUE



Formation
certifiante

NB : Tenue pratique pour cas concrets.



Les formations pratiques se dérouleront sur une plateforme dédiée à l'amiante.

MAC SST tous les 24 mois



INFORMATIONS PRATIQUES

7 H - DE 1 À 10 PERSONNES

PUBLIC CONCERNÉ : Tout membre du personnel

PRÉREQUIS : Être titulaire le la FI SST et être à jour de sa MAC et avoir suivi une formation amiante

PÉDAGOGIE : Démonstration pratique / Apprentissage des gestes / Cas concrets professionnels sur plateforme dédiée

SUIVI ET ÉVALUATION : Fiche individuelle de suivi / Évaluation formative lors des cas concrets / Évaluation certificatives liées aux 2 domaines de compétences / Fiche certificative SST

DOCUMENT STAGIAIRE : Fiches réflexes

PROFIL DU FORMATEUR : 1 Formateur secouriste SST / expérience dans le domaine enseigné / capable d'aptabilité aux différents profils formés.

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SUR LA PLATEFORME DE VIENNE

Possibilité d'accessibilité aux personnes en situation d'handicap.



MAC.003.003 SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL EN AMIANTE.

Le tarif de cette formation est communiqué sur demande via le formulaire de contact disponible sur le site web ou en nous contactant par mail ou téléphone. www.ftira.fr // contact@ftira.fr // 04 74 59 52 09
FTIRA, 5 rue des Tamaris 69320 Feyzin - SARL au capital de 7700€ - Siren 422453019 RCS Lyon - APE8559A Numéro de déclaration d'activité : 82010066401. Ce numéro ne vaut pas agrément de l'état.
Programme de formation FTIRA - Concepteur de la formation - Version juillet 2023

MISE EN SITUATION SUR NOTRE PLATEFORME PÉDAGOGIQUE ESPACES CONFINÉS

OBJECTIFS

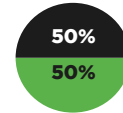
- Maintenir les compétences du SST, définies dans le référentiel de formation, à un niveau au moins équivalent voir supérieur à celui de sa formation initiale
- Comprendre : une évaluation à partir d'accident du travail simulé permettant de repérer les écarts par rapport au comportement attendu du SST
 - Une partie consacrée à la révision des gestes d'urgence
 - Une partie consacrée à l'actualisation de la formation
 - Aux risques de l'entreprise ou de l'établissement
 - Aux modifications du programme

CONTENU

DOMAINE DE COMPÉTENCES 1

- Être capable d'intervenir face à une situation
- Présentation de la formation et de son organisation
- Retour d'expérience sur les actions menées en prévention et/ou secours
- Être capable de réaliser une protection adaptée
- Être capable d'examiner la(les) victime(s) avant/ et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
- Être capable de secourir la (les) victime(s) de manière appropriée
- Être capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement
- Être capable de vérifier par observation, l'atteinte et la persistance du résultat attendu ainsi que l'évolution de l'état de la victime, jusqu'à la prise en charge de celle-ci par les secours spécialisés

THÉORIE
PRATIQUE



Formation
certifiante

NB : Tenue pratique pour cas concrets.

Les formations pratiques se dérouleront sur une plateforme dédiée aux espaces confinés

MAC SST tous les 24 mois

CONTENU

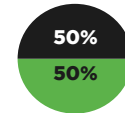
DOMAINE DE COMPÉTENCES 2

- Être capable de mettre en application ses compétences SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise
- Être capable de situer le rôle du SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Être capable de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention
- Être capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la/des situation(s) dangereuse(s) repérée(s)

Il convient d'ajouter, aux 7 heures de formation, le cas échéant, le temps nécessaire pour traiter les risques spécifiques de l'entreprise ou de la profession.

A définir avec le médecin du travail et/ou le responsable hygiène et sécurité prévention.

THÉORIE
PRATIQUE



Formation
certifiante

NB : Tenue pratique pour cas concrets.

Les formations pratiques se dérouleront sur une plateforme dédiée aux espaces confinés.



INFORMATIONS PRATIQUES

8 H - DE 1 À 10 PERSONNES

PUBLIC CONCERNÉ : Tout membre du personnel

PRÉREQUIS : Être titulaire de la FI SST et être à jour de sa MAC et avoir suivi une formation espaces confinés

PÉDAGOGIE : Démonstration pratique / Apprentissage des gestes / Cas concrets professionnels sur plateforme dédiée

SUIVI ET ÉVALUATION : Fiche individuelle de suivi / Évaluation formative lors des cas concrets / Évaluation certificatives liées aux 2 domaines de compétences / Fiche certificative SST

DOCUMENT STAGIAIRE : Fiches réflexes

PROFIL DU FORMATEUR : 1 Formateur secouriste SST / expérience dans le domaine enseigné / capable d'aptabilité aux différents profils formés

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SUR LA PLATEFORME DE VIENNE



FORMATIONS RISQUES INCENDIE





OBJECTIFS

- Comprendre les principes de base du feu et de l'extinction
- Identifier les risques d'incendie dans son logement
- Alerter les secours
- Agir face à un feu naissant

CONTENU

THÉORIE

- Les différents types de feu
- Le risque incendie : phénomène, sensibilisation à la prévention et à la protection
- Notions bâtimentaires (programme à adapter selon l'habitat-immeuble ou maison)

PRATIQUE

- Manipulation d'extincteurs en réalité virtuelle



INFORMATIONS PRATIQUES

30 MIN - DE 1 À 3 PERSONNES

PUBLIC CONCERNÉ : Tout public

PRÉREQUIS : Néant

PÉDAGOGIE : Exposé interactif et réalité virtuelle

SUIVI ET ÉVALUATION : Fiche individuelle de suivi / Évaluation lors des cas concrets

DOCUMENT STAGIAIRE : Fiches réflexes

PROFIL DU FORMATEUR : Formateur incendie / Expérience sapeur-pompier / Capable d'adaptabilité

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS

Possibilité d'accessibilité aux personnes en situation d'handicap.



OBJECTIFS

- Comprendre les principes de base du feu et de l'extinction
- Identifier les risques d'incendie sur son lieu de travail
- Alerter les secours
- Appliquer les consignes de l'entreprise

CONTENU

THÉORIE

- Les différents types de feu
- Le risque incendie : phénomène, sensibilisation à la prévention et à la protection
- Notions de prévention du risque incendie
- Les consignes de l'entreprise (l'alarme et l'alerte)

PRATIQUE

- Manipulation sur feu écologique
- Utilisation d'extincteur à EAU et CO2



INFORMATIONS PRATIQUES

2H - DE 1 À 14 PERSONNES

PUBLIC CONCERNÉ : Tout personnel de l'entreprise

PRÉREQUIS : Néant

PÉDAGOGIE : Exposé interactif / Mise en place d'extincteur et recharge / Sur bac à feu écologique

SUIVI ET ÉVALUATION : Fiche individuelle de suivi / Évaluation lors des cas concrets

DOCUMENT STAGIAIRE : Fiches réflexes

PROFIL DU FORMATEUR : Formateur incendie / Expérience sapeur-pompier / Capable d'adaptabilité

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS

Possibilité d'accessibilité aux personnes en situation d'handicap.





OBJECTIFS

- Comprendre les principes de base du feu et de l'extinction
- Identifier les risques d'incendie sur son lieu de travail
- Alerter les secours
- Appliquer les consignes de l'entreprise
- Estimer les risques spécifiques à l'entreprise
- Agir face à un feu naissant
- S'entraîner aux managements des extincteurs

CONTENU

THÉORIE

- Les différents types de feu
- Le risque incendie : phénomène, sensibilisation à la prévention et à la protection
- Notions de prévention du risque incendie
- Les consignes de l'entreprise (l'alarme et l'alerte)
- Les risques et consignes spécifiques de l'entreprise (électrique, chimique, stockage etc ...)
- L'équipe de première intervention « rôle dans l'entreprise »

PRATIQUE

- Manipulation sur feu écologique
- Utilisation d'extincteur à EAU et CO₂



INFORMATIONS PRATIQUES

3 H 30 - DE 1 À 14 PERSONNES

PUBLIC CONCERNÉ : Personnel désigné de l'entreprise

PRÉREQUIS : Néant

PÉDAGOGIE : Exposé interactif / Mise en place d'extincteur et recharge / Sur bac à feu écologique

SUIVI ET ÉVALUATION : Fiche individuelle de suivi / Évaluation lors des cas concrets

DOCUMENT STAGIAIRE : Fiches réflexes

PROFIL DU FORMATEUR : Formateur incendie / Expérience sapeur-pompier / Capable d'adaptabilité

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS

Possibilité d'accessibilité aux personnes en situation d'handicap.





OBJECTIFS

- Identifier les risques d'incendie sur son lieu de travail
- Appliquer les consignes de l'établissement en cas de déclenchement d'alarme incendie
- Transmettre les messages d'alarme et d'alerte

CONTENU

THÉORIE

- Les obligations réglementaires (employeur / employé...)
- La conception d'un établissement (notions de zone)
- Notions de lutte contre la propagation des incendies
- Évacuation et gestion du public
- Connaître l'organisation de son entreprise (l'alarme et l'alerte, la levée de doute, zone CANTOU ...)
- Connaissance des locaux et des cheminements dans l'établissement
- Les procédures Systèmes Sécurité Incendie (avec déclenchement)

PRATIQUE

- Visite de l'entreprise
- Déclenchement du Système Sécurité Incendie
- Exercice d'évacuation (scénario élaboré avec le chef d'établissement)



INFORMATIONS PRATIQUES

3 H - DE 1 À 20 PERSONNES

PUBLIC CONCERNÉ : Personnel désigné de l'entreprise

PRÉREQUIS : Néant

PÉDAGOGIE : Exposé interactif / Exercice pratique

SUIVI ET ÉVALUATION : Fiche individuelle de suivi / Évaluation lors des cas concrets

DOCUMENT STAGIAIRE : Fiches réflexes

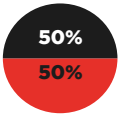
PROFIL DU FORMATEUR : Formateur incendie / Expérience sapeur-pompier / Capable d'adaptabilité

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS

Possibilité d'accessibilité aux personnes en situation d'handicap.





OBJECTIFS

- Identifier les risques d'incendie sur son lieu de travail
- Mettre en pratique les différentes procédures liées au SSI
- Transmettre les messages d'alarme et d'alerte

CONTENU

THÉORIE

- Rôle et fonction du SSI
- L'architecture du SSI
- Procédure en cas de déclenchement d'alarme incendie
- Procédure de réarmement en cas de déclenchement intempestif

PRATIQUE

- Visite de l'entreprise
- Déclenchement du SSI (bombe test ou déclencheur manuel)
- Procédure de réarmement



INFORMATIONS PRATIQUES

4 H - DE 1 À 10 PERSONNES

PUBLIC CONCERNÉ : Personnel désigné de l'entreprise

PRÉREQUIS : Néant

PÉDAGOGIE : Exposé interactif / Exercice pratique

SUIVI ET ÉVALUATION : Fiche individuelle de suivi / Évaluation lors des cas concrets

DOCUMENT STAGIAIRE : Fiches réflexes

PROFIL DU FORMATEUR : Formateur incendie / Expérience sapeur-pompier / Capable d'adaptabilité

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS

Possibilité d'accessibilité aux personnes en situation d'handicap.



< RETOUR
SOMMAIRE

OBJECTIFS

- Identifier les risques d'incendie sur son lieu de travail
- Adopter les bonnes attitudes en cas d'incendie
- Sensibiliser aux consignes de sécurité incendie
- Mettre en place un exercice conformément à la réglementation
- Mettre en place les équipes d'évacuation

CONTENU

THÉORIE

- Les obligations réglementaires (employeur / employé...)
- Connaître les risques de son entreprise
- Définition des serres et guides files
- Le Système de Sécurité Incendie (SSI)
- Création et organisation d'une équipe d'évacuation
- Création d'outil d'évacuation
- Préparation et organisation d'un exercice pratique adapté à l'activité de l'entreprise

PRATIQUE

- Visite de l'entreprise
- Simulation d'un départ d'incendie lié à l'activité (utilisation de machine à fumer)
- Mise en place de l'exercice
- Synthèse de l'exercice
- Utilisation des outils d'évacuation

THÉORIE
PRATIQUE



INFORMATIONS PRATIQUES

4H - DE 2 À 20 PERSONNES

PUBLIC CONCERNÉ : Personnel désigné de l'entreprise

PRÉREQUIS : Néant

PÉDAGOGIE : Exposé interactif / mise en place de scénario / mise en place de procédures

SUIVI ET ÉVALUATION : Fiche individuelle de suivi / Évaluation lors des cas concrets

DOCUMENT STAGIAIRE : Fiches réflexes

PROFIL DU FORMATEUR : Formateur incendie / Expérience sapeur-pompier / Capable d'adaptabilité

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS

Possibilité d'accessibilité aux personnes en situation d'handicap.





OBJECTIFS

- Identifier les risques d'incendie sur son lieu de travail
- Adopter les bonnes attitudes en cas d'incendie
- Sensibiliser aux consignes de sécurité incendie
- Mettre en place les exercices conformément à la réglementation
- Gérer les équipes d'évacuation
- Appliquer les consignes de l'entreprise en cas d'incendie
- Transmettre les messages d'alarme et d'alerte

CONTENU

THÉORIE

- Les obligations réglementaires (employeur / employé...)
- Les différents plans de l'entreprise (Plan Particulier Mise en Sécurité)
- Notions de lutte contre la propagation des incendies

- Actions facilitatrices de l'évacuation
- Sensibilisation aux risques de son entreprise
- Connaître l'organisation de son entreprise : le guide et le serre file
- Connaissance des locaux et des cheminements dans son entreprise
- Connaître les risques de son entreprise
- Connaître les risques liés à l'activité de son entreprise
- La prévention bâtementaire (accès, dégagement etc...)
- Le Système de Sécurité Incendie (SSI)

PRATIQUE

- Visite de l'entreprise
- Création et organisation d'une équipe d'évacuation
- Création d'outil d'évacuation
- Préparation et organisation d'un exercice pratique adapté à l'activité de l'entreprise
- Exercice d'évacuation avec déclenchement de l'alarme et débriefing



INFORMATIONS PRATIQUES

7 H - DE 1 À 10 PERSONNES

PUBLIC CONCERNÉ : Personnel désigné de l'entreprise

PRÉREQUIS : Néant

PÉDAGOGIE : Exposé interactif / mise en place de scénario / mise en place de procédures

SUIVI ET ÉVALUATION : Fiche individuelle de suivi / Évaluation lors des cas concrets

DOCUMENT STAGIAIRE : Fiches réflexes

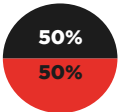
PROFIL DU FORMATEUR : Formateur incendie / Expérience sapeur-pompier / Capable d'adaptabilité

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS

Possibilité d'accessibilité aux personnes en situation d'handicap.





OBJECTIFS

- Identifier les risques d'incendie sur son lieu de travail
- Utiliser les moyens d'extinctions spécifiques de l'entreprise
- Mettre en pratique l'évacuation d'un ou de plusieurs bâtiments

CONTENU

THÉORIE

- La réglementation
- La prévention des risques incendie
- Le compartimentage

- Le système de sécurité incendie
- Les risques et consignes spécifiques de l'entreprise
- Les moyens d'alerte d'alarme
- L'équipe de seconde intervention « rôle dans l'entreprise »
- L'évacuation d'un bâtiment
- Espaces d'attente sécurisés

PRATIQUE

- Visite de l'entreprise
- Manipulation sur feu
- Utilisation d'extincteur à EAU et CO2
- Utilisation des moyens d'extinction de l'entreprise
- Extincteur à poudre sur demande spécifique de l'entreprise
- Exercice d'évacuation et compte-rendu



INFORMATIONS PRATIQUES

7 H - DE 1 À 10 PERSONNES

PUBLIC CONCERNÉ : Personnel désigné de l'entreprise

PRÉREQUIS : Néant

PÉDAGOGIE : Exposé interactif / mise en place de scénario /
Mise en place d'extincteur sur bac à feu écologique

SUIVI ET ÉVALUATION : Fiche individuelle de suivi / Évaluation lors des cas concrets

DOCUMENT STAGIAIRE : Fiches réflexes

PROFIL DU FORMATEUR : Formateur incendie / Expérience sapeur-pompier /
Capable d'adaptabilité

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS



OBJECTIFS

- Identifier les risques d'incendie sur son lieu de travail
- Adopter les bonnes attitudes en cas d'incendie
- Sensibiliser aux consignes de sécurité incendie
- Mettre en place un exercice conformément à la réglementation
- Mettre en place les équipes d'évacuation
- Transmettre les messages d'alarme et d'alerte

CONTENU

THÉORIE

- Les obligations réglementaires (employeur / employé...)
- Connaître les risques de son entreprise
- Notions de lutte contre la propagation des incendies

- Connaissance des locaux et des cheminements dans l'établissement
- Définition des guides et serres files
- Transmettre les messages d'alarme et d'alerte
- Le Système de Sécurité Incendie (SSI)
- Création et organisation d'une équipe d'évacuation
- Création d'outil d'évacuation
- Préparation et organisation d'un exercice pratique adapté à l'activité de l'entreprise

PRATIQUE

- Visite de l'entreprise
- Simulation d'un départ d'incendie lié à l'activité (utilisation de machine à fumer)
- Mise en place de l'exercice
- Synthèse de l'exercice
- Utilisation des outils d'évacuation



INFORMATIONS PRATIQUES

7H - DE 2 À 20 PERSONNES

PUBLIC CONCERNÉ : Personnel désigné de l'entreprise

PRÉREQUIS : Néant

PÉDAGOGIE : Exposé interactif / mise en place de scénario / mise en place de procédures

SUIVI ET ÉVALUATION : Fiche individuelle de suivi / Évaluation lors des cas concrets

DOCUMENT STAGIAIRE : Fiches réflexes

PROFIL DU FORMATEUR : Formateur incendie / Expérience sapeur-pompier / Capable d'adaptabilité

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS

Possibilité d'accessibilité aux personnes en situation d'handicap.



OBJECTIFS

- Comprendre les principes de base du feu et de l'extinction
- Identifier les risques d'incendie sur son lieu de travail
- Alerter les secours
- Appliquer les consignes de l'entreprise
- Estimer les risques spécifiques à l'entreprise
- Agir face à un feu naissant
- S'entraîner aux manèges des extincteurs
- Réaliser un exercice d'évacuation
- Les enjeux de la prévention
- Connaître le mécanisme de l'accident (Danger + Risques)
- Intégrer la démarche prévention dans l'entreprise

CONTENU

THÉORIE

- Les obligations réglementaires (employeur/employé...)
- La conception d'un établissement (notions de zone)
- Notions de lutte contre la propagation des incendies
- Évacuation et gestion du public
- Connaître l'organisation de son entreprise (l'alarme et l'alerte, la levée de doute, zone CANTOU...)
- Connaissance des locaux et des cheminements dans l'établissement
- Les procédures Systèmes Sécurité Incendie (avec déclenchement)
- Contexte réglementaire
- Liste des documents de l'entreprise à collecter pour les sites
- Savoir trouver les données des risques
- Acteurs à mobiliser

PRATIQUE

- Visite de l'entreprise
- Déclenchement du Système Sécurité Incendie
- Exercice d'évacuation (scénario élaboré avec le chef d'établissement)
- Manipulation d'extincteur à l'aide de la réalité virtuelle

THÉORIE
PRATIQUE

50%
50%



INFORMATIONS PRATIQUES

3H - DE 1 À 14 PERSONNES

PUBLIC CONCERNÉ : Personnel désigné de l'entreprise

PRÉREQUIS : Néant

PÉDAGOGIE : Exposé interactif / Mise en place d'un exercice et réalité virtuelle

SUIVI ET ÉVALUATION : Évaluation lors des cas concrets

DOCUMENT STAGIAIRE : Fiches réflexes

PROFIL DU FORMATEUR : Formateur incendie / Expérience sapeur-pompier / Capable d'adaptabilité

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS

Possibilité d'accessibilité aux personnes en situation d'handicap.



< RETOUR
SOMMAIRE

OBJECTIFS

- Comprendre les principes de base du feu et de l'extinction
- Alerter les secours
- Agir face à un feu naissant
- ts'entraîner aux managements des extincteurs

CONTENU

THÉORIE

- Les différents types de feu
- Les consignes de l'entreprise (l'alarme et l'alerte)

PRATIQUE

Manipulation d'extincteurs à l'aide de la réalité virtuelle

THÉORIE
PRATIQUE



INFORMATIONS PRATIQUES

0 H 30 POUR 2 PERSONNES

PUBLIC CONCERNÉ : Tout personnel de l'entreprise

PRÉREQUIS : Néant

PÉDAGOGIE : Exposé interactif / Mise en place à l'aide de la réalité virtuelle

SUIVI ET ÉVALUATION : Évaluation lors des cas concrets

DOCUMENT STAGIAIRE : Fiches réflexes

PROFIL DU FORMATEUR : Formateur incendie / Expérience sapeur-pompier / Capable d'adaptabilité

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS

Possibilité d'accessibilité aux personnes en situation d'handicap.





OBJECTIFS

- Comprendre les principes de base du feu et de l'extinction
- Identifier les risques d'incendie sur son lieu de travail
- Alerter les secours
- Appliquer les consignes de l'entreprise
- Estimer les risques spécifiques à l'entreprise
- Agir face à un feu naissant
- S'entraîner aux managements des extincteurs

CONTENU

THÉORIE

- Les différents types de feu
- Le risque incendie : phénomène, sensibilisation à la prévention et à la protection
- Notions de prévention du risque incendie
- Les consignes de l'entreprise (l'alarme et l'alerte)
- Les risques et consignes spécifiques de l'entreprise (électrique, chimique, stockage etc ...)
- L'équipe de première intervention « rôle dans l'entreprise »

PRATIQUE

- Manipulation à l'aide de la réalité virtuelle
- Visite des moyens de secours de l'établissement



INFORMATIONS PRATIQUES

3 H 30 - DE 1 À 10 PERSONNES

PUBLIC CONCERNÉ : Personnel désigné de l'entreprise

PRÉREQUIS : Néant

PÉDAGOGIE : Exposé interactif / Mise en place à l'aide de la réalité virtuelle

SUIVI ET ÉVALUATION : Fiche individuelle de suivi / Évaluation lors des cas concrets

DOCUMENT STAGIAIRE : Fiches réflexes

PROFIL DU FORMATEUR : Formateur incendie / Expérience sapeur-pompier / Capable d'adaptabilité

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS

Possibilité d'accessibilité aux personnes en situation d'handicap.





OBJECTIFS

- Identifier les risques d'incendie sur son lieu de travail
- Utiliser les moyens d'extinctions spécifiques de l'entreprise
- Mettre en pratique l'évacuation un ou plusieurs bâtiments

CONTENU

THÉORIE

- La réglementation
- La prévention des risques incendie
- Le compartimentage

- Le système de sécurité incendie
- Les risques et consignes spécifiques de l'entreprise
- Les moyens d'alerte et d'alarme
- L'équipe de seconde intervention « rôle dans l'entreprise »
- L'évacuation d'un bâtiment
- Espaces d'attente sécurisés

PRATIQUE

- Visite de l'entreprise
- Manipulation sur feu
- Utilisation d'extincteur à EAU et CO2
- Utilisation des moyens d'extinction de l'entreprise
- Extincteur à poudre sur demande spécifique de l'entreprise
- Exercice d'évacuation et compte-rendu



INFORMATIONS PRATIQUES

4 H - DE 1 À 10 PERSONNES

PUBLIC CONCERNÉ : Personnel désigné de l'entreprise

PRÉREQUIS : Néant

PÉDAGOGIE : Exposé interactif / mise en place de scénario /
Mise en place d'extincteur sur bac à feu écologique

SUIVI ET ÉVALUATION : Fiche individuelle de suivi / Évaluation lors des cas concrets

DOCUMENT STAGIAIRE : Fiches réflexes

PROFIL DU FORMATEUR : Formateur incendie / Expérience sapeur-pompier /
Capable d'adaptabilité

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS

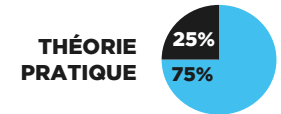
Possibilité d'accessibilité aux personnes en situation d'handicap.





FORMATIONS SANTÉ AU TRAVAIL





OBJECTIFS

- Connaître le fonctionnement du corps humain
- Connaître l'importance du mouvement
- Reconnaître un TMS et sa cause
- Mettre en place une séquence de mouvement pour s'échauffer et des exercices spécifiques

NB : Les entretiens particuliers resteront confidentiels

CONTENU

THÉORIE

- Les principaux éléments de l'anatomie et de la physiologie de l'appareil locomoteur
- Les différentes atteintes de l'appareil locomoteur et leurs conséquences sur la santé
- L'importance des atteintes de la santé liées à l'activité physique
- La place de l'activité physique dans l'activité de l'entreprise
- Les facteurs de risques
- Prévenir le risque TMS

PRATIQUE

- Mise en place d'une séquence d'échauffement collectif
- Analyse des pathologies et préconisation
- Entretien particulier



INFORMATIONS PRATIQUES

3 H 30 - DE 1 À 8 PERSONNES

PUBLIC CONCERNÉ : Tout salarié

PRÉREQUIS : Néant

PÉDAGOGIE : Exposé interactif – Mise en pratique

SUIVI ET ÉVALUATION : Lors de la pratique

DOCUMENT STAGIAIRE : Fiches réflexes

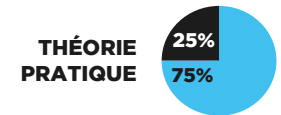
PROFIL DU FORMATEUR : Formateur kinésithérapeute

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS

Possibilité d'accessibilité aux personnes en situation d'handicap.





OBJECTIFS

- Connaître le fonctionnement du corps humain
- Connaître l'importance du mouvement
- Reconnaître un TMS et sa cause
- Mettre en place une séquence de mouvement pour s'échauffer et des exercices spécifiques

NB : Les entretiens particuliers resteront confidentiels

CONTENU

THÉORIE

- Les principaux éléments de l'anatomie et de la physiologie de l'appareil locomoteur
- Les différentes atteintes de l'appareil locomoteur et leurs conséquences sur la santé
- L'importance des atteintes de la santé liées à l'activité physique
- La place de l'activité physique dans l'activité de l'entreprise
- Les facteurs de risques
- Prévenir le risque TMS

PRATIQUE

- Mise en place d'une séquence d'échauffement collectif
- Analyse des pathologie et préconisation
- Mise en place d'une séquence d'exercices spécifiques
- Entretien particulier



INFORMATIONS PRATIQUES

7 H - DE 1 À 8 PERSONNES

PUBLIC CONCERNÉ : Tout salarié

PRÉREQUIS : Néant

PÉDAGOGIE : Exposé interactif – Mise en pratique

SUIVI ET ÉVALUATION : Lors de la pratique

DOCUMENT STAGIAIRE : Fiches réflexes

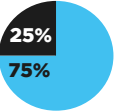
PROFIL DU FORMATEUR : Formateur kinésithérapeute

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS

Possibilité d'accessibilité aux personnes en situation d'handicap.





OBJECTIFS

- Identifier les différentes atteintes à la santé
- Connaître les risques de son métier
- Observer et analyser sa situation de travail
- Proposer des idées d'améliorations techniques ou organisationnelles

NB : Mettre à disposition le matériel utilisé par les salariés

CONTENU

LA PRÉVENTION

- Présentation de la formation dans la démarche prévention de l'entreprise
- Les principes généraux de prévention

LE CORPS HUMAIN

- Fonctionnement : les principaux éléments de l'anatomie et de la physiologie de l'appareil locomoteur
- Les atteintes possibles
 - Les facteurs de risques
 - Les différentes atteintes de l'appareil locomoteur et leurs conséquences sur la santé
 - L'importance des atteintes de la santé liées à l'activité physique

LA PRATIQUE

- Analyse dans sa situation de travail, des déterminants de son activité physique
- Les principes de base d'aménagement dimensionnel des postes de travail
- La portée des limites des principes de sécurité physique d'économie d'effort
- Les aides techniques

SUIVI ET ÉVALUATION : Lors de la pratique

DOCUMENT STAGIAIRE : Fiches réflexes

PROFIL DU FORMATEUR : Formateur ergonomiste - Expérience dans le domaine enseigné Capable d'adaptabilité aux différents profils formés.

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS

Possibilité d'accessibilité aux personnes en situation d'handicap.



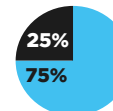
INFORMATIONS PRATIQUES

7 H - DE 1 À 10 PERSONNES

PUBLIC CONCERNÉ : Tout salarié

PRÉREQUIS : Néant

PÉDAGOGIE : Exposé interactif, analyse de poste de travail, mise en situation



OBJECTIFS

- Identifier les différentes atteintes à la santé
- Connaître les risques de son métier
- Observer et analyser sa situation de travail
- Proposer des idées d'améliorations techniques ou organisationnelles
- Inventorier les risques et proposer des solutions d'amélioration technique

NB : Les stagiaires utiliseront leur tenue de travail.
Mettre à disposition le matériel utilisé par les salariés
La formation devra être réalisée sur 3 jours non consécutifs

CONTENU

LA PRÉVENTION

- Présentation de la formation dans la démarche prévention de l'entreprise
- Les principes généraux de prévention

LE CORPS HUMAIN

- Fonctionnement : les principaux éléments de l'anatomie et de la physiologie de l'appareil locomoteur
- Les atteintes possibles
 - Les facteurs de risques
 - Les différentes atteintes de l'appareil locomoteur et leurs conséquences sur la santé
 - L'importance des atteintes de la santé liées à l'activité physique

L'ENTREPRISE

- La place de l'activité physique dans l'entreprise
- Description de son activité de travail et repérage des situations pouvant nuire à sa santé

LA PRATIQUE

- Analyse dans sa situation de travail, des déterminants de son activité physique
- Les principes de base d'aménagement dimensionnel des postes de travail
- La portée des limites des principes de sécurité physique d'économie d'effort
- Les aides techniques
- Mise en place des pistes d'amélioration des conditions de travail

SUIVI ET ÉVALUATION : Lors de la pratique

DOCUMENT STAGIAIRE : Fiches réflexes

PROFIL DU FORMATEUR : Formateur ergonomiste - Expérience dans le domaine enseigné Capable d'adaptabilité aux différents profils formés.

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS

Possibilité d'accessibilité aux personnes en situation d'handicap.



INFORMATIONS PRATIQUES

21 H - DE 1 À 8 PERSONNES

PUBLIC CONCERNÉ : Tout salarié

PRÉREQUIS : Néant

PÉDAGOGIE : Exposé interactif, analyse de poste de travail, mise en situation



FORMATIONS HABILITATION ÉLECTRIQUE



OBJECTIFS

Être habilité pour effectuer des travaux d'ordre non-électrique dans les locaux d'accès réservés aux électriciens en zone de voisinage simple (chargé d'affaires, personnel d'encadrement, conducteur d'engins, mécaniciens, etc.)

NB : Toutes nos formations sur la préparation à l'habilitation électrique sont conformes aux recommandations de l'UTE (Union Technique de l'Electricité) et de la nouvelle norme NF C 18-510.

CONTENU

- Analyse des accidents et presque accidents : processus et conséquences avérées ou potentielles pratiques professionnelles
- Effets du courant sur le corps humain électrisation, électrocution, brulure
- Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation
- Évaluation du risque électrique
- Habilitation indice 0 : limites, zones, analyses de risques et mesures de prévention
- Documents : type et utilisation
- Protection collective : mesures, équipements et signalisation
- Équipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risques et mise en œuvre
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques



INFORMATIONS PRATIQUES

7 H - DE 5 À 8 PERSONNES

PUBLIC CONCERNÉ : personnes devant effectuer des travaux d'ordre non électrique dans les locaux d'accès réservés aux électriciens en zone de voisinage simple exemple : chargé d'affaires, conducteur d'engins, mécanicien, maçon, etc.

PRÉREQUIS : Néant

PÉDAGOGIE : Diaporama - Participative

SUIVI ET ÉVALUATION : Évaluation théorique en fin de formation

DOCUMENT STAGIAIRE : Livret de formation

PROFIL DU FORMATEUR : Formateur habilitation électrique - Expérience dans le domaine enseigné - Capable d'adaptabilité aux différentes entreprises

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS

Possibilité d'accessibilité aux personnes en situation d'handicap.



OBJECTIFS

Être habilité pour effectuer des travaux d'ordre non électrique ou des manœuvres de disjoncteur dans les locaux d'accès réservés aux électriciens ou au voisinage des pièces nues sous tension ou effectuer des petits dépannages hors tension (bouton poussoir, ampoule, luminaire, prise électrique, etc.)

NB : Toutes nos formations sur la préparation à l'habilitation électrique sont conformes aux recommandations de l'UTE (Union Technique de l'Electricité) et de la nouvelle norme NF C 18-510.

CONTENU

- Analyse des accidents et presque accidents : processus et conséquences avérées ou potentielles pratiques professionnelles
- Effets du courant sur le corps humain électrisation, électrocution, brulure
- Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation
- Évaluation du risque électrique
- Habilitation indice 0 : limites, zones, analyses de risques et mesures de prévention
- Documents : type et utilisation
- Protection collective : mesures, équipements et signalisation
- Équipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risques et mise en œuvre
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques



INFORMATIONS PRATIQUES

14 H - DE 5 À 8 PERSONNES

PUBLIC CONCERNÉ : personnes devant effectuer des travaux d'ordre non électrique ou des manœuvres de disjoncteur dans les locaux d'accès réservés aux électriciens ou au voisinage des pièces nues sous tension.

Personnes devant effectuer des petits dépannages hors tension (bouton poussoir, ampoule, luminaire, prise électrique, etc.)

PRÉREQUIS : Néant

PÉDAGOGIE : Diaporama - Participative

SUIVI ET ÉVALUATION : Évaluation théorique en fin de formation

DOCUMENT STAGIAIRE : Livret de formation

PROFIL DU FORMATEUR : Formateur habilitation électrique - Expérience dans le domaine enseigné - Capable d'adaptabilité aux différentes entreprises

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS

Possibilité d'accessibilité aux personnes en situation d'handicap.





OBJECTIFS

- Connaître les règles à respecter pour la mise en service, l'utilisation et l'entretien de l'appareillage électrique courant tant sur les installations que sur les équipements.
- Savoir répondre aux questions types qui permettent de valider leurs aptitudes à respecter les prescriptions de sécurité dans les domaines et les situations propres à leur établissement.

CONTENU 1

- Grandeurs électriques rencontrées lors des différentes opérations
- Effets du courant sur le corps humain, électrisation, électrocution, brûlure
- Ouvrage ou installations : domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels
- Zone d'environnement et leurs limites
- Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation
- Prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations
- Protection collective : mesures, équipements et signalisation
- Équipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risques et mise en œuvre
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques
- Évaluation du risque électrique
- Analyse des risques et mise en œuvre des principes généraux de prévention
- Surveillance des opérations

NB : Toutes nos formations sur la préparation à l'habilitation électrique sont conformes aux recommandations de l'UTE (Union Technique de l'Electricité) et de la nouvelle norme NF C 18-510.

CONTENU 2

- Mise en sécurité d'un circuit : mise hors tension, vat, consignation, mise hors de portée
- Équipements de protection collective : identifier, vérifier, utiliser
- Équipements de protection individuelle : identifier, vérifier, utiliser
- Caractérisation des travaux et limites : hors tension, sous tension avec ou sans voisinage
- Charge de consignation et charge d'exploitation électrique : rôle, instructions, échange d'informations
- Mesure de prévention à appliquer lors des travaux : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter
- Matériels électriques dans leur environnement : fonction, caractéristiques, identification
- Documents applicables lors de travaux : instructions de sécurité, attestation de consignation, attestation de première étape de consignation, autorisation de travail, avis de fin de travail...
- Équipements de travail utilisé : risque, vérification, identification, utilisation
- Instructions de sécurité pour essais - pour attribut « essai »
- Fonction des matériels électriques : coupure, protection, séparation...
- Chargé d'exploitation électrique, chargé de travaux : rôle, instructions, échanges d'informations
- Étapes et documents applicables lors d'une consignation : attestation de consignation en une ou deux étapes, avis de fin de travail...
- Limites des habilitations BR et BS
- Fonction des matériels électriques : coupure, protection, commande, séparation
- Étapes et documents applicables lors d'une consignation pour son propre compte



INFORMATIONS PRATIQUES

21 H - DE 5 À 8 PERSONNES

PUBLIC CONCERNÉ : Tout électricien ou électromécanicien chargé d'assurer des travaux, des dépannages, des consignations en BT (basse tension) et des interventions ou essais en BT.

PRÉREQUIS : Être électricien ou électromécanicien

PÉDAGOGIE : Diaporama / Participative en s'appuyant sur des expériences vécues

SUIVI ET ÉVALUATION : Évaluation théorique en fin de formation

DOCUMENT STAGIAIRE : Livret de formation

PROFIL DU FORMATEUR : Formateur habilitation électrique - Expérience dans le domaine enseigné - Capable d'adaptabilité aux différentes entreprises

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS

Possibilité d'accessibilité aux personnes en situation d'handicap.



OBJECTIFS

- Être habilité afin exécuter des travaux en fouilles dans la zone d'approche prudente des canalisations électriques enterrées sous tension ou rendues visibles
- Rendre compte de son activité

NB : Toutes nos formations sur la préparation à l'habilitation électrique sont conformes aux recommandations de l'UTE (Union Technique de l'Electricité) et de la nouvelle norme NF C 18-510.

CONTENU

- Évaluation pratique : réaliser plusieurs mises en situation suivant les compétences
- Effets du courant sur le corps humain électrisation, électrocution, brûlure
- Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation
- Évaluation du risque électrique
- Citer les opérations concernées, les modes opératoires et les consignes à appliquer par les habilités symbole BF-HF
- Connaître la procédure à appliquer lors d'un endommagement d'une canalisation électrique isolée enterrée
- Connaître les acteurs concernés par les travaux en fouilles dans les zones environnement des canalisations électriques isolées enterrées
- Connaître les limites de l'habilitation symbole BF-HF pour l'exécutant
- Équipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risques et mise en œuvre
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques



INFORMATIONS PRATIQUES

7 H - DE 5 À 12 PERSONNES

PUBLIC CONCERNÉ : Personnel non-électricien appelé à faire des travaux en fouilles d'ordre non électrique, terrassiers

PRÉREQUIS : Capable de lire

PÉDAGOGIE : Diaporama - Participative

SUIVI ET ÉVALUATION : Évaluation théorique en fin de formation

DOCUMENT STAGIAIRE : Livret de formation

PROFIL DU FORMATEUR : Formateur habilitation électrique - Expérience dans le domaine enseigné - Capable d'adaptabilité aux différentes entreprises

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS

Possibilité d'accessibilité aux personnes en situation d'handicap.



OBJECTIFS

Être habilité pour effectuer des travaux d'ordre non-électrique dans les locaux d'accès réservés aux électriciens en zone de voisinage simple (chargé d'affaires, personnel d'encadrement, conducteur d'engins, mécaniciens, etc.)

NB : Toutes nos formations sur la préparation à l'habilitation électrique sont conformes aux recommandations de l'UTE (Union Technique de l'Electricité) et de la nouvelle norme NF C 18-510.

La fréquence de recyclage préconisée par la CNAMTS est de 3 ans.

CONTENU

- Analyse des accidents et presque accidents : processus et conséquences avérées ou potentielles pratiques professionnelles
- Effets du courant sur le corps humain électrisation, électrocution, brûlure
- Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation
- Evaluation du risque électrique
- Habilitation indice 0 : limites, zones, analyses de risques et mesures de prévention
- Documents : type et utilisation
- Protection collective : mesures, équipements et signalisation
- Équipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risques et mise en œuvre
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques



INFORMATIONS PRATIQUES

4 H - DE 5 À 12 PERSONNES

PUBLIC CONCERNÉ : personnes devant effectuer des travaux d'ordre non électrique dans les locaux d'accès réservés aux électriciens en zone de voisinage simple exemple : chargé d'affaires, conducteur d'engins, mécanicien, maçon, etc.

PRÉREQUIS : Disposer d'un titre HO-BO

PÉDAGOGIE : Diaporama - Participative

SUIVI ET ÉVALUATION : Évaluation théorique en fin de formation

DOCUMENT STAGIAIRE : Livret de formation

PROFIL DU FORMATEUR : Formateur habilitation électrique - Expérience dans le domaine enseigné - Capable d'adaptabilité aux différentes entreprises

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS

Possibilité d'accessibilité aux personnes en situation d'handicap.



OBJECTIFS

Être habilité pour effectuer des travaux d'ordre non électrique ou des manœuvres de disjoncteur dans les locaux d'accès réservés aux électriciens ou au voisinage des pièces nues sous tension ou effectuer des petits dépannages hors tension (bouton poussoir, ampoule, luminaire, prise électrique, etc.)

NB : Toutes nos formations sur la préparation à l'habilitation électrique sont conformes aux recommandations de l'UTE (Union Technique de l'Electricité) et de la nouvelle norme NF C 18-510.

La fréquence de recyclage préconisée par la CNAMTS est de 3 ans.

CONTENU

- Analyse des accidents et presque accidents : processus et conséquences avérées ou potentielles pratiques professionnelles
- Effets du courant sur le corps humain électrisation, électrocution, brûlure
- Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation
- Évaluation du risque électrique
- Habilitation indice 0 : limites, zones, analyses de risques et mesures de prévention
- Documents : type et utilisation
- Protection collective : mesures, équipements et signalisation
- Équipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risques et mise en œuvre
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques



INFORMATIONS PRATIQUES

7 H - DE 5 À 12 PERSONNES

PUBLIC CONCERNÉ : personnes devant effectuer des travaux d'ordre non électrique ou des manœuvres de disjoncteur dans les locaux d'accès réservés aux électriciens ou au voisinage des pièces nues sous tension.

Personnes devant effectuer des petits dépannages hors tension (bouton poussoir, ampoule, luminaire, prise électrique, etc.)

PRÉREQUIS : Disposer d'un titre BE - BS

PÉDAGOGIE : Diaporama - Participative

SUIVI ET ÉVALUATION : Évaluation théorique en fin de formation

DOCUMENT STAGIAIRE : Livret de formation

PROFIL DU FORMATEUR : Formateur habilitation électrique - Expérience dans le domaine enseigné - Capable d'adaptabilité aux différentes entreprises

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS

Possibilité d'accessibilité aux personnes en situation d'handicap.



OBJECTIFS

- Connaître les règles à respecter pour la mise en service, l'utilisation et l'entretien de l'appareillage électrique courant tant sur les installations que sur les équipements.
- Savoir répondre aux questions types qui permettent de valider leurs aptitudes à respecter les prescriptions de sécurité dans les domaines et les situations propres à leur établissement.

CONTENU 1

- Grandeurs électriques rencontrées lors des différentes opérations
- Effets du courant sur le corps humain électrisation, électrocution, brûlure
- Ouvrage ou installations : domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels
- Zone d'environnement et leurs limites
- Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation
- Prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations
- Protection collective : mesures, équipements et signalisation
- Équipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risques et mise en œuvre
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques
- Évaluation du risque électrique
- Analyse des risques et mise en œuvre des principes généraux de prévention
- Surveillance des opérations

NB : Toutes nos formations sur la préparation à l'habilitation électrique sont conformes aux recommandations de l'UTE (Union Technique de l'Electricité) et de la nouvelle norme NF C 18-510.

Fréquence de recyclage préconisée par la CNAMTS : 3 ans

CONTENU 2

- Mise en sécurité d'un circuit : mise hors tension, vat, consignation, mise hors de portée
- Équipements de protection collective : identifier, vérifier, utiliser
- Équipements de protection individuelle : identifier, vérifier, utiliser
- Caractérisation des travaux et limites : hors tension, sous tension avec ou sans voisinage
- Charge de consignation et charge d'exploitation électrique : rôle, instructions, échange d'informations
- Mesure de prévention à appliquer lors des travaux : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter
- Matériels électriques dans leur environnement : fonction, caractéristiques, identification
- Documents applicables lors de travaux : instructions de sécurité, attestation de consignation, attestation de première étape de consignation, autorisation de travail, avis de fin de travail...
- Équipements de travail utilisé : risque, vérification, identification, utilisation
- Instructions de sécurité pour essais (pour attribut « essai »)
- Fonction des matériels électriques : coupure, protection, séparation...
- Chargé d'exploitation électrique, chargé de travaux : rôle, instructions, échanges d'informations
- Étapes et documents applicables lors d'une consignation : attestation de consignation en une ou deux étapes, avis de fin de travail...
- Limites des habilitations BR et BS
- Fonction des matériels électriques : coupure, protection, commande, séparation
- Étapes et documents applicables lors d'une consignation pour son propre compte



INFORMATIONS PRATIQUES

9 H - DE 1 À 8 PERSONNES

PUBLIC CONCERNÉ : Tout electricien ou électromécanicien chargé d'assurer des travaux, des dépannages, des consignations en BT (basse tension) et des interventions ou essais en BT.

PRÉREQUIS : Disposer d'un titre B1V – B2V – BC – BR – BE

PÉDAGOGIE : Diaporama / Participative

SUIVI ET ÉVALUATION : Lors de la pratique et QCM

DOCUMENT STAGIAIRE : Livret de formation

PROFIL DU FORMATEUR : Formateur habilitation électrique - Expérience dans le domaine enseigné - Capable d'adaptabilité aux différentes entreprises

CONTACT : contact@ftira.fr / 06 82 51 13 00

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS

Possibilité d'accessibilité aux personnes en situation d'handicap.



OBJECTIFS

- Être habilité afin exécuter des travaux en fouilles dans la zone d'approche prudente des canalisations électriques enterrées sous tension ou rendues visibles
- Rendre compte de son activité

NB : Toutes nos formations sur la préparation à l'habilitation électrique sont conformes aux recommandations de l'UTE (Union Technique de l'Electricité) et de la nouvelle norme NF C 18-510.

Fréquence de recyclage préconisée par la CNAMTS : 3 ans

CONTENU

- Évaluation pratique : réaliser plusieurs mises en situation suivant les compétences
- Effets du courant sur le corps humain électrisation, électrocution, brûlure
- Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation
- Évaluation du risque électrique
- Citer les opérations concernées, les modes opératoires et les consignes à appliquer par les habilités symbole BF-HF
- Connaître la procédure à appliquer lors d'un endommagement d'une canalisation électrique isolée enterrée
- Connaître les acteurs concernés par les travaux en fouilles dans les zones environnement des canalisations électriques isolées enterrées
- Connaître les limites de l'habilitation symbole BF-HF pour l'exécutant
- Équipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risques et mise en œuvre
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques



INFORMATIONS PRATIQUES

7 H - DE 5 À 12 PERSONNES

PUBLIC CONCERNÉ : Personnel non-électricien appelé à faire des travaux en fouilles d'ordre non électrique, terrassiers

PRÉREQUIS : Disposer d'un titre BF-HF

PÉDAGOGIE : Diaporama - Participative

SUIVI ET ÉVALUATION : Évaluation théorique en fin de formation

DOCUMENT STAGIAIRE : Livret de formation

PROFIL DU FORMATEUR : Formateur habilitation électrique - Expérience dans le domaine enseigné - Capable d'adaptabilité aux différentes entreprises

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS

Possibilité d'accessibilité aux personnes en situation d'handicap.





FORMATIONS PRÉVENTION TRAVAUX PUBLICS



OBJECTIFS

- Appliquer les règles liées à la réforme anti-endommagement
- Respecter les procédures administratives liées aux travaux de réseaux
- Identifier les différentes typologies de réseaux et adapter les techniques de travaux selon les risques et les prescriptions en vigueur
- Appliquer les mesures de prévention et d'arrêt de travaux

CONTENU

- Contexte de la réforme et de l'AIPR :
 - Cas d'accident
 - Rôles et missions et responsabilités des différents acteurs - Le guichet unique
- Rappel de la réglementation :
 - Code du travail - Code de l'environnement - Les décrets - Les guides techniques et fascicules
- Procédures administratives :
 - Les acteurs, qui fait quoi ? - DT et DICT
 - Compte rendu de marquage - Constats contradictoires et d'arrêt - Avis de travaux urgent

THÉORIE
PRATIQUE

50%
50%

- Exercice de mise en application sur le guichet unique
- Les typologies de réseaux et les risques en cas d'endommagement :
 - Caractéristiques des réseaux - Moyens d'identification d'un réseau (grillage avertisseur, affleurant) - Classes de précision
 - Rappel des règles de cartographie, topographie (échelles, altimétrie, planimétrie...)
 - Repérage et Précision de localisation - Règles de marquage - piquetage
- Règles de l'art lors des travaux à proximité des réseaux :
 - Terrassement avec engins
 - Terrassement manuel ou mécanique avec des outils de chantier
 - Travaux sans tranchée - Règles de précaution
- Sécurité et consignes en cas d'incident ou d'accident
- Cas pratiques réalisés durant la formation :
 - Rédaction de DT - DICT
 - Lecture de plans

NB : Passage de l'examen QCM AIPR « Encadrant ou Concepteur » sur ordinateur portable.

Formation à FTIRA Vienne (38), FTIRA Fuveau (13) ou en intra (si moyens à disposition : connexion internet filaire et WIFI de bonne qualité).



INFORMATIONS PRATIQUES

7H - DE 4 À 10 PERSONNES

PUBLIC CONCERNÉ : Conducteurs d'engins de levage ou d'excavation. Opérateurs réalisant des travaux urgents.

PRÉREQUIS : Lire, écrire et parler français. Utiliser un ordinateur ou une tablette.

PÉDAGOGIE : Méthode pédagogique active, expérientielle. Mise en situation pratique via maquette réseaux.

SUIVI ET ÉVALUATION : Passage de l'examen QCM AIPR Niveau Concepteur ou Encadrant

DOCUMENT STAGIAIRE : Mémo

PROFIL DU FORMATEUR : 20 années d'expérience dans les Travaux Publics dont 15 années de conduite de travaux en canalisation, 5 années d'expérience dans la formation professionnelle.

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS



ACCOMPAGNER
FORMER
PROTÉGER

Formation prévention travaux publics

AIPR OPÉRATEUR ET PASSAGE DE L'EXAMEN QCM AIPR

Formation
Initiale
FI.007.002

< RETOUR
SOMMAIRE

OBJECTIFS

- Identifier les différents types de réseaux et leurs risques (aérien, souterrains, subaquatiques)
- Adapter sa technique de travaux selon la typologie du chantier
- Appliquer les mesures de prévention et d'arrêt

NB : Passage de l'examen QCM AIPR « opérateur » sur ordinateur portable.

Formation à FTIRA Vienne (38), FTIRA Fuveau (13) ou en intra (si moyens à disposition : connexion internet filaire et WIFI de bonne qualité).

CONTENU

THÉORIE
PRATIQUE

50%
50%

- Contexte de la réforme et de l'AIPR :
Réglementation, Responsabilités - Rôles et missions (les différents acteurs)
Les documents clés (Guide technique, DT, DICT, ATU, CR de Marquage...)
- Les typologies de réseaux et les risques en cas d'endommagement :
Caractéristiques des réseaux
Moyens d'identification d'un réseau (grillage avertisseur, affleurant)
Classes de précision
Rappel des règles de cartographie, topographie (échelles, altimétrie, planimétrie...)
Repérage et précision de localisation
Règles de marquage – piquetage
- Règles de l'art lors des travaux à proximité des réseaux :
Terrassement avec engins
Terrassement manuel ou mécanique avec des outils de chantier
Travaux sans tranchée
Règles de précaution
- Sécurité et consignes en cas d'incident ou d'accident
- Cas pratiques réalisés durant la formation :
Lecture de plans - Repérage de réseaux - Marquage / Piquetage
- Passage de l'examen QCM AIPR « Opérateur » sur ordinateur portable



INFORMATIONS PRATIQUES

7H - DE 4 À 10 PERSONNES

PUBLIC CONCERNÉ : Conducteurs d'engins de levage ou d'excavation. Opérateurs réalisant des travaux urgents.

PRÉREQUIS : Lire, écrire et parler français. Utiliser un ordinateur (déplacement d'une souris) ou une tablette.

PÉDAGOGIE : Méthode pédagogique active, expérientielle.
Mise en situation pratique via maquette réseaux.

SUIVI ET ÉVALUATION : Évaluations formatives à chaque fin de séquence et mise en situation pratique en fin de formation. **Passage de l'examen QCM AIPR niveau opérateur.**

DOCUMENT STAGIAIRE : Mémo

PROFIL DU FORMATEUR : 20 années d'expérience dans les Travaux Publics dont 15 années de conduite de travaux en canalisation, 5 années d'expérience dans la formation professionnelle.

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS

FI.007.002 AIPR OPÉRATEUR.

Le tarif de cette formation est communiqué sur demande via le formulaire de contact disponible sur le site web ou en nous contactant par mail ou téléphone. www.ftira.fr // contact@ftira.fr // 04 74 59 52 09
FTIRA, 5 rue des Tamaris 69320 Feyzin - SARL au capital de 7700€ - Siren 422453019 RCS Lyon - APE8559A Numéro de déclaration d'activité : 82010066401. Ce numéro ne vaut pas agrément de l'état.
Programme de formation FTIRA - Concepteur de la formation - Version juillet 2023

OBJECTIFS

- Passage de l'examen QCM AIPR Niveau opérateur, concepteur ou encadrant

CONTENU

- Contexte de la réforme et de l'AIPR :
 - Cas d'accident
 - Rôles et missions et responsabilités des différents acteurs - Le guichet unique
- Rappel de la réglementation :
 - Code du travail - Code de l'environnement - Les décrets - Les guides techniques et fascicules
- Procédures administratives :
 - Les acteurs, qui fait quoi ? DT et DICT
 - Compte rendu de marquage - Constats contradictoires et d'arrêt - Avis de travaux urgents
 - Exercice de mise en application sur le guichet unique

- Les typologies de réseaux et les risques en cas d'endommagement :
 - Caractéristiques des réseaux - Moyens d'identification d'un réseau (grillage avertisseur, affleurant) - Classes de précision
 - Rappel des règles de cartographie, topographie (échelles, altimétrie, planimétrie...)
 - Repérage et Précision de localisation - Règles de marquage – piquetage
- Règles de l'art lors des travaux à proximité des réseaux :
 - Terrassement avec engins
 - Terrassement manuel ou mécanique avec des outils de chantier
 - Travaux sans tranchée - Règles de précaution
- Sécurité et consignes en cas d'incident ou d'accident
- Cas pratiques réalisés durant la formation :
 - Rédaction de DT – DICT
 - Lecture de plans

NB : Passage de l'examen QCM AIPR « Opérateur, concepteur ou encadrant » sur ordinateur portable.

A FTIRA Vienne (38), FTIRA Fuveau (13) ou en intra (si moyens à disposition : connexion internet filaire et WIFI de bonne qualité).



INFORMATIONS PRATIQUES

1H - DE 4 À 10 PERSONNES

PUBLIC CONCERNÉ : Conducteurs d'engins de levage ou d'excavation. Opérateurs réalisant des travaux urgents.

PRÉREQUIS : Lire, écrire et parler français. Utiliser un ordinateur ou une tablette.

SUIVI ET ÉVALUATION : Passage de l'examen QCM AIPR Niveau Opérateur, Concepteur ou Encadrant

DOCUMENT STAGIAIRE : Mémo

PROFIL DU FORMATEUR : 20 années d'expérience dans les Travaux Publics dont 15 années de conduite de travaux en canalisation, 5 années d'expérience dans la formation professionnelle.

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS



OBJECTIFS

- Poser et déposer une signalisation temporaire de chantier en respectant les prescriptions et la réglementation.
- Adapter la signalisation et le balisage en fonction de l'évolution et l'avancement du chantier.

CONTENU

THÉORIE : LES FONDAMENTAUX DE LA SIGNALISATION TEMPORAIRE ET DU BALISAGE DE CHANTIER

- Pourquoi ?
- Règles de base

- La réglementation
- Les différents types de panneaux et leurs catégories
- Les règles de pose selon les différentes dispositions de la voirie (en agglomération, hors agglomération)
- Les pièces du dossier de chantier : arrêté de circulation, plan de signalisation, PGCSPPS
- Les cas particuliers en zone urbaine (pistes cyclables, voie bus, trottinette...)

PRATIQUE : RÉALISATION DE MULTIPLES CAS EN MODALITÉS IMMERSIVES

- Simulation en groupe (cas sur maquette)
- Simulation individuelle (immersif)

INFORMATIONS PRATIQUES



3H30 - DE 4 À 10 PERSONNES

PUBLIC CONCERNÉ : Opérateurs et Encadrants

PRÉREQUIS : Personnel ayant une expérience minimum de 3 années sur chantier. Parler français.

PÉDAGOGIE : Méthode pédagogique active, expérientielle. Mise en situation pratique via divers cas de chantier.

SUIVI ET ÉVALUATION : Évaluations formatives à chaque fin de séquence et mise en situation pratique en fin de formation.

DOCUMENT STAGIAIRE : Mémo

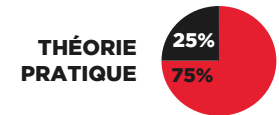
PROFIL DU FORMATEUR : 20 années d'expérience dans les Travaux Publics dont 15 années de conduite de travaux en canalisation, 5 années d'expérience dans la formation professionnelle.

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS

Possibilité d'accessibilité aux personnes en situation d'handicap.





OBJECTIFS

- Poser et déposer une signalisation temporaire de chantier en respectant les prescriptions et la réglementation
- Adapter la signalisation et le balisage en fonction de l'évolution et l'avancement du chantier

CONTENU

THÉORIE : LES FONDAMENTAUX DE LA SIGNALISATION TEMPORAIRE ET DU BALISAGE DE CHANTIER

- Pourquoi ?
- Règles de base
- La réglementation

- Les différents types de panneaux et leurs catégories
- Signaler de nuit
- Les règles de pose selon les différentes dispositions de la voirie (en agglomération, hors agglomération)
- Les pièces du dossier de chantier : arrêté de circulation, plan de signalisation, PGCSPS
- Les cas particuliers en zone urbaine (pistes cyclables, voie bus, trottinette...)

PRATIQUE : RÉALISATION DE MULTIPLES CAS EN MODALITÉ IMMERSIVE

- Simulation en groupe (cas sur maquette, possibilité terrain)
- Simulation individuelle (immersif)
- Travail sur des dossiers et cas de chantier réels



INFORMATIONS PRATIQUES

7H - DE 4 À 10 PERSONNES

PUBLIC CONCERNÉ : Opérateurs et Encadrants

PRÉREQUIS : Personnel ayant une expérience minimum de 3 années sur chantier. Parler français.

PÉDAGOGIE : Méthode pédagogique active, expérientielle. Mise en situation pratique via divers cas de chantier.

SUIVI ET ÉVALUATION : Évaluations formatives à chaque fin de séquence et mise en situation pratique en fin de formation.

DOCUMENT STAGIAIRE : Mémo

PROFIL DU FORMATEUR : 20 années d'expérience dans les Travaux Publics dont 15 années de conduite de travaux en canalisation, 5 années d'expérience dans la formation professionnelle.

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS



OBJECTIFS

Poser et déposer une signalisation temporaire de chantier en respectant les prescriptions et la réglementation.

CONTENU

THÉORIE : LES FONDAMENTAUX DE LA SIGNALISATION TEMPORAIRE ET DU BALISAGE DE CHANTIER

- Pourquoi ?
- Règles de base
- Les règles de pose selon les différentes dispositions de la voirie (en agglomération, hors agglomération)
- Les pièces du dossier de chantier : arrêté de circulation, plan de signalisation, PGCSPS

PRATIQUE : RÉALISATION DE MULTIPLES CAS

- Simulation en groupe (cas sur maquette)

INFORMATIONS PRATIQUES



1H30 - DE 4 À 10 PERSONNES

PUBLIC CONCERNÉ : Opérateurs et Encadrants

PRÉREQUIS : Personnel ayant une expérience minimum de 3 années sur chantier. Parler français.

PÉDAGOGIE : Méthode pédagogique active, expérimentielle. Mise en situation pratique via divers cas de chantier.

SUIVI ET ÉVALUATION : Évaluations formatives à chaque fin de séquence et mise en situation pratique en fin de formation.

DOCUMENT STAGIAIRE : Mémo

PROFIL DU FORMATEUR : 20 années d'expérience dans les Travaux Publics dont 15 années de conduite de travaux en canalisation, 5 années d'expérience dans la formation professionnelle.

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS

Possibilité d'accessibilité aux personnes en situation d'handicap.



OBJECTIFS

- Sensibiliser aux risques liés aux travaux en tranchée
- Vérifier la sécurisation d'une tranchée (dispositif de blindage et les dispositifs d'accès)

La formation est conçue autour de travaux en groupe (activités diverses, cas concret sur maquette, vidéos, projection d'accident en entreprise, démonstration matériel spécifique...)

CONTENU

THÉORIE
PRATIQUE

50%
50%

CARACTÉRISTIQUES D'UNE TRANCHÉE

- Les fondamentaux ; Les types de terrain ; Les règles de talutage ; Notions de profondeur...

RISQUES LIÉS AUX TRANCHÉES

- Accidents ; Poids des terres ; Facteurs aggravants ; Ensevelissement ; Syndrome de by waters
- Les risques de chute

DISPOSITIFS DE SÉCURISATION

- Les différents types de blindage
- Les consignes de sécurité
- L'alerte et l'évacuation

DISPOSITIFS D'ACCÈS ET LEURS CONTRÔLES

- Contrôle visuel de mise en œuvre et du bon état du matériel
- Contrôle réglementaire (contrôle périodique)

MISE EN SITUATION RÉELLE

- Cas pratique sur maquette risque tranchée (plusieurs simulations)
- En option : accompagnement pratique sur chantier de l'entreprise



INFORMATIONS PRATIQUES

7 H - DE 4 À 15 PERSONNES

PUBLIC CONCERNÉ : BTP (Compagnons, Chef d'équipe, Chef de chantier), Industrie (Opérateur, Responsable QSE)

PRÉREQUIS : Avoir 3 années d'expérience dans les travaux à proximité de tranchées. Avoir des notions sur les dispositifs de prévention d'un chantier de TP

PÉDAGOGIE : en méthode active, expérientielle, expositive, interrogative, mise en pratique, jeux de cartes.

SUIVI ET ÉVALUATION : Évaluations formatives à chaque fin de séquence et mise en situation pratique en fin de formation.

DOCUMENT STAGIAIRE : Mémo

PROFIL DU FORMATEUR : 20 années d'expérience dans les Travaux Publics dont 15 années de conduite de travaux en canalisation, 5 années d'expérience dans la formation professionnelle.

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS

Possibilité d'accessibilité aux personnes en situation d'handicap.





FORMATIONS CONDUITE D'ENGIN

ATTESTATION DE
FORMATION À LA
CONDUITE



OBJECTIFS

- Mise en service et manipulation d'un pont roulant
- Connaître les dispositifs les règles et consignes de sécurité pour ce matériel
- Connaître les règles d'entretien et les contrôles périodiques à effectuer

CONTENU THÉORIQUE

- Rôle et responsabilités du conducteur de pont roulant
- Conditions d'utilisation du pont roulant
- Responsabilité du conducteur

LES CARACTÉRISTIQUES ET LE FONCTIONNEMENT D'UN PONT ROULANT

- Portée, charge, flèche, les différentes commandes, les équipements et accessoires
- Les principes de stabilité, la signalétique

LES MANIPULATIONS DU PONT ROULANT

- Les consignes d'utilisation et de sécurité
- Les éléments constitutifs
- La conduite du pont roulant

- La maîtrise du balancement
- La gestion de la charge portée

L'ENTRETIEN DU PONT ROULANT

- Les vérifications
- Les contrôles réglementaires

CONTENU PRATIQUE

- L'entretien du pont roulant
- Les vérifications
- Les contrôles réglementaires
- Opérations de maintenance de premier niveau
- Compte-rendu des anomalies et difficultés rencontrées à sa hiérarchie

NB : La délivrance de l'A.F.C. permet à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite au salarié (art R 4323-55 du CDT), sous réserve qu'il ait connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation.



INFORMATIONS PRATIQUES

14 H - DE 1 À 6 PERSONNES (7H SI RENOUVELLEMENT)

PUBLIC CONCERNÉ : Tout public

PRÉREQUIS : Le salarié devra être à jour de son aptitude médicale

PÉDAGOGIE : Diaporama / Participative

SUIVI ET ÉVALUATION : Théorique, lors d'échange de connaissance.
Pratique, lors de la mise en place d'exercice en situation de travail.

DOCUMENT STAGIAIRE : Livret de formation

PROFIL DU FORMATEUR : Formateur ayant de l'expérience dans le domaine enseigné, capable d'adaptabilité aux différents profils formés.

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS

OBJECTIFS

- Conduire en toute sécurité les transpalettes électriques à conducteur accompagnant.
- Connaitre les règles de sécurité dans la prise en main et la conduite de ce matériel.
- Réaliser les opérations de gerbage / dégerbage.
- Réaliser les opérations de stockage en palettier.
- Réaliser les opérations de chargement et de déchargement.
- Rendre compte des anomalies et difficultés rencontrées pendant l'utilisation.

CONTENU

THÉORIE

- Règlementation et textes en vigueur
- Notion de sécurité dans le cadre de l'utilisation d'un chariot automoteur à conducteur accompagnant
- Principes de la conduite en sécurité
- Caractéristiques, classification et éléments constitutifs
- Choix d'un chariot en fonction de l'espace d'évolution
- Dispositifs de sécurité, la plaque de charge

- Vérifications, entretien d'usage et sécurité
- Vérifications avant la mise ou la remise en service et vérifications périodiques
- Autorisation de conduite
- Analyse des risques et les règles d'utilisation
- Équipements de protection individuelle

PRATIQUE

- Exercices pratiques de conduite
- Adéquation du chariot à l'opération de manutention envisagée et aux caractéristiques de la charge
- Opérations et vérifications de prise et de fin de poste
- Circulation et arrêt en sécurité avec un chariot : à vide, en charge, en marche avant et arrière, en virage
- Opérations de maintenance de premier niveau
- Compte-rendu des anomalies et difficultés rencontrées à sa hiérarchie

NB : La délivrance de l'A.F.C. permet à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite au salarié (art R 4323-55 du CDT), sous réserve qu'il ait connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation.



INFORMATIONS PRATIQUES

14 H - DE 1 À 6 PERSONNES (7H SI RENOUVELLEMENT)

PUBLIC CONCERNÉ : Tout public

PRÉREQUIS : Le salarié devra être à jour de son aptitude médicale.

PÉDAGOGIE : Diaporama / Participative

SUIVI ET ÉVALUATION : Théorique, lors d'échange de connaissance.
Pratique, lors de la mise en place d'exercice en situation de travail.

DOCUMENT STAGIAIRE : Livret de formation

PROFIL DU FORMATEUR : Formateur ayant de l'expérience dans le domaine enseigné, capable d'adaptabilité aux différents profils formés.

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS



OBJECTIFS

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à la conduite d'une grue auxiliaires de chargement en insistant sur les consignes de sécurité.

CONTENU

THÉORIE

- Prendre connaissance des différents types de grues et de leurs spécificités
- Qu'est-ce que l'autorisation de conduite ? Règlementation
- Appréhender la nouvelle recommandation CACES R490
- Responsabilités juridiques des conducteurs et employeurs
- Identifier les acteurs de la prévention au niveau de l'entreprise, au niveau local et national
- Visualiser les caractéristiques générales de ces appareils de levage
- Panorama des types de véhicules et accessoires des grues de chargement
- Découvrir les différents types d'élingues de levage
- Apprendre à utiliser, contrôler, et stocker les accessoires de levage

- Assimiler les différents dispositifs et règles de sécurité d'une grue de chargement
- Panorama des moyens de communication
- Mise au point sur la notion d'adéquation et le droit de retrait
- Apprendre à faire une prise de poste, conduire et réaliser des manœuvres
- Sensibilisation aux règles de chargement et de transport
- Le code de la route appliqué aux grues de chargement
- Comment s'applique le code de la route pour les camions disposant d'appareils de levage ?

PRATIQUE

- Maîtriser l'utilisation et l'entretien des accessoires de levage
- Réalisation de manœuvres simples et complexes depuis le poste fixe
- Manœuvrer la grue de chargement avec la télécommande
- Réalisation de manœuvres d'urgence
- Connaître les opérations à effectuer à l'arrêt en fin de travail

NB : La délivrance de l'A.F.C. permet à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite au salarié (art R 4323-55 du CDT), sous réserve qu'il ait connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation.

Moyens mise à disposition par client : camion grue, charge homogène et charge longue, équipement élingue et fourche à palette, aire d'évolution.



INFORMATIONS PRATIQUES

14 H - DE 1 À 4 PERSONNES (7H SI RENOUVELLEMENT)

PUBLIC CONCERNÉ : Conducteur(s) de Grue Auxiliaire de Chargement

PRÉREQUIS : Lire et écrire en français (ou traducteur)

PÉDAGOGIE : Diaporama / Participative

SUIVI ET ÉVALUATION : Théorique, lors d'échange de connaissance.
Pratique, lors de la mise en place d'exercice en situation de travail.

DOCUMENT STAGIAIRE : Livret de formation

PROFIL DU FORMATEUR : Formateur ayant de l'expérience dans le domaine enseigné, capable d'adaptabilité aux différents profils formés.

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS



OBJECTIFS

- Conduire un chariot automoteur à conducteur porté dans les meilleures conditions de sécurité pour les personnes, les marchandises et le matériel
- Intégrer les règles de sécurité dans la prise en main et la conduite d'un chariot automoteur, conformément à la recommandation R489
- Réaliser les opérations de stockage et de déstockage, de transfert de charges, de chargement et de déchargement
- Rendre compte des anomalies et difficultés rencontrées dans l'exercice de la conduite du chariot

1 - CONTENU THÉORIQUE

- Règlementation et textes en vigueur
- Notion de sécurité dans le cadre de l'utilisation d'un chariot automoteur à conducteur porté
- Principes de la conduite en sécurité
- Caractéristiques, classification et éléments constitutifs
- Choix d'un chariot en fonction de l'espace d'évolution
- Dispositifs de sécurité, la plaque de charge
- Vérifications, entretien d'usage et sécurité
- Vérifications avant la mise ou la remise en service et vérifications périodiques
- Autorisation de conduite
- Analyse des risques et les règles d'utilisation
- Équipements de protection individuelle



INFORMATIONS PRATIQUES

14 H - DE 1 À 6 PERSONNES (7H SI RENOUVELLEMENT)

PUBLIC CONCERNÉ : Tout public

PRÉREQUIS : Le salarié devra être à jour de son aptitude médicale

PÉDAGOGIE : Diaporama / Participative

SUIVI ET ÉVALUATION : Théorique, lors d'échange de connaissance. Pratique, lors de la mise en place d'exercice en situation de travail.

DOCUMENT STAGIAIRE : Livret de formation

PROFIL DU FORMATEUR : Formateur ayant de l'expérience dans le domaine enseigné, capable d'adaptabilité aux différents profils formés.

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS



2 - CONTENU PRATIQUE

- Exercices pratiques de conduite de différents types de chariots en intérieur et en extérieur
- Adéquation du chariot à l'opération de manutention envisagée et aux caractéristiques de la charge
- Opérations et vérifications de prise et de fin de poste
- Circulation et arrêt en sécurité avec un chariot : à vide, en charge, en marche avant et arrière, en virage
- Opérations de maintenance de son ressort
- Compte-rendu des anomalies et difficultés rencontrées à sa hiérarchie

NB : La délivrance de l'A.F.C. permet à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite au salarié (art R 4323-55 du CDT), sous réserve qu'il ait connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation.

SELON LA CATEGORIE DE CHARIOT

- Prise et dépose d'une charge au sol
- Mise en stock et déstockage à tous les niveaux d'un palettier
- Gerbage et un dégerbage en pile
- Chargement depuis le sol ou déchargement latéral d'un camion ou d'une remorque
- Chargement et déchargement d'un camion ou d'une remorque par l'arrière à partir d'un quai
- Prise, dépose et le transport d'une charge longue et/ou volumineuse.



OBJECTIFS

- Être capable d'utiliser et d'entretenir les plates-formes élévatrices mobiles de personnes (PEMP) dans le respect des consignes de sécurité
- Conduire une nacelle type 1B, 1A, 3B, 3A

NB : La délivrance de l'A.F.C. permet à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite au salarié (art. R 4323-55 du CDT), sous réserve qu'il ait connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation.

Moyens mise à disposition par client : nacelle de groupe A ou B, aire d'évolution avec bâtiment en adéquation avec la PEMP.

CONTENU

THÉORIE

- Appréhendez le rôle et les responsabilités du conducteur de nacelle
- Connaître la classification, la technologie et les caractéristiques des différents types de PEMP
- Maîtriser la réglementation, normalisation et textes de la CNAMTS
- Identifier les consignes d'utilisation et de sécurité d'une nacelle
- Identifier les contrôles périodiques à effectuer
- Appréhender la notion de stabilité des PEMP
- Connaître les généralités sur le système élévateur
- Maîtriser les manœuvres de secours

PRATIQUE

- Réaliser la mise en service de la PEMP et réaliser des exercices de maniabilité en sécurité
- Assurer l'exploitation statique et automotrice
- Savoir maîtriser une élévation multidirectionnelle
- Opérations de maintenance de premier niveau
- Compte-rendu des anomalies et difficultés rencontrées à sa hiérarchie



INFORMATIONS PRATIQUES

14 H - DE 1 À 6 PERSONNES (7H SI RENOUVELLEMENT)

PUBLIC CONCERNÉ : Tout public

PRÉREQUIS : Le salarié devra être à jour de son aptitude médicale.

PÉDAGOGIE : Diaporama / Participative

SUIVI ET ÉVALUATION : Théorique, lors d'échange de connaissance. Pratique, lors de la mise en place d'exercice en situation de travail.

DOCUMENT STAGIAIRE : Livret de formation

PROFIL DU FORMATEUR : Formateur ayant de l'expérience dans le domaine enseigné, capable d'adaptabilité aux différents profils formés.

CONTACT : contact@ftira.fr / 06 82 51 13 00

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS



ACCOMPAGNER
FORMER
PROTÉGER

Formation conduite d'engin

CATÉGORIE A – MINI ENGINES (6 T MAX)

Attestation de
Formation à la
Conduite

AFC.006.006

< RETOUR
SOMMAIRE

OBJECTIFS

- Mise en service et manipulation en conjuguant qualité et sécurité
- Connaître les dispositifs les règles et consignes de sécurité pour ce matériel
- Connaître les règles d'entretien et les contrôles périodiques à effectuer
- Maitrise sur le plan pratique l'utilisation en sécurité de petits engins

N.B. : La délivrance de l'A.F.C. permet à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite au salarié (art R 4323-55 du CDT), sous réserve qu'il ait connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation.

Moyens mise à disposition par client : 2 engins de chantier de la catégorie A (1 mini pelle ou mini chargeuse – 1 tracteur, motobasculeur ou petit compacteur) 1 porte-engins, 1 aire d'évolution

CONTENU

THÉORIE

- Rôle et responsabilités du conducteur d'engins
- Conditions d'utilisation d'engins - Responsabilité du conducteur
- Les caractéristiques et le fonctionnement de l'engin
- Les différentes commandes, les équipements et accessoires
- Les manipulations de l'engin
- Les consignes d'utilisation et de sécurité - Les éléments constitutifs - Les règles de circulation
- Entretien de l'engin : les vérifications - les contrôles réglementaires

PRATIQUE

- Entretien de l'engin - Les vérifications - Les contrôles réglementaires - Opérations de maintenance de premier niveau
- La conduite de l'engin en sécurité - Réalisation de travaux - connaissance du chantier - réalisation de tranchées - découverte de réseaux - conduite à tenir en cas de découverte d'engins explosifs - travail à proximité de lignes électriques - chargement de véhicules - manutention et levage - consignes en cas de panne
- Sensibilisation au développement durable : les éco-gestes du conducteur d'engins
- Compte-rendu des anomalies et difficultés rencontrées à sa hiérarchie
- Opérations de fin de poste
- Transport sur porte-engins

THÉORIE
PRATIQUE

50%
50%



INFORMATIONS PRATIQUES

14 H - DE 1 À 4 PERSONNES (7H SI RENOUVELLEMENT)

PUBLIC CONCERNÉ : Tout public

PRÉREQUIS : Le salarié devra être à jour de son aptitude médicale.
Expérience de l'utilisation des petits engins de chantiers mobiles.
Permis de conduire de la catégorie pour les engins qui le nécessitent (tracteurs agricoles ...)

PÉDAGOGIE : Diaporama / Participative

SUIVI ET ÉVALUATION : Théorique, lors d'échange de connaissance.
Pratique, lors de la mise en place d'exercice en situation de travail.

DOCUMENT STAGIAIRE : Livret de formation

PROFIL DU FORMATEUR : Formateur ayant de l'expérience dans le domaine enseigné, capable d'adaptabilité aux différents profils formés.

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS

AFC.006.006 CATEGORIE A – MINI ENGINES (6 T MAX).

Le tarif de cette formation est communiqué sur demande via le formulaire de contact disponible sur le site web ou en nous contactant par mail ou téléphone. www.ftira.fr // contact@ftira.fr // 04 74 59 52 09
FTIRA, 5 rue des Tamaris 69320 Feyzin - SARL au capital de 7700€ - Siren 422453019 RCS Lyon - APE8559A Numéro de déclaration d'activité : 82010066401. Ce numéro ne vaut pas agrément de l'état.
Programme de formation FTIRA - Concepteur de la formation - Version juillet 2023

OBJECTIFS

- Mise en service et manipulation en conjuguant qualité et sécurité
- Connaître les dispositifs les règles et consignes de sécurité pour ce matériel
- Connaître les règles d'entretien et les contrôles périodiques à effectuer
- Maîtrise sur le plan pratique l'utilisation en sécurité de petits engins

CONTENU

THÉORIE

- Rôle et responsabilités du conducteur d'engins
- Conditions d'utilisation d'engins - Responsabilité du conducteur
- Les caractéristiques et le fonctionnement de l'engin : les différentes commandes, les équipements et accessoires
- Les manipulations de l'engin : Les consignes d'utilisation et de sécurité - Les éléments constitutifs - Les règles de circulation
- Entretien de l'engin : Les vérifications - Les contrôles règlementaires

PRATIQUE

- Entretien de l'engin - Les vérifications - Les contrôles réglementaires - Opérations de maintenance de premier niveau
- La conduite de l'engin en sécurité - Réalisation de travaux - connaissance du chantier - réalisation de tranchées - découverte de réseaux - conduite à tenir en cas de découverte d'engins explosifs - travail à proximité de lignes électriques - chargement de véhicules - manutention et levage - consignes en cas de panne - sensibilisation au développement durable : les éco-gestes du conducteur d'engin
- Compte-rendu des anomalies et difficultés rencontrées à sa hiérarchie
- Opérations de fin de poste
- Transport sur porte-engin

NB : La délivrance de l'A.F.C. permet à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite au salarié (art R 4323-55 du CDT), sous réserve qu'il ait connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation.

Moyens mise à disposition par client : 1 engin de chantier de la catégorie B1, une aire d'évolution



INFORMATIONS PRATIQUES

14 H - DE 1 À 4 PERSONNES (7H SI RENOUVELLEMENT)

PUBLIC CONCERNÉ : Tout public

PRÉREQUIS : Le salarié devra être à jour de son aptitude médicale.
Expérience de l'utilisation des petits engins de chantiers mobiles.
Permis de conduire de la catégorie pour les engins qui le nécessitent (tracteurs agricoles ...)

PÉDAGOGIE : Diaporama / Participative

SUIVI ET ÉVALUATION : Théorique, lors d'échange de connaissance.
Pratique, lors de la mise en place d'exercice en situation de travail.

DOCUMENT STAGIAIRE : Livret de formation

PROFIL DU FORMATEUR : Formateur ayant de l'expérience dans le domaine enseigné, capable d'adaptabilité aux différents profils formés.

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS

OBJECTIFS

- Mise en service et manipulation en conjuguant qualité et sécurité
- Connaître les dispositifs les règles et consignes de sécurité pour ce matériel
- Connaître les règles d'entretien et les contrôles périodiques à effectuer
- Maîtrise sur le plan pratique de l'utilisation en sécurité de petits engins

CONTENU

THÉORIE

- Rôle et responsabilités du conducteur d'engins
- Conditions d'utilisation d'engins - Responsabilité du conducteur
- Les caractéristiques et le fonctionnement de l'engin : les différentes commandes, les équipements et accessoires
- Les manipulations de l'engin : Les consignes d'utilisation et de sécurité - Les éléments constitutifs - Les règles de circulation
- Entretien de l'engin : Les vérifications - Les contrôles règlementaires

PRATIQUE

- Entretien de l'engin - Les vérifications - Les contrôles règlementaires - Opérations de maintenance de premier niveau
- La conduite de l'engin en sécurité - Réalisation de travaux - connaissance du chantier - réalisation de tranchées - découverte de réseaux - conduite à tenir en cas de découverte d'engins explosifs - travail à proximité de lignes électriques - chargement de véhicules - manutention et levage - consignes en cas de panne - sensibilisation au développement durable : les éco-gestes du conducteur d'engins
- Compte-rendu des anomalies et difficultés rencontrées à sa hiérarchie
- Opérations de fin de poste

NB : La délivrance de l'A.F.C. permet à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite au salarié (art R 4323-55 du CDT), sous réserve qu'il ait connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation.

Moyens mise à disposition par client : 1 engin de chantier de la catégorie C1, 1 aire d'évolution



INFORMATIONS PRATIQUES

14 H - DE 1 À 4 PERSONNES (7H SI RENOUVELLEMENT)

PUBLIC CONCERNÉ : Tout public

PRÉREQUIS : Le salarié devra être à jour de son aptitude médicale. Expérience de l'utilisation des petits engins de chantiers mobiles. Permis de conduire de la catégorie pour les engins qui le nécessitent (tracteurs agricoles ...)

PÉDAGOGIE : Diaporama / Participative

SUIVI ET ÉVALUATION : Théorique, lors d'échange de connaissance. Pratique, lors de la mise en place d'exercice en situation de travail.

DOCUMENT STAGIAIRE : Livret de formation

PROFIL DU FORMATEUR : Formateur ayant de l'expérience dans le domaine enseigné, capable d'adaptabilité aux différents profils formés.

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS



ACCOMPAGNER
FORMER
PROTÉGER

Formation conduite d'engin

CATÉGORIE C2 BULDOZER/BOUTEUR

Attestation de
Formation à la
Conduite

AFC.006.009

< RETOUR
SOMMAIRE

THÉORIE
PRATIQUE

50%
50%

OBJECTIFS

- Mise en service et manipulation en conjuguant qualité et sécurité
- Connaître les dispositifs les règles et consignes de sécurité pour ce matériel
- Connaître les règles d'entretien et les contrôles périodiques à effectuer
- Maîtrise sur le plan pratique de l'utilisation en sécurité de petits engins

CONTENU

THÉORIE

- Rôle et responsabilités du conducteur d'engins
- Conditions d'utilisation d'engins - Responsabilité du conducteur
- Les caractéristiques et le fonctionnement de l'engin : les différentes commandes, les équipements et accessoires
- Les manipulations de l'engin : Les consignes d'utilisation et de sécurité - Les éléments constitutifs - Les règles de circulation
- Entretien de l'engin : Les vérifications - Les contrôles règlementaires

PRATIQUE

- Entretien de l'engin - Les vérifications - Les contrôles règlementaires - Opérations de maintenance de premier niveau
- La conduite de l'engin en sécurité - réalisation de travaux - connaissance du chantier - réalisation nivellement et talutage - conduite à tenir en cas de découverte d'engins explosifs - travail à proximité de lignes électriques - consignes en cas de panne - sensibilisation au développement durable : les éco-gestes du conducteur d'engins
- Compte-rendu des anomalies et difficultés rencontrées à sa hiérarchie
- Opérations de fin de poste

NB : La délivrance de l'A.F.C. permet à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite au salarié (art R 4323-55 du CDT), sous réserve qu'il ait connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation.

Moyens mise à disposition par client : 1 engin de chantier de la catégorie C2, 1 aire d'évolution



INFORMATIONS PRATIQUES

14 H - DE 1 À 4 PERSONNES (7H SI RENOUVELLEMENT)

PUBLIC CONCERNÉ : Tout public

PRÉREQUIS : Le salarié devra être à jour de son aptitude médicale.
Expérience de l'utilisation des petits engins de chantiers mobiles.
Permis de conduire de la catégorie pour les engins qui le nécessitent (tracteurs agricoles ...)

PÉDAGOGIE : Diaporama / Participative

SUIVI ET ÉVALUATION : Théorique, lors d'échange de connaissance.
Pratique, lors de la mise en place d'exercice en situation de travail.

DOCUMENT STAGIAIRE : Livret de formation

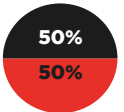
PROFIL DU FORMATEUR : Formateur ayant de l'expérience dans le domaine enseigné, capable d'adaptabilité aux différents profils formés.

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS

AFC.006.009 CATEGORIE C2 BULDOZER / BOUTEUR.

Le tarif de cette formation est communiqué sur demande via le formulaire de contact disponible sur le site web ou en nous contactant par mail ou téléphone. www.ftira.fr // contact@ftira.fr // 04 74 59 52 09
FTIRA, 5 rue des Tamaris 69320 Feyzin - SARL au capital de 7700€ - Siren 422453019 RCS Lyon - APE8559A Numéro de déclaration d'activité : 82010066401. Ce numéro ne vaut pas agrément de l'état.
Programme de formation FTIRA - Concepteur de la formation - Version juillet 2023



OBJECTIFS

- Mise en service et manipulation en conjuguant qualité et sécurité
- Connaître les dispositifs les règles et consignes de sécurité pour ce matériel
- Connaître les règles d'entretien et les contrôles périodiques à effectuer
- Maîtrise sur le plan pratique de l'utilisation en sécurité de petits engins

CONTENU

THÉORIE

- Rôle et responsabilités du conducteur d'engins
- Conditions d'utilisation d'engins - Responsabilité du conducteur
- Les caractéristiques et le fonctionnement de l'engin : les différentes commandes, les équipements et accessoires
- Les manipulations de l'engin : Les consignes d'utilisation et de sécurité - Les éléments constitutifs - Les règles de circulation
- Entretien de l'engin : Les vérifications - Les contrôles règlementaires

PRATIQUE

- Entretien de l'engin - Les vérifications - Les contrôles règlementaires - Opérations de maintenance de premier niveau
- La conduite de l'engin en sécurité - réalisation de travaux - connaissance du chantier - réalisation nivellement et réglage - conduite à tenir en cas de découverte d'engins explosifs - travail à proximité de lignes électriques - consignes en cas de panne - sensibilisation au développement durable : les éco-gestes du conducteur d'engins
- Compte-rendu des anomalies et difficultés rencontrées à sa hiérarchie
- Opérations de fin de poste

NB : La délivrance de l'A.F.C. permet à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite au salarié (art R 4323-55 du CDT), sous réserve qu'il ait connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation.

Moyens mise à disposition par client : 1 engin de chantier de la catégorie C3, 1 aire d'évolution.



INFORMATIONS PRATIQUES

14 H - DE 1 À 4 PERSONNES (7 H SI RENOUVELLEMENT)

PUBLIC CONCERNÉ : Tout public

PRÉREQUIS : Le salarié devra être à jour de son aptitude médicale.
Expérience de l'utilisation des petits engins de chantiers mobiles.
Permis de conduire de la catégorie pour les engins qui le nécessitent (tracteurs agricoles ...)

PÉDAGOGIE : Diaporama / Participative

SUIVI ET ÉVALUATION : Théorique, lors d'échange de connaissance.
Pratique, lors de la mise en place d'exercice en situation de travail.

DOCUMENT STAGIAIRE : Livret de formation

PROFIL DU FORMATEUR : Formateur ayant de l'expérience dans le domaine enseigné, capable d'adaptabilité aux différents profils formés.

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS



ACCOMPAGNER
FORMER
PROTÉGER

Formation conduite d'engin

CATÉGORIE D COMPACTEUSE

Attestation de
Formation à la
Conduite

AFC.006.011

RETOUR
SOMMAIRE

THÉORIE
PRATIQUE

50%
50%

OBJECTIFS

- Mise en service et manipulation en conjuguant qualité et sécurité
- Connaître les dispositifs les règles et consignes de sécurité pour ce matériel
- Connaître les règles d'entretien et les contrôles périodiques à effectuer
- Maîtrise sur le plan pratique de l'utilisation en sécurité de petits engins

CONTENU

THÉORIE

- Rôle et responsabilités du conducteur d'engins
- Conditions d'utilisation d'engins - Responsabilité du conducteur
- Les caractéristiques et le fonctionnement de l'engin : les différentes commandes, les équipements et accessoires
- Les manipulations de l'engin : Les consignes d'utilisation et de sécurité - Les éléments constitutifs - Les règles de circulation
- Entretien de l'engin : Les vérifications - Les contrôles règlementaires

PRATIQUE

- Entretien de l'engin - Les vérifications - Les contrôles règlementaires - Opérations de maintenance de premier niveau
- La conduite de l'engin en sécurité - réalisation de travaux - connaissance du chantier - réalisation de compactage - conduite à tenir en cas de découverte d'engins explosifs - travail à proximité de lignes électriques - consignes en cas de panne - sensibilisation au développement durable : les éco-gestes du conducteur d'engins
- Compte-rendu des anomalies et difficultés rencontrées à sa hiérarchie
- Opérations de fin de poste

NB : La délivrance de l'A.F.C. permet à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite au salarié (art R 4323-55 du CDT), sous réserve qu'il ait connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation.

Moyens mise à disposition par client : 1 engin de chantier de la catégorie D, 1 aire d'évolution.



INFORMATIONS PRATIQUES

14 H - DE 1 À 4 PERSONNES (7 H SI RENOUVELLEMENT)

PUBLIC CONCERNÉ : Tout public

PRÉREQUIS : Le salarié devra être à jour de son aptitude médicale. Expérience de l'utilisation des petits engins de chantiers mobiles. Permis de conduire de la catégorie pour les engins qui le nécessitent (tracteurs agricoles ...)

PÉDAGOGIE : Diaporama / Participative

SUIVI ET ÉVALUATION : Théorique, lors d'échange de connaissance. Pratique, lors de la mise en place d'exercice en situation de travail.

DOCUMENT STAGIAIRE : Livret de formation

PROFIL DU FORMATEUR : Formateur ayant de l'expérience dans le domaine enseigné, capable d'adaptabilité aux différents profils formés.

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS

AFC.006.011 CATÉGORIE D - COMPACTEUSE.

Le tarif de cette formation est communiqué sur demande via le formulaire de contact disponible sur le site web ou en nous contactant par mail ou téléphone. www.ftira.fr // contact@ftira.fr // 04 74 59 52 09
FTIRA, 5 rue des Tamaris 69320 Feyzin - SARL au capital de 7700€ - Siren 422453019 RCS Lyon - APE8559A Numéro de déclaration d'activité : 82010066401. Ce numéro ne vaut pas agrément de l'état.
Programme de formation FTIRA - Concepteur de la formation - Version juillet 2023



OBJECTIFS

- Mise en service et manipulation en conjuguant qualité et sécurité
- Connaître les dispositifs les règles et consignes de sécurité pour ce matériel
- Connaître les règles d'entretien et les contrôles périodiques à effectuer
- Maîtrise sur le plan pratique de l'utilisation en sécurité de petits engins

CONTENU

THÉORIE

- Rôle et responsabilités du conducteur d'engins
- Conditions d'utilisation d'engins - Responsabilité du conducteur
- Les caractéristiques et le fonctionnement de l'engin : les différentes commandes, les équipements et accessoires
- Les manipulations de l'engin : Les consignes d'utilisation et de sécurité - Les éléments constitutifs - Les règles de circulation
- Entretien de l'engin : Les vérifications - Les contrôles réglementaires

PRATIQUE

- Entretien de l'engin - Les vérifications - Les contrôles réglementaires - Opérations de maintenance de premier niveau
- La conduite de l'engin en sécurité - réalisation de travaux - connaissance du chantier - circulation à vide et en charge - découverte de réseaux - conduite à tenir en cas de découverte d'engins explosifs - travail à proximité de lignes électriques - chargement de véhicules - consignes en cas de panne - sensibilisation au développement durable : les éco-gestes du conducteur d'engins
- Compte-rendu des anomalies et difficultés rencontrées à sa hiérarchie
- Opérations de fin de poste
- Transport sur porte-engins

NB : La délivrance de l'A.F.C. permet à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite au salarié (art R 4323-55 du CDT), sous réserve qu'il ait connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation.

Moyens mise à disposition par client : 1 engin de chantier de la catégorie E, 1 aire d'évolution.



INFORMATIONS PRATIQUES

14 H - DE 1 À 4 PERSONNES (7 H SI RENOUELEMENT)

PUBLIC CONCERNÉ : Tout public

PRÉREQUIS : Le salarié devra être à jour de son aptitude médicale.
Expérience de l'utilisation des petits engins de chantiers mobiles.
Permis de conduire de la catégorie pour les engins qui le nécessitent (tracteurs agricoles ...)

PÉDAGOGIE : Diaporama / Participative

SUIVI ET ÉVALUATION : Théorique, lors d'échange de connaissance.
Pratique, lors de la mise en place d'exercice en situation de travail.

DOCUMENT STAGIAIRE : Livret de formation

PROFIL DU FORMATEUR : Formateur ayant de l'expérience dans le domaine enseigné, capable d'adaptabilité aux différents profils formés.

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS



OBJECTIFS

- Mise en service et manipulation en conjuguant qualité et sécurité
- Connaître les dispositifs les règles et consignes de sécurité pour ce matériel
- Connaître les règles d'entretien et les contrôles périodiques à effectuer
- Maîtrise sur le plan pratique de l'utilisation en sécurité de petits engins

CONTENU

THÉORIE

- Rôle et responsabilités du conducteur d'engins
- Conditions d'utilisation d'engins - Responsabilité du conducteur
- Les caractéristiques et le fonctionnement de l'engin : les différentes commandes, les équipements et accessoires
- Les manipulations de l'engin : Les consignes d'utilisation et de sécurité - Les éléments constitutifs - Les règles de circulation
- Entretien de l'engin : Les vérifications - Les contrôles règlementaires

PRATIQUE

- Entretien de l'engin - Les vérifications - Les contrôles règlementaires - Opérations de maintenance de premier niveau
- La conduite de l'engin en sécurité - réalisation de travaux - connaissance du chantier - conduite à tenir en cas de découverte d'engins explosifs - travail à proximité de lignes électriques - chargement de véhicules - manutention et levage - consignes en cas de panne - sensibilisation au développement durable : les éco-gestes du conducteur d'engins
- Compte-rendu des anomalies et difficultés rencontrées à sa hiérarchie
- Opérations de fin de poste
- Transport sur porte-engins

NB : La délivrance de l'A.F.C. permet à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite au salarié (art R 4323-55 du CDT), sous réserve qu'il ait connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation.

Moyens mise à disposition par client : 1 engin de chantier de la catégorie F, 1 camion, 1 aire d'évolution.



INFORMATIONS PRATIQUES

14 H - DE 1 À 4 PERSONNES (7 H SI RENOUVELLEMENT)

PUBLIC CONCERNÉ : Tout public

PRÉREQUIS : Le salarié devra être à jour de son aptitude médicale.
Expérience de l'utilisation des petits engins de chantiers mobiles.
Permis de conduire de la catégorie pour les engins qui le nécessitent (tracteurs agricoles ...)

PÉDAGOGIE : Diaporama / Participative

SUIVI ET ÉVALUATION : Théorique, lors d'échange de connaissance.
Pratique, lors de la mise en place d'exercice en situation de travail.

DOCUMENT STAGIAIRE : Livret de formation

PROFIL DU FORMATEUR : Formateur ayant de l'expérience dans le domaine enseigné, capable d'adaptabilité aux différents profils formés.

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS



OBJECTIFS

- Mise en service et manipulation en conjuguant qualité et sécurité
- Connaître les dispositifs les règles et consignes de sécurité pour ce matériel
- Connaître les règles d'entretien et les contrôles périodiques à effectuer
- Maîtrise sur le plan pratique de l'utilisation en sécurité de petits engins

CONTENU

THÉORIE

- Rôle et responsabilités du conducteur d'engins
- Conditions d'utilisation d'engins - Responsabilité du conducteur
- Les caractéristiques et le fonctionnement de l'engin : les différentes commandes, les équipements et accessoires
- Les manipulations de l'engin : Les consignes d'utilisation et de sécurité - Les éléments constitutifs - Les règles de circulation
- Entretien de l'engin : Les vérifications - Les contrôles réglementaires

PRATIQUE

- Entretien de l'engin - Les vérifications - Les contrôles réglementaires - Opérations de maintenance de premier niveau
- La conduite de l'engin en sécurité - réalisation de travaux - connaissance du chantier - conduite à tenir en cas de découverte d'engins explosifs - travail à proximité de lignes électriques - consignes en cas de panne - sensibilisation au développement durable : les éco-gestes du conducteur d'engins
- Compte-rendu des anomalies et difficultés rencontrées à sa hiérarchie
- Opérations de fin de poste
- Transport sur porte-engins

NB : La délivrance de l'A.F.C. permet à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite au salarié (art R 4323-55 du CDT), sous réserve qu'il ait connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation.

Moyens mis à disposition par le client : 2 engins de chantier B1 à F représentatifs de leur catégorie, engin à chenille, un engin à pneu, 1 porte-engins, 1 aire d'évolution.



INFORMATIONS PRATIQUES

7 H - DE 1 À 4 PERSONNES

PUBLIC CONCERNÉ : Tout public

PRÉREQUIS : Le salarié devra être à jour de son aptitude médicale.
Expérience de l'utilisation des petits engins de chantiers mobiles.
Permis de conduire de la catégorie pour les engins qui le nécessitent (tracteurs agricoles ...)

PÉDAGOGIE : Diaporama / Participative

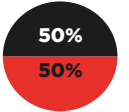
SUIVI ET ÉVALUATION : Théorique, lors d'échange de connaissance.
Pratique, lors de la mise en place d'exercice en situation de travail.

DOCUMENT STAGIAIRE : Livret de formation

PROFIL DU FORMATEUR : Formateur ayant de l'expérience dans le domaine enseigné, capable d'adaptabilité aux différents profils formés.

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS



OBJECTIFS

- Mettre en œuvre des tracteurs à sellette dans le cadre de son activité professionnelle
- Acquérir les connaissances nécessaires à la mise en œuvre d'un tracteur à sellette en sécurité, en préservant le matériel et dans le respect de la réglementation en vigueur
- Prise en main de l'engin
- Mettre en œuvre un tracteur à sellette sur terre-plein
- Mettre en œuvre un tracteur à sellette avec une remorque MAFI et/ou routière (option permis C/E)

1 - CONTENU THÉORIQUE

RÈGLEMENTATION

- Règlementation applicable au site en termes de sécurité, sûreté et environnement
- Conditions à remplir pour conduire un tracteur à sellette selon le Code du travail
- Responsabilités de l'utilisateur
- Situations de danger grave et imminent
- Organismes de prévention et de contrôle

TECHNOLOGIE

- Différents types de remorques et de tracteurs
- Organes du tracteur
- Opérations d'entretien-maintenance de premier niveau

PRÉVENTION DES RISQUES

- Facteurs d'accidents
- Consignes de sécurité, interdictions et marquage des colis et conteneurs
- Gestion de la conduite en fonction du placement de la charge et de son centre de gravité sur la remorque



INFORMATIONS PRATIQUES

28 H - DE 1 À 6 PERSONNES (14 heures optionnelles pour les détenteurs de permis C/E) **7 H SI RENOUVELLEMENT**

PUBLIC CONCERNÉ : personnel devant manœuvrer sur un parc industriel, ou un port, en utilisant les règles de sécurité propres aux interventions et propres à l'entreprise.

PRÉREQUIS : Le salarié devra être à jour de son aptitude médicale

PÉDAGOGIE : Diaporama / Participative

SUIVI ET ÉVALUATION : Théorique, lors d'échange de connaissance. Pratique, lors de la mise en place d'exercice en situation de travail.

DOCUMENT STAGIAIRE : Livret de formation

PROFIL DU FORMATEUR : Formateur ayant de l'expérience dans le domaine enseigné, capable d'adaptabilité aux différents profils formés.

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS



2 - CONTENU PRATIQUE

- Sites de travail : visites, plans, voies et règles de circulation...
- Présentation d'un engin et les manœuvres de base à vide
- Opérations de prise de poste et de fin de poste, vérification des organes de sécurité
- Différents types de tracteurs en service et leurs spécificités
- Remorques (routières ; MAFI ; hors gabarit...) et leurs spécificités (utilisation du col de cygne, ...)
- Prise en main d'un engin (contrôles, mise en route, déplacements simples...), avec et sans remorque MAFI
- Conduite en marche avant et arrière, avec ou sans inversion du poste de conduite avec et sans remorque

NB : La délivrance de l'A.F.C. permet à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite au salarié (art R 4323-55 du CDT), sous réserve qu'il ait connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation.

Moyens mis à disposition par le client : Tracteur à sellette - Remorque - Aire d'évolution.



OBJECTIFS

Réaliser les opérations de poses et déposes de poteaux béton/bois et candélabre dans le cadre d'opérations de manœuvres sur chantier en suivant les règles de sécurité imposées par l'entreprise et les partenaires

CONTENU

THÉORIE

- Règlementation applicable au site en termes de sécurité, sûreté et environnement.
- Définition du conducteur de grue auxiliaire poseur et déposeur de poteaux
- Rôle et devoir du conducteur
- Les responsabilités du conducteur
- Les incidents ou accidents dû au non-respect des règles de sécurité
- Causes et conséquences de ces accidents
- Les différentes signalisations de chantier
- Etablissement des aires de préparation à la pose et la dépose

- Implication dans le PPSPS
- Les gestes de commandement
- Gestes normalisés pour guider les différents intervenants sur le chantier
- Rappel théorique des différentes opérations à réaliser pour la pose et la dépose de poteaux béton/bois et candélabre

PRATIQUE

- Sites de travail : visites, plans, voies et règles de circulation...
- Exercices réels avec camion et grue auxiliaire
- Application des règles de sécurité
- Mettre en œuvre les différentes techniques de pose et déposes selon la nature du poteau
- Application des gestes de commandement

NB : La délivrance de l'A.F.C. permet à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite au salarié (art R 4323-55 du CDT), sous réserve qu'il ait connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation.
Moyens mis à disposition par le client : terrain de minimum 500 m², 1 camion de plus de 3,5 t équipé de grue auxiliaire VGP à jour, poteaux et matériel de levage conforme et vérifié avec carnet de sécurité.



INFORMATIONS PRATIQUES

7 H - DE 1 À 6 PERSONNES

PUBLIC CONCERNÉ : personnel sur chantier étant appelé à intervenir dans des opérations de manœuvres sur chantier et réaliser des opérations de poses et déposes de poteaux (béton/bois/candélabres) en utilisant des règles de sécurité propres aux interventions, propres à l'entreprise et aux contraintes ERDF.

PRÉREQUIS : Le salarié devra être à jour de son aptitude médicale.

PÉDAGOGIE : Diaporama / Participative

SUIVI ET ÉVALUATION : Théorique, lors d'échange de connaissance.
Pratique, lors de la mise en place d'exercice en situation de travail.

DOCUMENT STAGIAIRE : Livret de formation

PROFIL DU FORMATEUR : Formateur ayant de l'expérience dans le domaine enseigné, capable d'adaptabilité aux différents profils formés.

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS

OBJECTIFS

- Visualiser les conséquences d'un mauvais arrimage sur un engin
- Connaître la réglementation française, européenne et internationale
- Comprendre les responsabilités de chacun des acteurs
- Estimer les forces physiques et les sollicitations induites sur un engin pendant un transport routier
- Identifier les différents types de moyens de transport et les points d'ancrage associés
- Déterminer les différentes méthodes d'arrimage et les équipements d'arrimages associés
- Connaître les différents équipements d'arrimage (sangles, crochets, anneaux, élingues, chaînes, tendeurs, filets, tapis antiglisser...) et leur capacité
- Identifier les points d'arrimage sur un engin et vérifier leur conformité
- Réaliser des arrimages simples sur un engin selon les règles de l'art

NB : La délivrance de l'A.F.C. permet à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite au salarié (art R 4323-55 du CDT), sous réserve qu'il ait connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation.

Moyens mis à disposition par le client : 1 camion - des charges - des moyens d'arrimages - Aire d'évolution.

CONTENU

THÉORIE

- Introduction (conséquences d'un mauvais arrimage et statistiques)
- Bases juridiques et responsabilités
- Bases physiques de l'arrimage des engins
- Résistance des structures de carrosserie
- Équipements et outils d'arrimage
- Règles de chargement
- Méthodes d'arrimage des engins
- Détermination de l'arrimage par règle de calcul
- Évaluation théorique des acquis

PRATIQUE

Exercices pratiques avec les engins transportés par l'entreprise

THÉORIE
PRATIQUE

50%
50%



INFORMATIONS PRATIQUES

7 H - DE 1 À 8 PERSONNES

PUBLIC CONCERNÉ : Personnel en règle avec les lois et décrets en vigueur concernant les permis de conduire

PRÉREQUIS : Le salarié devra être à jour de son aptitude médicale.

PÉDAGOGIE : Diaporama / Participative

SUIVI ET ÉVALUATION : Théorique, lors d'échange de connaissance. Pratique, lors de la mise en place d'exercice en situation de travail.

DOCUMENT STAGIAIRE : Livret de formation

PROFIL DU FORMATEUR : Formateur ayant de l'expérience dans le domaine enseigné, capable d'adaptabilité aux différents profils formés.

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS

OBJECTIFS

- Définir des règles d'arrimage à mettre en œuvre sur des engins en fonction du moyen de transport utilisé
- Rédiger un cahier des charges « achat véhicule » en incluant une annexe arrimage
- Rédiger un cahier des charges « achat engin » en incluant une annexe arrimage
- Rédiger un process arrimage interne
- Réaliser des audits arrimage lors des transports d'engins par les conducteurs

NB : La délivrance de l'A.F.C. permet à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite au salarié (art R 4323-55 du CDT), sous réserve qu'il ait connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation.

CONTENU

THÉORIE
PRATIQUE



THÉORIE

- Introduction (conséquences d'un mauvais arrimage et statistiques)
- Bases juridiques et responsabilités
- Bases physiques de l'arrimage des engins
- Résistance des structures de carrosserie
- Équipements et outils d'arrimage
- Règles de chargement
- Méthodes d'arrimage des engins
- Détermination de l'arrimage par règle de calcul
- Exercices pratiques et évaluation pratique
- Étude de cas sur les situations de chargement rencontrées par les stagiaires
- Définition du process arrimage interne à l'entreprise (procédures et modes opératoires)
- Évaluation théorique des acquis

PRATIQUE

Rédaction d'un cahier des charges « Achat Engin » et « Achat Véhicule »



INFORMATIONS PRATIQUES

21 H - DE 1 À 8 PERSONNES (7 H SI RENOUELEMENT)

PUBLIC CONCERNÉ : Personnel en règle avec les lois et décrets en vigueur concernant les permis de conduire.

PRÉREQUIS : Avoir réalisé la formation ARRIMAGE CONDUCTEUR

PÉDAGOGIE : Diaporama / Participative

SUIVI ET ÉVALUATION : Théorique, lors d'échange de connaissance. Pratique, lors de la mise en place d'exercice en situation de travail.

DOCUMENT STAGIAIRE : Livret de formation

PROFIL DU FORMATEUR : Formateur ayant de l'expérience dans le domaine enseigné, capable d'adaptabilité aux différents profils formés.

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS



OBJECTIFS

- Concevoir des points d'arrimage sur les machines selon les normes internationales et la directive machine
- Rédiger les instructions d'arrimage pour les engins (synthétiques, simples et facilement compréhensible)
- Justifier des solutions d'arrimage grâce aux calculs normatifs

CONTENU

THÉORIE

- Introduction (conséquences d'un mauvais arrimage et statistiques)
- Bases juridiques et responsabilités
- Bases physiques de l'arrimage des engins
- Résistance des structures de carrosserie
- Équipements et outils d'arrimage
- Règles de chargement

- Méthodes d'arrimage des engins
- Détermination de l'arrimage par règle de calcul
- Exercices pratiques et évaluation pratique
- Étude de cas sur les situations de chargement rencontrées par les stagiaires
- Définition du process arrimage interne à l'entreprise (procédures et modes opératoires)
- Rédaction d'un cahier des charges « Achat Engin » et « Achat Véhicule »
- Dimensionnement et position des points d'arrimage sur un engin
- Dimensionnement des solutions d'arrimage

PRATIQUE

- Rédaction des instructions d'arrimage conformes aux réglementations en vigueur
- Rédaction de notes de calculs

NB : La délivrance de l'A.F.C. permet à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite au salarié (art R 4323-55 du CDT), sous réserve qu'il ait connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation.



INFORMATIONS PRATIQUES

7 H - DE 1 À 6 PERSONNES

PUBLIC CONCERNÉ : Personnel en règle avec les lois et décrets en vigueur concernant les permis de conduire.

PRÉREQUIS : Avoir réalisé la formation ARRIMAGE RÉFÉRENT

PÉDAGOGIE : Diaporama / Participative

SUIVI ET ÉVALUATION : Théorique, lors d'échange de connaissance. Pratique, lors de la mise en place d'exercice en situation de travail.

DOCUMENT STAGIAIRE : Livret de formation

PROFIL DU FORMATEUR : Formateur ayant de l'expérience dans le domaine enseigné, capable d'adaptabilité aux différents profils formés.

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS

GRUE À TOUR GMA (GRUE À MONTAGE AUTOMATIQUE)

RETOUR
SOMMAIRE

OBJECTIFS

- Actualiser les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à la conduite d'une grue à tour en insistant sur les consignes de sécurité
- Actualiser la pratique et le savoir-faire nécessaire à la conduite en sécurité des grues à tour
- Évaluer les connaissances et les capacités à utiliser en sécurité une grue à tour

CONTENU

THÉORIE

- Prendre connaissance des différents types de grues et de leurs spécificités (GME-GMA)
- Qu'est-ce que l'autorisation de conduite ? Règlementation
- Responsabilités juridiques des conducteurs et employeurs – droit de retrait
- Identifier les acteurs de la prévention au niveau de l'entreprise, au niveau local et national
- Visualiser les caractéristiques générales de ces appareils de levage
- Abaques de charges
- Découvrir les différents types d'élingues de levage
- Apprendre à utiliser, contrôler, et stocker les accessoires de levage

- Assimiler les différents dispositifs et règles de sécurité d'une grue – prévention et risques de renversement sous l'effet du vent
- Panorama des moyens de communication
- Apprendre à faire une prise de poste, opérations et réaliser des manœuvres
- Règles d'élingage des charges
- Comment s'applique le code de la route pour les camions disposant d'appareils de levage ?

PRATIQUE

- Maîtriser l'utilisation et l'entretien des accessoires de levage
- Réalisation de manœuvres simples et complexes depuis le poste et gestes de commandement
- Manœuvrer la grue, déplacement prises et dépose de charges
- Exercice de reprise du ballant
- Réalisation de manœuvres d'urgence
- Connaître les opérations à effectuer à l'arrêt en fin de travail

NB : La délivrance de l'A.F.C. permet à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite au salarié (art R 4323-55 du CDT), sous réserve qu'il ait connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation.

Moyens mis à disposition par le client : Aire d'évolution – 1 grue matériel d'élingage – charges diverses



INFORMATIONS PRATIQUES

21 H - DE 1 À 6 PERSONNES (7 H SI RENOUVELLEMENT)

PUBLIC CONCERNÉ : Opérateurs(s) de grue expérimentés, titulaire de grue à tour ou équivalent

PRÉREQUIS : Lire et écrire en français (ou traducteur)

PÉDAGOGIE : Diaporama / Participative

SUIVI ET ÉVALUATION : Théorique, lors d'échange de connaissance. Pratique, lors de la mise en place d'exercice en situation de travail.

DOCUMENT STAGIAIRE : Livret de formation

PROFIL DU FORMATEUR : Formateur ayant de l'expérience dans le domaine enseigné, capable d'adaptabilité aux différents profils formés.

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS

THÉORIE
PRATIQUE

50%
50%

OBJECTIFS

Adopter une conduite éco-citoyenne en réduisant la consommation de carburant, l'émission de gaz à effet de serre, les coûts d'entretien et le nombre d'accidents par la mise en œuvre des techniques d'éco-conduite.

CONTENU

- Mesurer lors de l'évaluation initiale les points forts et les points à améliorer concernant les techniques de sa conduite

MESURER LORS DU BILAN LES POINTS FORTS ET LES POINTS À AMÉLIORER CONCERNANT SA CONDUITE ÉCO-CITOYENNE

- Analyse de la conduite de chaque participant
- Rappel concernant les fondamentaux
- Développement durable
- Conduite rationnelle intégrant les facteurs influents sur l'éco-conduite
- Conduite rationnelle optimisant l'utilisation de la chaîne cinématique

CONDUITE RATIONNELLE ET PRÉVISIONNELLE

- connaître et appliquer les principes de la conduite rationnelle et prévisionnelle

TECHNIQUES DE CONDUITE

- Utilisation du moteur (respect des régimes)
- Utilisation de la boîte de vitesses
- Utilisation des freins
- Utilisation du ralentisseur
- Placement du véhicule
- Manœuvres

COMPORTEMENT DU CONDUCTEUR

- Anticipation
- Prises d'informations
- Adaptation de la vitesse
- Respect des règles de circulation
- Respect des distances de sécurité
- Respect des autres
- Courtoisie

NB : La délivrance de l'A.F.C. permet à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite au salarié (art R 4323-55 du CDT), sous réserve qu'il ait connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation.

Moyens mis à disposition par le client : 1 véhicule poids lourd

THÉORIE
PRATIQUE

50%
50%



INFORMATIONS PRATIQUES

14 H - DE 1 À 2 PERSONNES (7 H SI RENOUVELLEMENT)

PUBLIC CONCERNÉ : conducteur en règle avec les dispositions relatives à la conduite (permis C ou CE, CQC...)

PRÉREQUIS : conducteur à jour de son permis

PÉDAGOGIE : Diaporama / Participative

SUIVI ET ÉVALUATION : Théorique, lors d'échange de connaissance. Pratique, lors de la mise en place d'exercice en situation de travail.

DOCUMENT STAGIAIRE : Livret de formation

PROFIL DU FORMATEUR : Formateur ayant de l'expérience dans le domaine enseigné, capable d'adaptabilité aux différents profils formés.

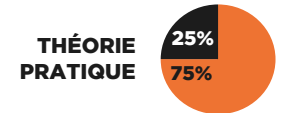
CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS



FORMATIONS TRAVAIL EN HAUTEUR





OBJECTIFS

- Savoir porter correctement son harnais
- Savoir progresser en hauteur à l'aide d'un harnais et les équipements liés aux travaux en hauteur
- Connaître la législation spécifique aux travaux en hauteur
- Connaître les statistiques liés aux accidents en hauteur
- Devenir un acteur de la prévention liés aux chutes de hauteur
- Analyser les risques liés aux travaux en hauteur

NB : Se munir des EPI.

CONTENU

THÉORIE

- Contexte réglementaire
- Vérification et contrôle des EPI : harnais, absorbeurs, longes, sangles, mousquetons, enrouleurs, coulisseaux mobiles sur câble et cordes, trépieds
- Force choc, facteur de chute et tirant d'air

PRATIQUE

- Mise en place et suspension sur un harnais EN361
- Utilisation des équipements pouvant empêcher une chute de hauteur : harnais, absorbeurs, longes, sangles, mousquetons, enrouleurs, coulisseaux mobiles sur câble et cordes, trépieds.



INFORMATIONS PRATIQUES

7 H - DE 2 À 8 PERSONNES

PUBLIC CONCERNÉ : Toute personne devant porter un harnais

PRÉREQUIS : Être majeur, apte médicalement, savoir communiquer en Français

EPI : Chaussure de sécurité, gants et casque

PÉDAGOGIE : Diaporama / Participative

SUIVI ET ÉVALUATION : Tests écrits et pratique

DOCUMENT STAGIAIRE : Livret travail en hauteur

PROFIL DU FORMATEUR : 1 formateur - Expérience dans le domaine enseigné - Capable d'adaptabilité aux différents profils formés.

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS



OBJECTIFS

- Appliquer les règles générales de sécurité lors de travaux en hauteur
- Évaluer les risques de chute de hauteur sur différents postes de travail et choisir les moyens de protection appropriés
- Utiliser dans les meilleures conditions, un harnais lors de travaux en hauteur
- Vérifier et entretenir son harnais de sécurité et ses systèmes anti-chutes

CONTENU THÉORIQUE

TRAVAUX EN HAUTEUR ET SÉCURITÉ : Contexte réglementaire - Accidents et causes d'accidents - Protection collective - Les moyens d'accès (échelles, escabeaux, échafaudages, PEMP) - Protection individuelle

LES DISPOSITIFS D'ANCRAGE (RECOMMANDATION CNAMTS R430) : Amarrages sur structure existante, amarrage sur point d'accroche manufacturé fixe ou transportable

CARACTÉRISTIQUES DES MOYENS DE PROTECTION INDIVIDUELLE :
Les casques - Les composants d'un système de liaison : harnais, longe, sangles, antichute, connecteurs

CHOIX D'UN DISPOSITIF DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Conditions préalables au recours à un équipement de protection individuelle - Étude de risques - Interactions avec l'environnement - Choix du dispositif en adéquation avec le poste de travail

CONSÉQUENCES D'UNE CHUTE : Facteur de chute - Force de choc - Effet pendulaire
Tirant d'air - Organisation des moyens de secours

MAINTENANCE DES EPI ANTICHUTE PAR L'UTILISATEUR

Vérification et contrôle des EPI - Règles d'entretien et de stockage

CONTENU PRATIQUE

- Présentation, découverte et conditions d'utilisation du harnais - vérification préalable par contrôle visuel et tactile des EPI
- Exploitation des fiches de données du fabricant - réglage du harnais - mise en œuvre des systèmes de liaisons - exercice de mise en suspension - réalisation de déplacements



INFORMATIONS PRATIQUES

7 H - DE 1 À 8 PERSONNES

PUBLIC CONCERNÉ : Personnes amenées à exercer une activité en hauteur, en utilisant les supports d'assurance existants.

PRÉREQUIS : Être âgé(e) de 18 ans – absence de contre-indication médicale.

PÉDAGOGIE : Diaporama / Participative / Étude de situation concrète

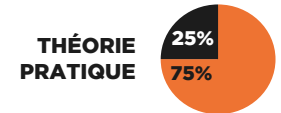
SUIVI ET ÉVALUATION : Lors de la mise en place de la procédure

DOCUMENT STAGIAIRE : Procédure et EvRP société

PROFIL DU FORMATEUR : 1 Formateur ayant une expérience dans le domaine enseigné. Capable d'adaptabilité aux différents profils formés.

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS



OBJECTIFS

PRÉVENTION D'ACCIDENT LORS DE TRAVAUX EN HAUTEUR

- Connaître la nature des risques lié au travail en hauteur
- Être capable de mettre en place des mesures de prévention
- Mesures de préventions préalables à toutes interventions
- Mesures à prendre lors de l'intervention en espaces confinés
- Connaître le plan d'intervention de secours
- Appliquer les règles générales de sécurité lors de travaux en hauteur
- Évaluer les risques de chute de hauteur sur différents postes de travail et choisir les moyens de protection appropriés
- Utiliser dans les meilleures conditions, un harnais lors de travaux en hauteur
- Vérifier et entretenir son harnais de sécurité et ses systèmes anti-chutes

NB : Nous attirons votre attention sur les risques lors des mises en situation pédagogiques et l'intérêt de convenir avec le médecin du travail d'un suivi médical adapté, notamment pour la formation et la future activité du stagiaire.
Se munir des EPI.

CONTENU

THÉORIE

- Cadre réglementaire : code du travail et recommandations
- Analyse des risques spécifiques
- Travaux en hauteur sécurisé – Dispositifs d'ancrage – EPI (caractéristique et choix)
- Conséquences d'une chute
- La procédure d'alerte

PRATIQUE

- Préparation et sécurisation d'une intervention
- Les dispositifs de protection contre les chutes
Connaître les différents types d'EPC et EPI,
Maîtriser les systèmes antichute, l'ajustement et contrôle du harnais
- Mise en place du lot de sauvetage
- Exploitation des fiches de données du fabricant, réglage du harnais, mise en œuvre des systèmes de liaisons, exercice de mise en suspension, réalisation de déplacements.



INFORMATIONS PRATIQUES

7 H - DE 1 À 8 PERSONNES

PUBLIC CONCERNÉ : Tout salarié travaillant ou devant travailler en espaces confinés dans le domaine de l'eau et de l'assainissement.

PRÉREQUIS : Personnel reconnu apte à travailler en espaces confinés par le médecin du travail.

PÉDAGOGIE : Diaporama / Participative

SUIVI ET ÉVALUATION : Lors de la pratique et QCM

DOCUMENT STAGIAIRE : Livret FTIRA

PROFIL DU FORMATEUR : 1 formateur espaces confinés - Expérience dans le domaine enseigné - Capable d'adaptabilité aux différents profils formés.

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS



FORMATIONS SPÉCIFIQUES



OBJECTIFS

- Connaitre la législation et les contraintes environnementales lié aux hyménoptères
- Mieux connaître les différentes espèces qui nous entourent
- Lutter contre les frelons asiatiques
- Apprendre à identifier la présence d'un nid
- Adopter les bonnes attitudes
- Réagir en cas de piqûre

CONTENU

- Contexte règlementaire
- Savoir détecter un nid et conduite à tenir
- Savoir identifier les hyménoptères et les acteurs à mobiliser
- Adopter les bonnes attitudes en présence d'un nid de frelons asiatique
- Savoir ce mettre en sécurité face aux hyménoptères
- Savoir réagir devant une piqûre



INFORMATIONS PRATIQUES

7 H - DE 1 À 10 PERSONNES

PUBLIC CONCERNÉ : Tout public

PRÉREQUIS : Néant

PÉDAGOGIE : Diaporama / Participative

SUIVI ET ÉVALUATION : Lors d'un QCM

DOCUMENT STAGIAIRE : livret Rhône guêpes frelons / FTIRA

PROFIL DU FORMATEUR : 1 Formateur expert dans la gestion des risques hyménoptères - Expérience dans le domaine enseigné - Capable d'adaptabilité aux différents profils formés.

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS

Possibilité d'accessibilité aux personnes en situation d'handicap.



OBJECTIFS

- Donner aux salariés une représentation des risques chimiques associés à leur poste de travail
- Donner les moyens de maîtriser leur environnement
- Mettre en œuvre des équipements de protection collective et individuelle
- Connaître les règles de transport des produits chimiques

CONTENU

- Les enjeux de la prévention
- Nature des agents chimiques dangereux présents au poste de travail et dans l'entreprise
- Reconnaître les différents types de produits
- Classification des différents produits dangereux selon le règlement CLP
- Etiquetage - Contenu et finalité de la Fiche de Données de Sécurité (FDS)

STOCKAGE DES PRODUITS CHIMIQUES

- Obligations réglementaires
- Règles de stockage
- Gestion du stockage
- Signalisation

MANIPULATION DES PRODUITS

- Protections individuelles et collectives
- Moyens de secours
- Conduite à tenir en cas de problème

TRANSPORT DES PRODUITS CHIMIQUES

Environnement réglementaire



INFORMATIONS PRATIQUES

3 H 30 - DE 1 À 12 PERSONNES

PUBLIC CONCERNÉ : Tout public

PRÉREQUIS : Connaissance des procédures internes

PÉDAGOGIE : Présentation des documents / Participative / exercices réels

SUIVI ET ÉVALUATION : Lors de l'intervention d'un groupe sur un scénario

DOCUMENT STAGIAIRE : Procédure société

PROFIL DU FORMATEUR : 1 Formateur consultant - Expérience dans le domaine enseigné – Connaissance de l'entreprise - Capable d'adaptabilité aux différents profils formés

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS

Possibilité d'accessibilité aux personnes en situation d'handicap.



OBJECTIFS

- Donner aux salariés une représentation des risques chimiques associés à leur poste de travail
- Donner les moyens de maîtriser leur environnement
- Mettre en œuvre des équipements de protection collective et individuelle
- Connaître les règles de transport des produits chimiques

CONTENU

- Les enjeux de la prévention
- Nature des agents chimiques dangereux présents au poste de travail et dans l'entreprise
- Reconnaître les différents types de produits
- Classification des différents produits dangereux selon le règlement CLP
- Etiquetage - Contenu et finalité de la Fiche de Données de Sécurité (FDS)

STOCKAGE DES PRODUITS CHIMIQUES

- Obligations réglementaires
- Règles de stockage
- Gestion du stockage
- Signalisation

MANIPULATION DES PRODUITS

- Protections individuelles et collectives
- Moyens de secours
- Conduite à tenir en cas de problème

TRANSPORT DES PRODUITS CHIMIQUES

Environnement réglementaire

PRATIQUE

- Mises en situations réelles suivant la procédure de l'établissement
- Mettre en place les mesures de protection, d'intervention, de confinement
- Visite de l'établissement et relevé des écarts



INFORMATIONS PRATIQUES

7 H - DE 1 À 12 PERSONNES

PUBLIC CONCERNÉ : Tout public

PRÉREQUIS : Connaissance des procédures internes

PÉDAGOGIE : Présentation des documents / Participative / Exercices réels

SUIVI ET ÉVALUATION : Lors de l'intervention d'un groupe sur un scénario

DOCUMENT STAGIAIRE : Procédure société

PROFIL DU FORMATEUR : 1 Formateur consultant - Expérience dans le domaine enseigné - Connaissance de l'entreprise - Capable d'adaptabilité aux différents profils formés

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS

Possibilité d'accessibilité aux personnes en situation d'handicap.





FORMATIONS MANAGER LA PRÉVENTION



< RETOUR
SOMMAIRE

OBJECTIFS

- Les enjeux de la prévention
- Connaitre le mécanisme de l'accident (Danger + Risques)
- Rôle de l'encadrement
- Intégrer la démarche prévention dans l'entreprise
- Réaction en cas d'accident

CONTENU

THÉORIE

- Contexte réglementaire
- Liste des documents de l'entreprise à collecter pour les sites
- Savoir trouver les données des risques
- Acteurs à mobiliser
- Mettre en place les mesures de prévention nécessaires



INFORMATIONS PRATIQUES

2H - DE 1 À 20 PERSONNES

PUBLIC CONCERNÉ : Tout public

PRÉREQUIS : Néant

PÉDAGOGIE : Diaporama / Participative

SUIVI ET ÉVALUATION : Lors de la mise en place de la procédure

DOCUMENT STAGIAIRE : Procédure et EVRP société

PROFIL DU FORMATEUR : 1 Formateur préventeur - Expérience dans le domaine enseigné. Capable d'adaptabilité aux différents profils formés.

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS

Possibilité d'accessibilité aux personnes en situation d'handicap.





OBJECTIFS

- Les enjeux de la prévention
- Connaître le mécanisme de l'accident (Danger + Risques)
- Intégrer la démarche prévention dans l'entreprise

CONTENU

THÉORIE

- Contexte réglementaire
- Liste des documents de l'entreprise à collecter pour les sites
- Savoir trouver les données des risques
- Acteurs à mobiliser

PRATIQUE

- Connaître les accidents de l'entreprise
- Mettre en place les mesures de prévention nécessaires



INFORMATIONS PRATIQUES

4 H - DE 1 À 12 PERSONNES

PUBLIC CONCERNÉ : Tout public

PRÉREQUIS : Néant

PÉDAGOGIE : Diaporama / Participative

SUIVI ET ÉVALUATION : Lors de la mise en place de la procédure

DOCUMENT STAGIAIRE : Procédure et EVRP société

PROFIL DU FORMATEUR : 1 Formateur préventeur - Expérience dans le domaine enseigné. Capable d'adaptabilité aux différents profils formés.

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS

Possibilité d'accessibilité aux personnes en situation d'handicap.



OBJECTIFS

- Anticiper des risques selon la typologie des chantiers
- Proposer des mesures préventives de manière proactive
- Accompagner ses équipes à une « culture sécurité »

CONTENU

RAPPEL, LES BASES DE LA PRÉVENTION

IDENTIFIER DES CHANTIERS À RISQUES :

- Les pièces clés du marché (CCTP, PGC)
- Les différentes typologies de chantiers spécifiques (Amiante, Plomb, à proximité de réseaux, sur voirie, en site sécurisé ou certifié type SEVESO...)
- Définir sa checklist de visite (5W)

EFFECTUER UNE VISITE PRÉALABLE ET FORMALISER UN RAPPORT, CHOISIR DES DISPOSITIFS ET ORGANISER SES ÉQUIPES :

- Mode opératoire
- La transmission

LE PLAN DE PRÉVENTION :

- Les fondamentaux, les éléments clés de la rédaction
- Réalisation

ANIMER LA PRÉVENTION TOUT LE LONG DU CHANTIER :

- Préparer une causerie (format, contenu)
- Animation des productions via restitution collective

NB : Cette formation est organisée autour d'un dossier de chantier qui constitue le fil rouge de la journée et permet une mise en situation pratique à chaque séquence.

INFORMATIONS PRATIQUES



7 H - DE 1 À 15 PERSONNES

PUBLIC CONCERNÉ : Conducteurs de travaux, chefs de chantier, responsable QSE, managers opérationnels.

PRÉREQUIS : Personnel ayant une expérience minimum de 3 années sur chantier et en position de management (y compris transversale)

PÉDAGOGIE : Méthode pédagogique active, expérientielle. Mise en situation pratique via la réalisation de cas concret (dossier de chantier réel).

SUIVI ET ÉVALUATION : Évaluations formatives à chaque fin de séquence et mise en situation pratique en fin de formation.

DOCUMENT STAGIAIRE : Mémo

PROFIL DU FORMATEUR : 20 années d'expérience dans les travaux publics, dont 15 années de conduite de travaux en canalisation, 5 années d'expérience dans la formation professionnelle.

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS

Possibilité d'accessibilité aux personnes en situation d'handicap.





OBJECTIFS

- Les enjeux de la prévention
- Connaitre le mécanisme de l'accident (Danger + Risques)
- Analyser les risques de son entreprise
- Organiser un plan d'actions correctives
- Analyser le Document Unique

CONTENU

THÉORIE

- Contexte réglementaire
- Liste des documents de l'entreprise à collecter pour les sites
- Étude des plans de prévention

PRATIQUE

- Analyse des actions à mettre en place dans son entreprise
- Points forts et points faibles des plans d'actions envisagés
- Visite et analyse des sites



INFORMATIONS PRATIQUES

7H - DE 1 À 12 PERSONNES

PUBLIC CONCERNÉ : Encadrement

PRÉREQUIS : Néant

PÉDAGOGIE : Diaporama / Participative

SUIVI ET ÉVALUATION : Lors de la mise en place de la procédure

DOCUMENT STAGIAIRE : Procédure et EVRP société

PROFIL DU FORMATEUR : 1 Formateur préventeur - Expérience dans le domaine enseigné. Capable d'adaptabilité aux différents profils formés.

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS

Possibilité d'accessibilité aux personnes en situation d'handicap.





OBJECTIFS

- Déceler et mesurer les risques professionnels
- Les enjeux de la prévention
- Connaître le mécanisme de l'accident (danger + risques)
- Analyser les conditions de travail
- Connaître les méthodes et procédés de prévention des risques professionnels
- Améliorer les conditions de travail
- Analyser le Document Unique

NB : 2 journées sont consacrées aux impératifs de l'entreprise, à analyse des accidents du travail par la méthode de l'arbre des causes et des risques psycho-sociaux.

CONTENU

- Santé au travail (AT/MP, statistiques, vocabulaire, modélisation de l'apparition d'un dommage - INRS -, etc.)
- Les enjeux (humains, financiers, juridique, etc.)
- Cadre règlementaire : Identifier les obligations et les responsabilités en matière de santé, sécurité et conditions de travail - Responsabilités des différents acteurs - Se repérer dans les textes
- Démarche prévention et obligation de résultat
- Collaborer avec les acteurs de la santé au travail : inspecteur du travail, services de santé au travail, CRAMIF/CARSAT, ANACT, INRS...
- Les différents risques professionnels
- Le DUER (document unique d'évaluation des risques)
- Maîtriser les rôles et les missions du CSE / CSSCT (commission sante sécurité et conditions de travail) : Rôle du CSE en prévention des risques professionnels - Attribution des rôles des membres de la CSSCT - Information et consultation
- S'approprier le fonctionnement et les moyens du CSE : Réunions obligatoires sur la santé et sécurité au travail - Moyen mis à disposition - Droits d'alerte et recours à l'expertise - Protection des élus



INFORMATIONS PRATIQUES

35 H - DE 1 À 8 PERSONNES

PUBLIC CONCERNÉ : Membres du Comité Social et Économique (CSE) et/ou membre de la CSSCT

PRÉREQUIS : Néant

PÉDAGOGIE : Exposé interactif - Pédagogie par objectifs - Mise en situation de travail de son entreprise avec mises en pratique.

SUIVI ET ÉVALUATION : Lors de la restitution du travail et d'un QCM

DOCUMENT STAGIAIRE : Support de travail + règlement intérieur du CSE

PROFIL DU FORMATEUR : 1 Formateur accrédité DREETS. Expérience dans le domaine enseigné. Capable d'adaptabilité aux différents profils formés.

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS

Possibilité d'accessibilité aux personnes en situation d'handicap.



OBJECTIFS

- Collecter des informations sur les risques et actions correctives « à priori »
- Associer les activités aux postes de travail
- Organiser un plan d'actions correctives
- Coter les actions correctives proposées et les associer au Document Unique

CONTENU

JOUR 1

- Contexte réglementaire
- Liste des documents de l'entreprise à collecter pour évaluer les risques
- Où trouver les données sur les risques et actions correctives ?
- Acteurs à mobiliser
- Comment identifier et comptabiliser les travailleurs exposés à partir de l'organigramme
- Préciser les besoins de l'outil d'évaluation des risques

JOUR 2

- Liste des différents risques tels qu'ils sont habituellement classés
- Méthode pour hiérarchiser les risques
- Cas des risques particuliers : TMS, psychosociaux, chimiques
- Réaliser le document unique sur un cas simple
- Établir un cahier des charges de l'outil

JOURS 3,4 ET 5 sur la base du travail réalisé

- Analyse du travail effectué depuis la première journée
- Points forts et points faibles des plans d'actions envisagés
- Principes de la cotation des actions correctives proposées
- Définir des indicateurs d'efficacité des actions sélectionnées



INFORMATIONS PRATIQUES

35 H - DE 1 À 8 PERSONNES

PUBLIC CONCERNÉ : Responsable administratif et d'exploitation en charge de créer le document unique

PRÉREQUIS : Néant

PÉDAGOGIE : Exposé interactif - Pédagogie par objectifs - Mise en situation d'élaboration d'une EvRP sur une unité de travail de l'entreprise.

SUIVI ET ÉVALUATION : Lors de la restitution du travail de groupe

DOCUMENT STAGIAIRE : Procédure et EvRP société

PROFIL DU FORMATEUR : 1 Formateur préventeur - Expérience dans le domaine enseigné. Capable d'adaptabilité aux différents profils formés.

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS

Possibilité d'accessibilité aux personnes en situation d'handicap.



OBJECTIFS

- Déceler et mesurer les risques professionnels
- Les enjeux de la prévention
- Connaître le mécanisme de l'accident (danger + risques)
- Recueillir les informations nécessaires pour analyser un accident du travail
- Appliquer une méthode d'analyse d'accident de travail
- Proposer et hiérarchiser des mesures de prévention
- Construire et suivre un plan d'actions

NB : TRAVAIL INTER-SESSION

Réaliser l'analyse complète d'un accident du travail de votre entreprise par la méthode de l'arbre des causes, proposer des actions de préventions.

CONTENU

- Santé au travail (AT/MP, statistiques, vocabulaire, modélisation de l'apparition d'un dommage - INRS -, etc.)
- Les enjeux (humains, financiers, juridique, etc.)
- Recueillir les informations nécessaires pour analyser un AT
- Démarche prévention et obligation de résultat
- Construction de l'arbre des causes
- Exploitation de l'arbre des causes
- Restitution des travaux d'inter-session et correction
- Les mesures de prévention
- Le plan d'action
- La communication
- Finalité de l'analyse
- Évaluation des capacités sur l'élaboration d'un arbre des causes

INFORMATIONS PRATIQUES



14 H - DE 1 À 10 PERSONNES

PUBLIC CONCERNÉ : Membres du Comité Social et Economique (CSE) et/ou membre de la CSSCT, encadrement

PRÉREQUIS : avoir validé les compétences de base en prévention auprès d'un organisme de formation référence par la CARSAT-ra ou avoir validé l'auto-formation en ligne de l'INRS (4 modules).

PÉDAGOGIE : Exposé interactif - Pédagogie par objectifs - Mise en situation

de travail de l'entreprise avec mises en pratique.

SUIVI ET ÉVALUATION : Lors de la restitution du travail et d'un QCM

DOCUMENT STAGIAIRE : Support de travail

PROFIL DU FORMATEUR : 1 Formateur accrédité DREETS, expérience dans le domaine enseigné, capable d'adaptabilité aux différents profils formés.

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS

Possibilité d'accessibilité aux personnes en situation d'handicap.



OBJECTIFS

- Les enjeux de la prévention
- Connaitre le mécanisme de l'accident (Danger + Risques)
- Analyser les risques de son entreprise
- Organiser un plan d'actions correctives
- Analyser le Document Unique

Fréquence de recyclage :
Tous les ans ou changement notoire dans l'entreprise.

CONTENU

THÉORIE

- Contexte réglementaire
- Liste des documents de l'entreprise à collecter pour les sites
- Étude des plans de prévention

PRATIQUE

- Analyse des actions à mettre en place dans son entreprise
- Points forts et points faibles des plans d'actions envisagés
- Visite et analyse des sites



INFORMATIONS PRATIQUES

7H - DE 1 À 12 PERSONNES

PUBLIC CONCERNÉ : Encadrement

PRÉREQUIS : Néant

PÉDAGOGIE : Diaporama / Participative

SUIVI ET ÉVALUATION : Lors de la mise en place de la procédure

DOCUMENT STAGIAIRE : Procédure et EVRP société

PROFIL DU FORMATEUR : 1 Formateur préventeur - Expérience dans le domaine enseigné. Capable d'adaptabilité aux différents profils formés.

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS

Possibilité d'accessibilité aux personnes en situation d'handicap.



OBJECTIFS

- Collecter des informations sur les risques et actions correctives « à priori »
- Associer les activités aux postes de travail
- Organiser un plan d'actions correctives
- Coter les actions correctives proposées et les associer au Document Unique

CONTENU

JOUR 1

- Contexte réglementaire
- Liste des documents de l'entreprise à collecter pour évaluer les risques
- Où trouver les données sur les risques et actions correctives ?
- Acteurs à mobiliser
- Comment identifier et comptabiliser les travailleurs exposés à partir de l'organigramme
- Préciser les besoins de l'outil d'évaluation des risques

Fréquence de recyclage :
Tous les ans ou changement notoire dans l'entreprise.

THÉORIE
PRATIQUE

50%
50%

JOUR 2

- Liste des différents risques tels qu'ils sont habituellement classés
- Méthode pour hiérarchiser les risques
- Cas des risques particuliers : TMS, psychosociaux, chimiques
- Réaliser le document unique sur un cas simple
- Établir un cahier des charges de l'outil

JOURS 3 sur la base du travail réalisé

- Analyse du travail effectué depuis la première journée
- Points forts et points faibles des plans d'actions envisagés
- Principes de la cotation des actions correctives proposées
- Définir des indicateurs d'efficacité des actions sélectionnées



INFORMATIONS PRATIQUES

21 H - DE 1 À 8 PERSONNES

PUBLIC CONCERNÉ : Responsable administratif et d'exploitation en charge de créer le document unique

PRÉREQUIS : Néant

PÉDAGOGIE : Exposé interactif - Pédagogie par objectifs - Mise en situation d'élaboration d'une EvRP sur une unité de travail de l'entreprise.

SUIVI ET ÉVALUATION : Lors de la restitution du travail de groupe

DOCUMENT STAGIAIRE : Procédure et EvRP société

PROFIL DU FORMATEUR : 1 Formateur préventeur - Expérience dans le domaine enseigné. Capable d'adaptabilité aux différents profils formés.

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS

Possibilité d'accessibilité aux personnes en situation d'handicap.



OBJECTIFS

- Actualiser ses connaissances en tant que membre du CSE et acteur essentiel de la démarche de prévention
- Rappeler ses missions et moyens en tant que représentant du personnel
- Maintenir ses aptitudes à déceler et à mesurer les risques professionnels et ses capacités d'analyse des conditions de travail
- Revoir les méthodes et procédés à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail
- Prendre du recul sur son mandat et optimiser ses pratiques au sein de son périmètre d'intervention
- Optimiser le fonctionnement de son CSE et s'approprier le mandat sous tous ses aspects
- Approfondir certaines thématiques spécifiques intéressant les participants

Fréquence de recyclage :
Dans le cadre d'un renouvellement de mandat.

CONTENU

- Santé au travail (AT/MP, statistiques, vocabulaire, modélisation de l'apparition d'un dommage - INRS, etc.)
- Les enjeux (humains, financiers, juridique, etc.)
- Cadre règlementaire : Identifier les obligations et les responsabilités en matière de santé, sécurité et conditions de travail - Responsabilités des différents acteurs - Se repérer dans les textes
- Démarche prévention et obligation de résultat
- Collaborer avec les acteurs de la santé au travail : Inspecteur du travail, services de santé au travail, CRAMIF/CARSAT, ANACT, INRS...
- Les différents risques professionnels
- Le DUER (document unique d'évaluation des risques)
- Maîtriser les rôles et les missions du CSE / CSSCT (commission santé sécurité et conditions de travail) : Rôle du CSE en prévention des risques professionnels - Attribution des rôles des membres de la CSSCT - Information et consultation
- S'approprier le fonctionnement et les moyens du CSE : Réunions obligatoires sur la santé et sécurité au travail - Moyen mis à disposition - Droits d'alerte et recours à l'expertise - protection des élus



INFORMATIONS PRATIQUES

21 H - DE 1 À 8 PERSONNES

PUBLIC CONCERNÉ : Membre du Comité Social et Économique (CSE) et/ ou membre de la CSSCT (titulaire et suppléant) de moins de 300 salariés ayant renouvelé leur mandat (4 ans)

PRÉREQUIS : formation initiale de 5 jours

PÉDAGOGIE : Exposé interactif - Pédagogie par objectifs - Mise en situation de travail de l'entreprise avec mises en pratique.

SUIVI ET ÉVALUATION : Lors de la restitution du travail et d'un QCM

DOCUMENT STAGIAIRE : Support de travail + règlement intérieur du CSE

PROFIL DU FORMATEUR : 1 Formateur accrédité DREETS. Expérience dans le domaine enseigné. Capable d'adaptabilité aux différents profils formés.

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS

Possibilité d'accessibilité aux personnes en situation d'handicap.



OÙ SE FORMER À LA PRÉVENTION DES RISQUES ?


SUR NOS PLATEFORMES TECHNIQUES SÉCURISÉES ET RÉALISTES.

Nous vous accueillons sur nos 2 sites de formations FTIRA à Vienne et à Fuveau et sur nos sites partenaires.

SUR VOTRE SITE ENTREPRISE


Nous pouvons vous former dans votre entreprise si les critères réglementaires le permettent, afin de limiter les déplacements de vos collaborateurs.




 Site Vienne
ZI Leveau
30 Chem. de la Gravière
38200 Vienne

 Site Fuveau
ZAC Saint Charles
Avenue Sainte Victoire
13710 Fuveau

 Site Chambéry
Service des Eaux
298 Rue de Chantabord
73000 Chambéry

 Site Sainte-Savines
5 Rue de Prague
10300 Sainte-Savines

 Site Saint-Aunès
Zone Ecoparc
105 Rue de la Guarriguette
34130 Saint-Aunès

NOS AGRÉMENTS ET CERTIFICATIONS



Formation n° 83965.2
du 29 juillet 2020
NF 214 et NF ISO 29993
NF X50-760
Formation continue
Hors alternance



La certification qualité
a été délivrée au titre
de la catégorie d'action
suivante : actions de
formation



NOUS SOMMES À VOTRE ÉCOUTE



Vous souhaitez être conseillé sur le choix des formations
adaptées à votre entreprise, obtenir un devis ?
Appelez-nous au 04 74 59 52 09 ou par mail à contact@ftira.fr

